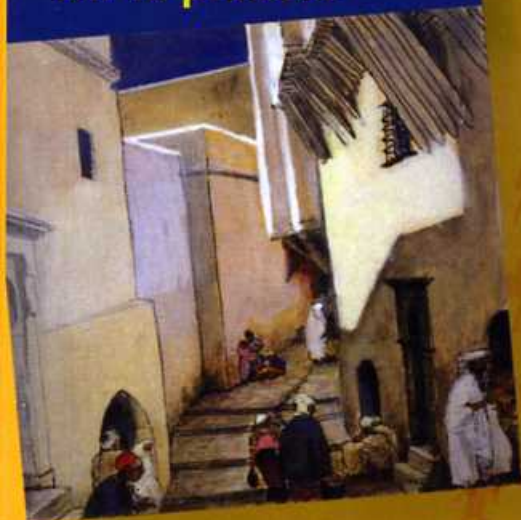


L'humanité
sur la planète



Éditions UNESCO

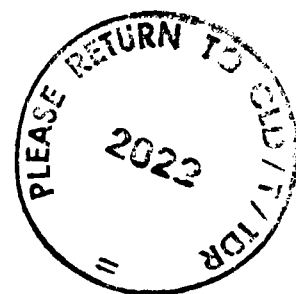
Population et perspectives de développement du monde arabe

Daniel Noin
Abdelkader Sid Ahmed

Carte du monde arabe



L'humanité
sur la planète



L'humanité
sur la planète

**Population et
perspectives
de développement
du monde arabe**

**Daniel Noin
Abdelkader Sid Ahmed**

avec la collaboration de
Geneviève Decroix

Atlas et cartes scientifiques
Éditions UNESCO

Les idées et opinions exprimées dans cet ouvrage
sont celles des auteurs et ne reflètent
pas nécessairement les vues de l'UNESCO.
Les appellations employées dans cette publication
et la présentation des données qui y figurent
n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise
de position quant au statut juridique des pays,
territoires, villes ou zones ou de leurs autorités,
ni quant à leurs frontières ou limites.

Publié en 2000 par
l'Organisation des Nations Unies pour
l'éducation, la science et la culture
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP

Réalisation cartographique :
Geneviève Decroix/CNRS-prodig-UMR 183
Photos de couverture : Rue des Sarrasins,
aquarelle de Paul Guion, extraite de *La Casbah d'Alger*,
éditions Publisud, Paris, 1999.
Composition calligraphique en forme d'oiseau,
extraite de *Islamic Ornamental Design*, Office du Livre,
Fribourg/Société Française du Livre, Paris, 1980.
Conception graphique : Jean-François Chérier
Mise en pages : Nicole Valentin

Impression : Imprimerie Landais
93160 Noisy-le-Grand, France

ISBN 92-3-203757-2

© UNESCO 2000

Préface

Le présent travail sur la population et les perspectives de développement du monde arabe a été réalisé dans le cadre du projet transdisciplinaire « Éduquer pour un avenir viable », conduit par l'UNESCO (EPD) depuis 1994 en étroite collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP).

Il s'inscrit dans la suite de la carte de la population du monde, *L'humanité sur la planète*, Éditions UNESCO, 1997. Il avait alors paru souhaitable de prolonger cette réalisation par quelques zooms sur les cinq continents. Après l'Afrique subsaharienne (décembre 1999), les pays arabes ont été retenus en raison de l'intérêt qu'ils présentent tant pour l'étude des rapports entre population et développement que pour celle des liens entre population et environnement. La plupart des États de la région ont en effet connu un rapide et vigoureux processus de développement au cours des dernières décennies, notamment en raison de l'essor de la production pétrolière. Tous subissent un environnement plus ou moins contraignant avec de délicats problèmes de conservation, ce qui peut constituer un obstacle au développement. Le monde arabe représente donc un terrain d'étude particulièrement riche pour le programme entrepris.

Comment la population y a-t-elle évolué au cours des vingt ou trente dernières années, période caractérisée par d'intenses changements dans toutes les parties du monde ? Quelles sont les perspectives d'évolution alors que la croissance démographique reste encore forte ? Dans quelle mesure le processus de développement a-t-il modifié la donne ? L'environnement en a-t-il souffert ?

Au seuil du XXI^e siècle, à quels défis la région est-elle confrontée ? De quels atouts

les pays arabes disposent-ils pour les relever ? Quels constats peut-on faire sur les stratégies mises en œuvre et sur la capacité d'ajustement à la nouvelle division internationale du travail liée au processus de mondialisation en cours ?

Les questions qui se posent sont nombreuses et difficiles.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance aux professeurs Daniel Noin et Abdelkader Sid Ahmed (Université de Paris 1) pour avoir entrepris, à ma demande, des recherches sur ces sujets et pour la qualité de leur travail. Le premier est un spécialiste de l'étude géographique des populations et a longtemps travaillé dans le monde arabe. Le second est spécialisé dans l'étude de l'économie des pays arabes. Je remercie aussi Geneviève Decroix, cartographe du laboratoire Prodig au Centre national de la recherche scientifique (Paris), et Marie-Françoise Courel, directrice de ce laboratoire, pour les travaux cartographiques effectués à cette occasion.

Au Dr Nafis Sadik, directrice générale du FNUAP, j'adresse enfin mes vifs remerciements pour l'intérêt qu'elle a manifesté pour cette publication et pour le soutien financier que le Fonds lui a accordé.

Gustavo López Ospina
Directeur EPD

Remerciements

Cette carte a été publiée avec l'active participation du Laboratoire de cartographie du Centre national de la recherche scientifique (Laboratoire Prodig, Institut de géographie, Paris). Sa directrice, M^{me} Marie-Françoise Courel, lui a apporté son plein soutien et M^{me} Geneviève Decroix, géographe-cartographe, a effectué avec beaucoup de compétence et de patience le travail de réalisation de la carte hors texte. À l'une et à l'autre, j'exprime ma reconnaissance.

Je remercie vivement aussi M. Gustavo López Ospina, Directeur du projet transdisciplinaire « Éduquer pour un avenir viable », pour l'intérêt qu'il a manifesté tout au long de ce travail, ainsi que M. Nour-Eddine Abed et M^{me} Mouna Samman, consultants du projet EPD, pour leurs commentaires et suggestions sur la première version du texte.

J'adresse par ailleurs également mes remerciements à MM. Abdellatif Fadlollah, professeur à l'Université Mohamed-V de Rabat, et Mohammad Siryani, professeur à l'Université Umm Al-Qura de La Mecque, pour leur collaboration.

Le texte a été rédigé par Daniel Noin, professeur à l'Université de Paris 1, Panthéon-Sorbonne, et Abdelkader Sid Ahmed, chercheur à l'IRD, professeur à l'IEDES, Université de Paris 1, Panthéon-Sorbonne.

Sommaire

PARTIE I. LA POPULATION DU MONDE ARABE

Unité et diversité du monde arabe	11
L'effectif de la population au seuil du XXI^e siècle	13
Un ensemble de dix-neuf pays	13
Quelque 275 millions de personnes	15
La croissance de la population	19
Une formidable augmentation au cours du siècle dernier	19
Des évolutions disparates à la fin du XX ^e siècle	23
Les caractéristiques démographiques	26
La forte diminution de la mortalité	26
Une baisse marquée mais inégale de la fécondité	28
Des migrations internationales de grande ampleur	32
Des structures démographiques différenciées	35
La distribution spatiale de la population	40
Un large éventail de densités	40
Une répartition fortement contrastée	41
De nombreux facteurs explicatifs	44
Un environnement fragile et dégradé	50
L'urbanisation de la population	53
Une longue tradition urbaine	53
Une vive croissance au cours du XX ^e siècle	54
Une urbanisation assez forte mais inégale	55
Villes de la mer et villes du désert	58
L'évolution future de la population	61
Des hypothèses convergentes sur la dynamique	61
Une forte croissance démographique à prévoir	63
Références	70

PARTIE II. PERSPECTIVES ET DÉVELOPPEMENT

L'intégration de la région arabe au noyau industriel occidental : une relation centre-périphérie 76

Agriculture de rente et périphérisation 76

Pétrole et périphérisation 77

La dépendance de la région arabe à la veille des indépendances 78

Les stratégies de développement postindépendantistes 81

L'euphorie rentière 81

Le désenchantement 81

Perspectives à moyen et long termes pour la région arabe : défis et stratégies 90

L'alternative de développement d'inspiration libérale 91

Le paradigme asiatique à la rescousse 94

Références 99

Annexes 104

Annexe I :

Pays arabes, indicateurs du développement 105

Annexe II :

Région arabe : participation des sous-secteurs
manufacturiers au secteur manufacturier 106

Annexe III :

Les budgets arabes : caractéristiques et structures 107

Annexe IV :

Région arabe : volume, rythme et structure des échanges 108

PARTIE I

**La population
du monde arabe**

Unité et diversité du monde arabe

Des bords de l'Atlantique aux rives de l'océan Indien, le monde arabe offre **une certaine unité** qui le distingue très nettement des pays du sud de l'Europe ou de l'Afrique subsaharienne.

Cette unité est d'abord physique car tout au long de cet ensemble de pays règne la même ambiance climatique. Les mêmes paysages naturels, marqués par la sécheresse, s'offrent au regard.

Plus nettement encore, l'unité est humaine. Presque partout, les populations parlent la même langue et ont les mêmes façons de vivre. Les tensions et les affrontements de l'époque contemporaine ne doivent pas faire oublier que le monde arabe a été unifié pendant de longues périodes au cours de l'histoire et spécialement pendant celle qui a suivi les conquêtes des VII^e et VIII^e siècles. Tous les peuples de la région en ont été marqués et semblent avoir été façonnés, pour l'essentiel, par les mêmes influences. Cette relative unité culturelle explique l'aspiration assez communément répandue à former une « nation arabe » et les tentatives de réunification qui ont été faites à plusieurs reprises depuis les années 60.

Il convient pourtant de garder présent à l'esprit que **l'évolution politique, économique et sociale des dernières décennies a nettement différencié les diverses parties du monde arabe**. Les modèles de développement qui ont été choisis, à tendance libérale ou socialiste,

ont été fort divers. Le rapide essor de la production pétrolière a changé la donne en raison du processus d'enrichissement qui en est résulté. L'importance énorme des réserves d'hydrocarbures a conféré un intérêt stratégique de premier ordre à plusieurs producteurs. Les pays pétroliers du Moyen-Orient, en particulier, sont devenus une pièce clé de l'économie mondiale et un enjeu politique essentiel.

L'enrichissement généré par le pétrole a cependant été très diversement réparti entre les pays et fort inégalement partagé entre les groupes sociaux vivant dans les pays producteurs. Il en est résulté des rythmes d'évolution différents et une grande hétérogénéité démographique, économique et sociale.

La différenciation a de multiples facettes. Les pays arabes sont d'abord très différents par leur étendue : deux sont minuscules, tandis que trois sont relativement vastes. Ils se distinguent ensuite par des effectifs de population très divers variant de 1 à plus de 100. Les traits démographiques, homogènes il n'y a pas longtemps, sont devenus disparates : ainsi, le taux d'accroissement naturel varie maintenant du simple au triple. Les traits économiques les distinguent plus nettement encore ; entre les riches émirats qui vivent de la rente pétrolière et les pays pauvres qui doivent compter en premier lieu sur l'agriculture et l'élevage pour faire vivre leurs habitants, l'écart est devenu énorme. Le produit intérieur brut varie de 1 à 100 selon les pays. Le produit par tête, même corrigé pour tenir compte des parités de pouvoir d'achat, varie au moins de 1 à 40. Quant au niveau de développement, il est aujourd'hui très contrasté comme le montre par exemple l'indicateur du développement humain calculé par la Banque mondiale en combinant plusieurs données relatives au revenu, à la durée moyenne de vie et à l'alphabétisation des adultes : certains émirats du golfe Arabo-Persique figurent en bonne place avec des indices

supérieurs à 0,80 qui les apparentent aux pays d'Europe de l'Est ou d'Amérique latine pour le niveau général de développement (Koweït et Bahreïn, 0,83), tandis que trois États sont dans le bas du tableau, en compagnie des pays de l'Afrique subsaharienne, avec des indices inférieurs à 0,50 (Soudan, 0,47 ; Yémen et Mauritanie, 0,45).

Pour l'étude de la population du monde arabe, cette situation incite à mettre l'accent sur les aspects géographiques plutôt que sur la dynamique démographique. Cette dernière a d'ailleurs fait l'objet de nombreuses études alors que ce n'est pas le cas pour les premiers : ainsi, la distribution spatiale des habitants, les rapports de la population avec le développement et l'environnement, les variations des paramètres démographiques selon les pays et les perspectives de population ont été peu analysés jusqu'à présent.

Les questions ne manquent pas. Comment se présente la distribution géographique de la population dans cette région, où milieux désertiques et milieux de steppes tiennent une si large place ? Comment évolue-t-elle ? Les aspects physiques suffisent-ils à rendre compte des particularités de la distribution ? L'histoire a-t-elle joué un rôle important pour expliquer certaines concentrations ? Dans quelle mesure la présence humaine, qui tend à s'alourdir rapidement, dégrade-t-elle l'environnement ? Où en est l'urbanisation alors que des villes apparaissent partout et que certains centres urbains sont déjà devenus énormes ? Quelles sont les variations spatiales de la fécondité, de la mortalité et de l'accroissement naturel ? Quelle place les migrations tiennent-elles dans les évolutions en cours ? Quelles sont les perspectives démographiques ? Le milieu, qui comporte de sévères limitations, peut-il supporter sans dommage un fort accroissement de la population ?

À certaines de ces questions, il est facile de répondre car la connaissance de la population a beaucoup progressé au cours des deux ou trois dernières décennies. À d'autres, il est malaisé de le faire car, sur nombre de sujets, informations et investigations sont encore insuffisantes.

L'effectif de la population au seuil du XXI^e siècle

Combien y a-t-il d'habitants dans le monde arabe au tournant du siècle ? À cette question très simple en apparence, il n'est pas possible de fournir d'emblée la réponse. Il faut d'abord définir le monde arabe car la liste des États qui le constitue varie quelque peu selon les définitions retenues. Il faut aussi apporter quelques précisions sur l'information statistique disponible car la population n'est pas partout dénombrée de façon rigoureuse.

Un ensemble de dix-neuf pays

Une définition politique, considérant l'ensemble des pays membres de la Ligue arabe, peut à première vue sembler adéquate. Rappelons que cette Ligue se compose de vingt et un États auxquels s'ajoute l'Autorité palestinienne, soit vingt-deux entités politiques. Cette définition n'est pourtant pas satisfaisante. Force est d'observer que, depuis sa formation en 1945, cet organisme a varié plusieurs fois dans son extension. Certains États, dont nul ne peut contester le caractère arabe, n'en ont pas fait partie jusque dans les années 70 (les Émirats arabes unis, la Mauritanie et Oman). Un État comme l'Égypte, souvent considéré comme le pilier de l'édifice, en a été exclu pendant dix ans pour des raisons politiques. Enfin, trois États dont la population n'est pas arabophone en général – les Comores, Djibouti et la Somalie – y ont été admis ; les populations des Comores utilisent surtout des

dialectes proches du swahili ; celles de Djibouti et de Somalie parlent habituellement des dialectes couchitiques.

Une définition purement linguistique n'est pas tout à fait satisfaisante non plus. Du fait de son histoire, en effet, le monde arabe ne se confond pas strictement avec le monde arabophone. Il existe des populations parlant arabe, implantées de longue date dans des nations qui ne font pas partie du monde arabe, comme la République islamique d'Iran, Israël, la Turquie et divers pays d'Afrique orientale. Il existe aussi, depuis quelques décennies ou plus, des communautés parlant arabe dans des pays occidentaux, tels que la France, le Royaume-Uni, les États-Unis d'Amérique et le Canada. Quant à Malte, c'est un pays chrétien arabophone ; le dialecte maltais est en effet proche de l'arabe dialectal tunisien.

Pour avoir une définition satisfaisante, il faut tenir compte à la fois de la langue et de la religion (Lacoste, 1995). Le monde arabe peut ainsi être défini comme **l'ensemble des pays dont les populations autochtones sont arabophones et musulmanes, en totalité ou en majorité.**

Il faut bien sûr tenir compte des populations issues du pays lui-même et non des populations d'origine étrangère qui peuvent être importantes dans quelques émirats du Golfe.

Il faut aussi faire abstraction du fait que la langue parlée n'est pas strictement la même partout, bien que son origine soit commune. Il existe en effet de nombreuses variantes dialectales de l'arabe d'un pays à l'autre, voire d'une région à l'autre au sein d'un même pays (Cohen *in* Perrot, 1989).

Il faut enfin faire abstraction des ramifications de l'islam. Les populations du monde arabe sont sunnites pour plus des neuf dixièmes, mais elles se distinguent par des rites particuliers qui introduisent des diffé-

rences non seulement dans la pratique religieuse, mais aussi dans la vie sociale : dans le nord de l'Afrique, du Maroc à l'Égypte, c'est le rite malékite qui domine ; en Arabie, c'est le rite hanbalite ou wahhabite ; en Iraq, c'est le rite hanafite ; en République arabe syrienne, au Yémen et dans les pays du Golfe, c'est le rite chaféite. Il existe aussi des non-sunnites comme les chiïtes d'Iraq et du Liban, les kharijites d'Oman, les zaïdites du Yémen, les alaouites de la République arabe syrienne et les druzes du Liban ou de cette même République (*Grand Atlas des religions*, 1988).

Si on considère les pays dont les populations autochtones sont majoritairement arabophones et musulmanes, **le monde arabe comprend dix-neuf États** :

→ Dans le nord de l'Afrique, de l'ouest à l'est, ce sont la Mauritanie, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Jamahiriya arabe libyenne, l'Égypte et le Soudan, soit sept pays dont les populations sont musulmanes en quasi-totalité et arabophones en majorité. Ces pays ont des populations qui ne parlent pas arabe mais qui le comprennent plus ou moins, en particulier les Berbères du Maroc et d'Algérie, les Toucouleur et Sarakolé de Mauritanie, les Nouba et Dinka du Soudan. Ils ont aussi des populations arabophones non musulmanes comme les coptes d'Égypte qui sont chrétiens.

En attendant le règlement de la question du Sahara occidental, ce territoire est tantôt considéré à part et tantôt rattaché au Maroc. De fait, il est sous administration marocaine depuis la « Marche verte » de 1975. Pour des raisons diverses, le référendum d'autodétermination qui doit y être organisé par les Nations Unies afin de déterminer son statut politique a toujours été différé jusqu'à présent.

→ Dans l'ouest de l'Asie, du nord au sud, ce sont la République arabe syrienne, l'Iraq, le Liban, la Jordanie, l'Arabie saoudite, le Koweït, Bahreïn, Qatar, les Émirats arabes unis, Oman et le Yémen.

Il faut leur ajouter l'entité politique palestinienne dans la mesure où celle-ci constitue une amorce de construction étatique. La reconnaissance officielle de la Palestine en tant qu'État semble désormais en bonne voie et pourrait intervenir dans les prochains mois ou les prochaines années. En attendant un règlement politique, la Palestine sera ici considérée comme formée par la Cisjordanie et la bande de Gaza ; ce sont les seuls territoires sur lesquels l'Autorité palestinienne exerce en partie un contrôle et sur lesquels des informations statistiques sont disponibles ; la question de la partie orientale de Jérusalem reste en suspens.

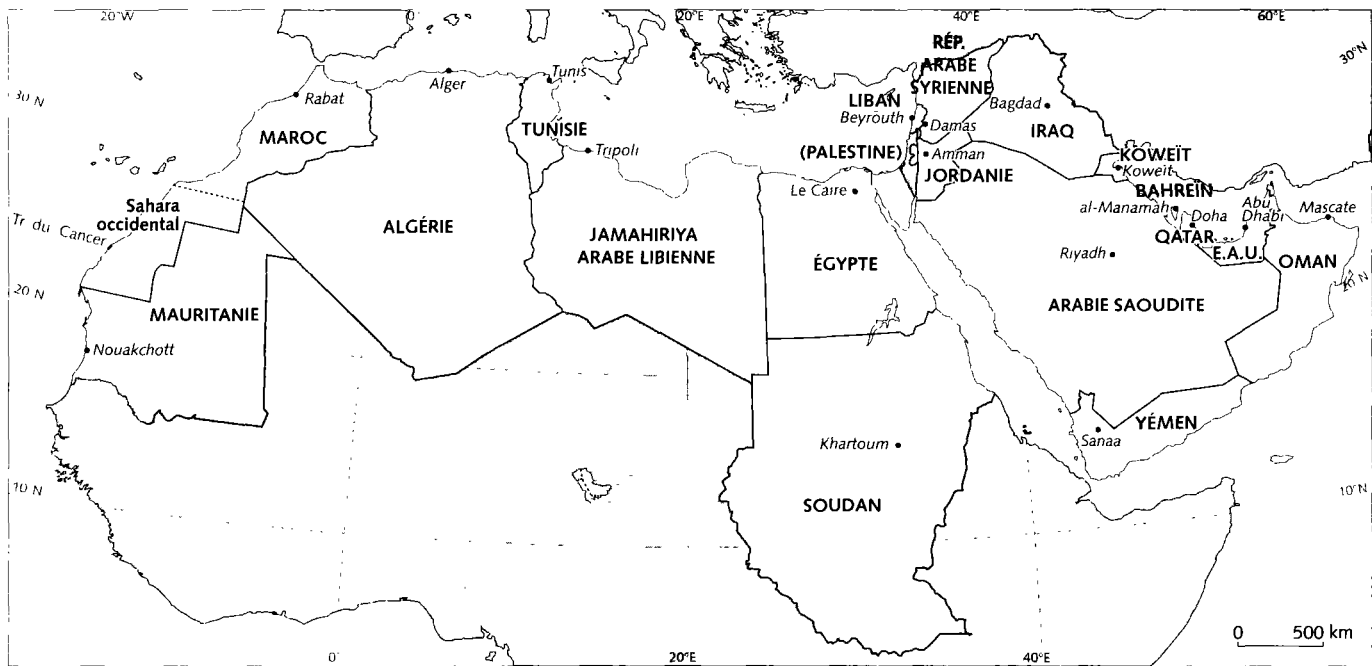
Ces douze pays arabes d'Asie ont des populations qui sont très majoritairement arabophones et musulmanes. Elles comprennent toutefois des musulmans qui n'utilisent pas l'arabe, comme les Kurdes d'Iraq, et des arabophones qui ne sont pas musulmans, comme les maronites du Liban, les gréco-melchites de Syrie, les nestoriens et chaldéens d'Iraq (Sellier, 1993 ; Lemarchand, 1994).

Ces divers pays forment au total un vaste ensemble territorial d'un seul tenant, qui s'étend sur près de 8 000 km d'ouest en est, et qui couvre un peu plus de 13 millions de km² (*World population atlas*, 1999). Les superficies des divers pays de la région diffèrent considérablement. Le plus petit, Bahreïn, a moins de 700 km², tandis que le plus vaste, le Soudan, n'en a pas moins de 2,5 millions (fig. 1).

Dans cet ensemble, on distingue traditionnellement l'Occident et l'Orient, le Maghreb et le Machrek.

Le terme de **Maghreb** a toutefois deux acceptions, tantôt une acception restreinte, limitée au Maroc, à l'Algérie et à la Tunisie, tantôt une acception large ajoutant la Mauritanie et la Jamahiriya arabe libyenne à ces trois pays. Ce sous-ensemble, qui a plusieurs fois constitué une unité politique

Figure 1 • Les pays du monde arabe



au cours de l'histoire, a ressurgi sous la forme de l'Union du Maghreb arabe en 1989 sans toutefois se concrétiser réellement par une politique commune.

Le terme de **Machrek** désigne habituellement le groupe des pays de l'Orient arabe, Égypte comprise.

Quelque 275 millions de personnes

Très disparates par leur étendue, les divers pays du monde arabe le sont aussi par leur importance démographique.

Des données statistiques encore incertaines

Avant de préciser l'effectif des diverses populations, il convient de noter que l'information statistique n'est pas encore de bonne qualité en général, en dépit des progrès accomplis dans ce domaine depuis deux ou trois décennies.

La période proprement statistique a en effet commencé tardivement dans le monde arabe. Les recensements conduits selon des

normes rigoureuses n'ont été organisés qu'à une époque assez récente : en 1960 pour l'Algérie, le Maroc, la République arabe syrienne et la Tunisie ; en 1961 pour le Koweït ; en 1962-1963 pour l'Arabie saoudite ; en 1965 pour l'Iraq et la Mauritanie ; en 1966 pour l'Égypte et la Jamahiriya arabe libyenne ; en 1968 pour les Émirats arabes unis. Parfois, ce fut encore plus tard : en 1970 au Qatar ; en 1973 au Soudan et dans l'ex-Yémen du Sud ; en 1975 dans l'ex-Yémen du Nord. Dans le sultanat d'Oman, le premier recensement n'a été effectué qu'en 1993. Encore ces opérations de recensement n'ont-elles pas toujours été menées avec toute la rigueur souhaitable en raison de l'insuffisance des moyens mis en œuvre et de la résistance des populations face à ce type d'investigation. Pour quelques parties du monde arabe enfin, aucun recensement digne de ce nom n'a pu être organisé jusqu'à présent en raison de difficultés politiques. Dans le Sahara occidental, l'effectif de la population n'est estimé que de façon très incertaine ; c'est d'ailleurs une des pommes de discorde entre les protagonistes du conflit concernant ce territoire. Au Liban, aucun recensement véritable n'a

encore été organisé afin de ne pas remettre en cause le fragile partage des fonctions politiques entre chrétiens et musulmans qui repose sur un dénombrement, très incertain sans doute, effectué en 1932 ; après les malheurs que le pays a connus, il faudra encore attendre un peu pour qu'un recensement puisse être envisagé. Dans les territoires palestiniens, aucun recensement n'a été organisé non plus ; on ne dispose que de dénombrements approximatifs de source israélienne.

Le défaut commun de ces opérations de recensement ou de dénombrement est sans aucun doute la **sous-estimation de la population**, mais rares ont été les enquêtes permettant de la mesurer. Quand elles ont été faites, elles ont confirmé que la population avait été sensiblement sous-évaluée : ainsi, elle l'aurait été de 2,4 % en Mauritanie en 1988, 2,7 % à Bahreïn en 1981, 6,7 % au Soudan en 1993 et 6,9 % en Égypte en 1986 (*World population prospects*, 1994, 1996).

Des effectifs très contrastés

Si, au caractère approximatif des dénombrements, on ajoute les incertitudes relatives à la dynamique démographique, il n'est pas étonnant qu'il y ait parfois des différences dans l'estimation du nombre d'habitants de tel ou tel pays selon les sources consultées.

Pour les divers pays du monde arabe, voici par exemple les chiffres indiqués par la Division de la population des Nations Unies (New York) et le Population Reference Bureau (Washington) pour l'année 1998 : tableau 1.

La principale divergence concerne le Liban, pour lequel l'estimation du Population Reference Bureau dépasse d'un tiers celle des Nations Unies. Ce n'est pas vraiment étonnant dans la mesure où les estimations du nombre des habitants reposent sur des dénombrements anciens, des données assez approximatifs sur la vitesse de croissance et des estimations diverses sur les effets

démographiques de la longue guerre civile qui a ravagé le pays.

Il est sûr néanmoins que les diverses populations du monde arabe ont des **effectifs extrêmement disparates** (fig. 2). Le pays le plus peuplé est l'Égypte avec 65,5 millions d'habitants environ en 1998 ; c'est un poids hors norme au sein de cet ensemble puisqu'il en représente le quart à lui seul. L'Algérie vient au deuxième rang avec 30 millions de personnes. Le Soudan et le Maroc la suivent avec près de 28 millions d'habitants. Les moins peuplés sont les émirats de Bahreïn et de Qatar avec environ 0,6 million chacun.

Un poids démographique plutôt modeste dans le monde

Pour l'ensemble du monde arabe cependant, la différence entre les deux sources est faible : le total s'élève à 259 millions pour les Nations Unies en 1997-1998 et à 263 millions pour le Population Reference Bureau en 1998.

En appliquant à ces chiffres le taux d'accroissement admis pour la fin du XX^e siècle, on peut estimer que le total n'est pas très loin de **275 millions d'habitants en l'an 2000**.

En dépit d'une forte augmentation pendant la seconde moitié du XX^e siècle, le poids démographique du monde arabe reste relativement modeste puisqu'il représente environ 4,5 % de la population mondiale à cette date.

**Tableau 1 • Effectif de la population
en millions d'habitants, 1997-1998**

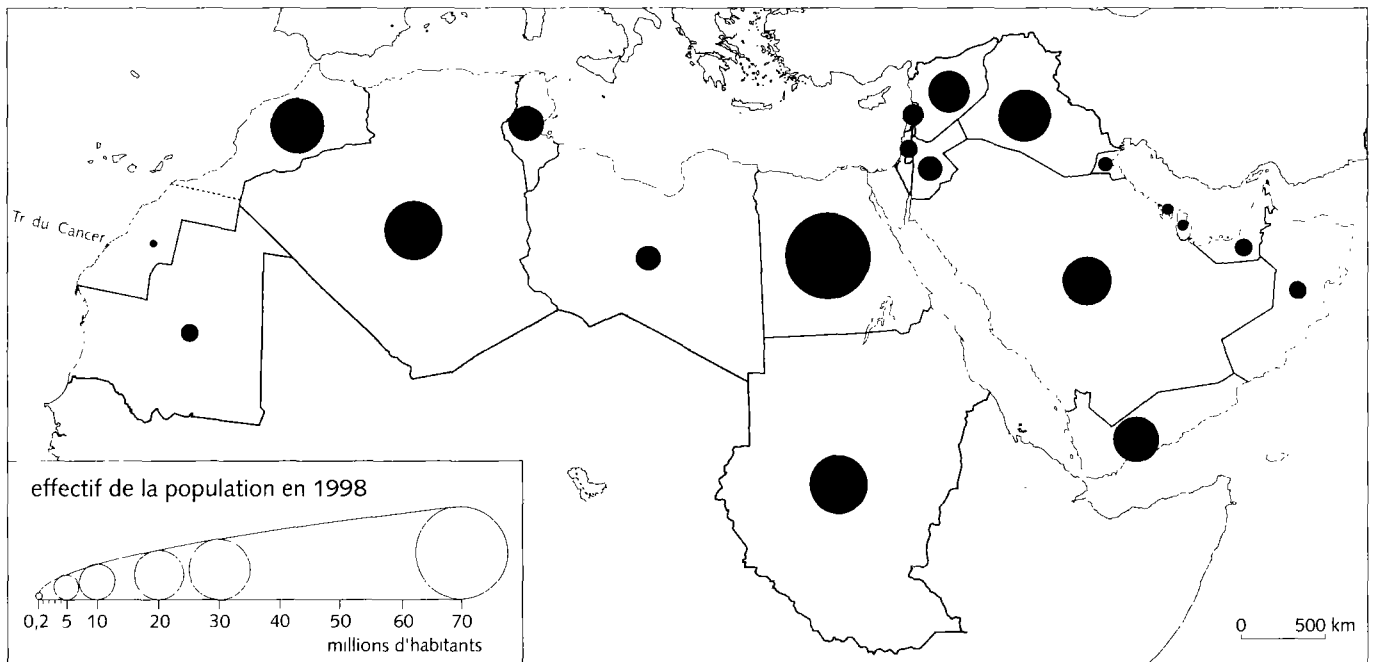
	Nations Unies (Div. de la population)	Population Reference Bureau (1998)
Algérie	29,8	30,2
Jamahiriya arabe libyenne	5,3	5,7
Maroc	27,2	27,7
Mauritanie	2,5	2,5
Sahara occidental	0,3	0,2
Tunisie	9,3	9,5
Pays du Maghreb	74,4	75,8
Égypte	65,4	65,5
Soudan	28,0	28,5
Pays du Nil	93,4	94,0
Iraq	21,6	21,8
Jordanie*	4,4	4,6
Liban	3,1	4,1
Palestine**	2,8	2,9
République arabe syrienne	15,2	15,6
Pays du Croissant fertile	47,1	49,0
Arabie saoudite	20,0	20,2
Bahreïn	0,6	0,6
Émirats arabes unis	2,3	2,7
Koweït	1,8	1,9
Oman	2,3	2,5
Qatar	0,6	0,5
Yémen	16,5	15,8
Pays de la péninsule arabique	44,1	44,2

* Non compris la Cisjordanie.

** Cisjordanie et bande de Gaza.

Sources : *World population prospects, the 1998 revision* (moyenne de la période 1995-2000 selon la perspective la plus probable) ;
World population data sheet, 1998.

**Figure 2 • Poids démographique
des pays du monde arabe à la fin du xx^e siècle**



Source : *World population data sheet*, 1998.

La croissance de la population

Comment la population du monde arabe a-t-elle évolué pour arriver à l'effectif actuel de 275 millions de personnes ? Il n'est pas facile non plus de répondre à cette question. Si le nombre des habitants n'est pas connu de nos jours avec la précision souhaitable, il va de soi qu'il l'est encore moins dans le passé. Il n'est pas nécessaire de remonter bien loin pour que l'approximation devienne grande.

Il est sûr néanmoins, en dépit de l'incertitude caractérisant les chiffres, que la population du monde arabe a connu une très vive croissance au cours des dernières décennies.

Une formidable augmentation au cours du siècle dernier

De maigres informations sur le passé de la population

La seule période pour laquelle on dispose d'informations relativement fiables est la seconde moitié du XX^e siècle. La Division de la population des Nations Unies, utilisant recensements, dénombrements, estimations et modèles, a reconstitué l'évolution de l'effectif des diverses populations, par période quinquennale, depuis 1950 (*World population prospects*, 1998).

Il existe également des estimations pour la période 1920-1950 établies naguère par la même institution (*World population prospects*, 1966) ou par l'Institut international de statistique (*Aperçu de la démographie*, 1931), mais les chiffres en sont moins sûrs

car ils sont issus d'estimations pour la plupart des pays.

Pour la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e, les données sont rares et franchement incertaines. Dans l'Empire ottoman, toutes les populations n'étaient pas dénombrées. De plus, les changements intervenus dans les limites politiques viennent compliquer les évaluations car il faut évidemment considérer les pays dans leurs frontières actuelles. Dans quelques cas (Égypte, Algérie, Tunisie, Iraq), on dispose de dénombrements plus ou moins bien conduits ou d'estimations de source administrative (Clarke et Fisher, 1972). Dans les autres, les estimations sont plus souvent des impressions que des chiffres dûment établis, comme le chiffre de 4 à 5 millions d'habitants avancé pour le Maroc par un officier français ayant sillonné le pays au début du siècle.

Du XVI^e siècle à la fin du XIX^e, les chiffres sont très rares. Ils proviennent le plus souvent des dénombrements ou estimations des autorités ottomanes et ils doivent être utilisés avec prudence (Reimer, 1996). Certains voyageurs européens ont également avancé des chiffres, mais il est difficile de savoir s'ils sont toujours fondés. Ainsi, à la fin du XVIII^e siècle, le philosophe et écrivain français Volnay indique le chiffre de 2,3 millions d'habitants pour la région couvrant à la fois la République arabe syrienne, le Liban, Israël, la Palestine et la Jordanie (Volnay, 1787, cité par Samman, 1978). Il est exceptionnel qu'il y ait eu une investigation méthodique comme celle effectuée par les savants français ayant accompagné Bonaparte en Égypte lors de l'expédition de 1799 et qui avait abouti au chiffre de 2,5 millions d'habitants ; encore celui-ci est-il aujourd'hui considéré comme nettement sous-estimé (Panzac, 1982).

En fin de compte, on ne dispose de données valables ou à peu près valables que pour une partie du monde arabe et seulement pour le XX^e siècle.

Une population presque septuplée en un siècle

En rassemblant les informations les plus dignes de confiance, il est possible, tout au plus, de reconstituer un siècle d'évolution de la population pour le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, l'Égypte et l'Iraq, de façon un peu approximative néanmoins pour le début du XX^e siècle.

Les courbes figurant cette évolution sur une échelle logarithmique se présentent comme des S couchés, très allongés (fig. 3). Rappelons qu'avec cette échelle des valeurs très différentes peuvent être représentées et que les mêmes taux de croissance sont figurés par la même pente quel que soit l'effectif de la population. Il est visible que les évolutions ont été grossièrement les mêmes dans les cinq pays. Au début du siècle, les pentes des courbes sont faibles car la croissance est encore modérée ; elles deviennent de plus en plus raides ensuite, entre 1920 et 1980, pour finalement s'adoucir à la fin du siècle, indiquant ainsi une croissance ralentie. Outre la similitude d'allure, ce qui frappe surtout, c'est la remarquable augmentation de la population puisque les effectifs ont été multipliés par six au cours du siècle.

À partir de ces données, il est possible d'avoir une idée générale de l'évolution dans l'ensemble du monde arabe. Pour les années 1920-1940, les données ne sont pas très sûres, mais elles peuvent être considérées comme des approximations acceptables. Pour 1900, on peut calculer une estimation par extrapolation à partir des cinq pays précédemment retenus ; comme ils représentent 60 % de la population du monde arabe en 1920 et 1930, on peut raisonnablement supposer qu'il en était à peu près de même au début du siècle compte tenu de la relative inertie du poids démographique de chaque pays au sein de l'ensemble dans une période de faible changement. Le chiffre ainsi obtenu pour la totalité du monde arabe se monte à 41 millions d'habitants pour 1900, ce qui représentait à peu près 2,5 % de la population

mondiale à cette date. Observons que cette estimation est un peu supérieure à celles avancées jusqu'à présent : l'effectif de la population était en effet estimé à 36 millions pour Courbage et Khlaf (1993) et à 39,8 millions pour McEvedy et Jones (1978). Pourtant, dans la mesure où les données disponibles pour 1920-1930 pèchent plutôt par sous-estimation que l'inverse, le chiffre avancé ci-dessus pour 1900 est sans doute un minimum ; s'il doit être révisé, c'est plutôt en hausse.

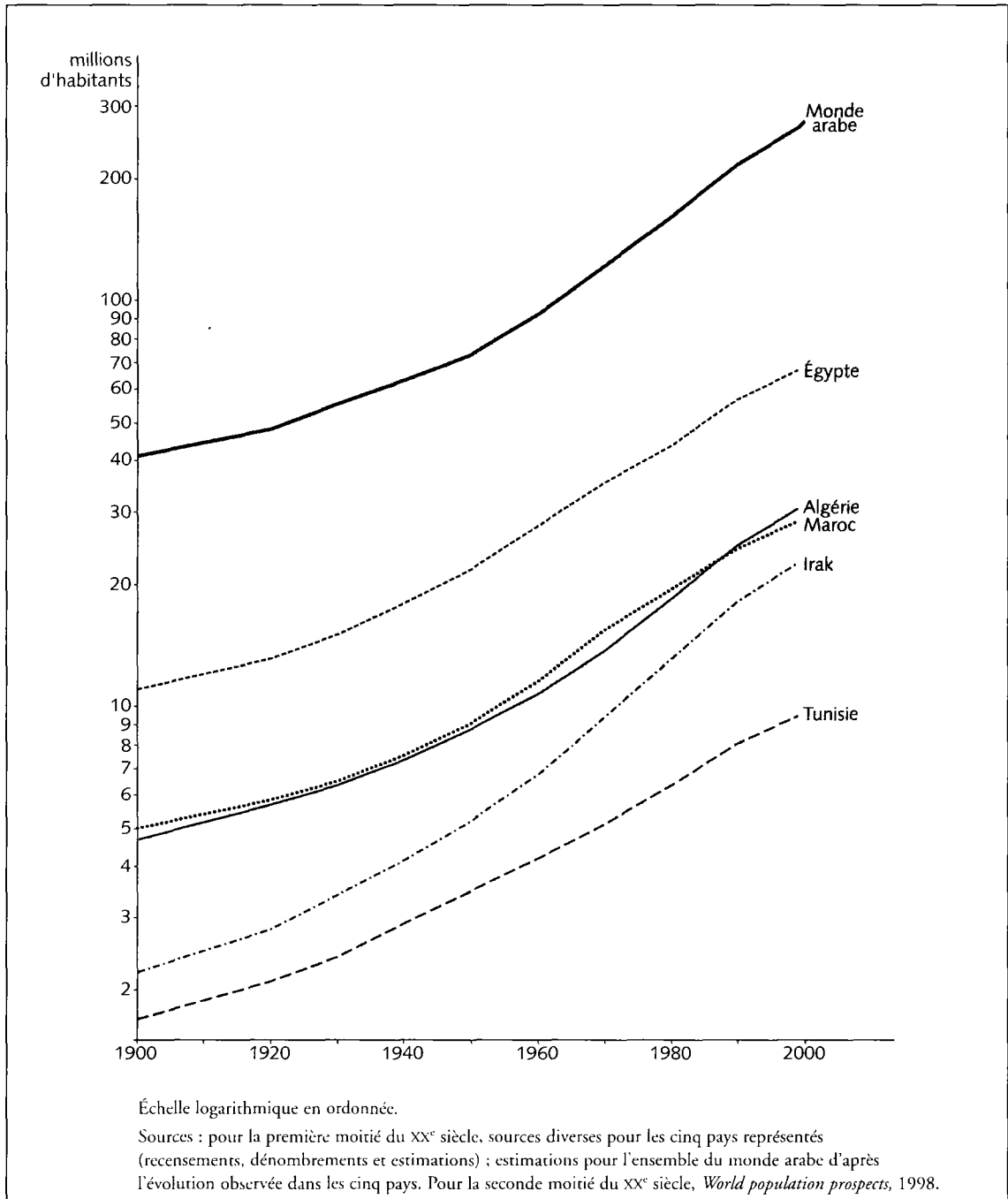
Tel quel, il fait apparaître que **l'augmentation de la population dans l'ensemble du monde arabe a été vraiment remarquable au cours du XX^e siècle**, puisque l'effectif total serait passé de quelque 41 millions en 1900 à 275 millions en 2000, soit une multiplication par 6,7. C'est un chiffre plus élevé que pour les cinq pays précédemment retenus, mais dont on peut aisément rendre compte par la croissance démographique exceptionnellement forte des pays pétroliers de l'Orient arabe, elle-même due pour une part à l'immigration. La population n'a-t-elle pas été multipliée par 30 en un demi-siècle dans les Émirats arabes unis ?

L'augmentation, en tout cas, a été plus vigoureuse dans le monde arabe qu'en Asie orientale, en Asie du Sud ou en Afrique subsaharienne ou, d'une façon générale, dans l'ensemble des pays en développement.

Les deux temps de la croissance

À partir des chiffres collectés, il est également possible d'observer le rythme de la croissance démographique et l'augmentation annuelle de la population (fig. 4). Les courbes montrent clairement la façon dont la transition démographique s'est déroulée. Rappelons que la **transition démographique** peut être définie comme le passage du régime ancien, à mortalité et fécondité élevées, au régime moderne, caractérisé au contraire par une mortalité et une fécondité faibles. Dans les pays arabes comme ailleurs,

Figure 3 • Évolution de la population dans le monde arabe au cours du xx^e siècle



la cadence de la croissance a augmenté pendant une longue période jusqu'à ce qu'elle atteigne un point culminant et amorce ensuite une diminution.

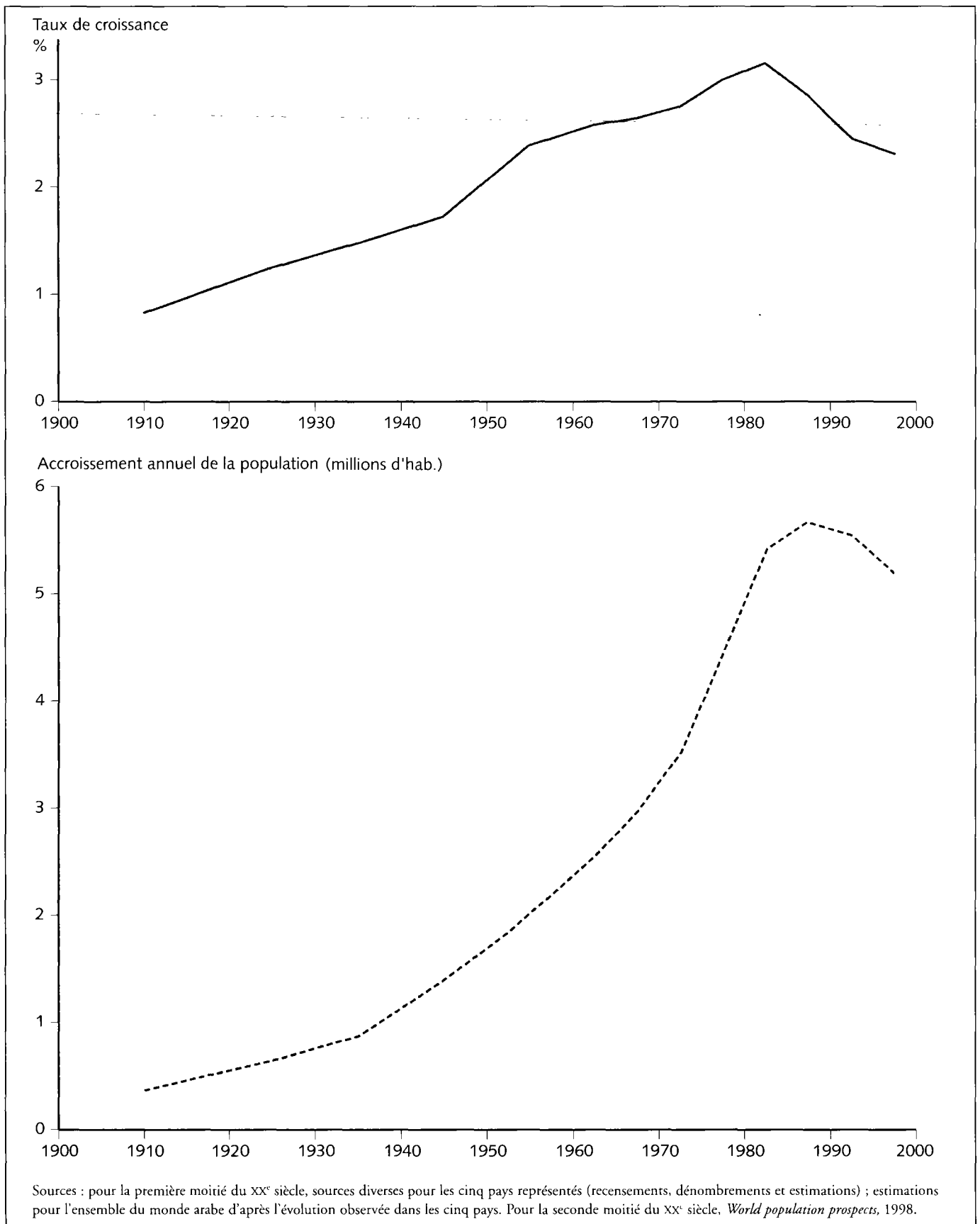
→ **La phase d'augmentation de la croissance** s'est étendue au moins du début du xx^e siècle jusqu'aux années 80. En vérité, elle a sans doute été plus longue

encore car, au commencement du siècle, la croissance était assez forte, ce qui signifie qu'elle était déjà en cours depuis un bon moment. Il est malheureusement difficile de remonter plus haut car les rares données disponibles, pour l'Algérie et l'Égypte en particulier, sont passablement incertaines ; elles ne permettent guère de faire des généralisations. Pour l'Égypte, en tout cas, la

Figure 4 • Évolution de la croissance démographique du monde arabe au cours du xx^e siècle

En haut : évolution du taux de croissance (en %).

En bas : évolution de l'accroissement annuel de la population (en millions de personnes).



Sources : pour la première moitié du xx^e siècle, sources diverses pour les cinq pays représentés (recensements, dénombremets et estimations) ; estimations pour l'ensemble du monde arabe d'après l'évolution observée dans les cinq pays. Pour la seconde moitié du xx^e siècle, *World population prospects*, 1998.

transition semble au moins avoir commencé dans les dernières décennies du XIX^e siècle (Fargues, 1986).

Après 1920, la croissance devient plus vigoureuse bien qu'il y ait encore, de temps en temps, des épidémies et des famines de faible intensité. Dans les années 30, la croissance s'élève à 1,5 % par an environ et l'accroissement total de la population représente à peu près 1,5 million de personnes par an dans l'ensemble du monde arabe. Elle connaît ensuite une accélération car les crises qui caractérisaient naguère la mortalité disparaissent peu à peu ; le taux de croissance passe à 2,5 % par an dans les années 60 et à 3 % dans les années 70, ce qui représente respectivement 2,8 et 4 millions d'habitants supplémentaires par an, en moyenne, pour ces deux décennies.

Dans le processus de transition, cette phase au cours de laquelle le taux de croissance augmente sans cesse correspond au recul progressif de la mortalité alors que la fécondité reste élevée. Globalement, l'immigration en provenance de pays extérieurs au monde arabe n'a qu'une très faible incidence au cours de ces années.

→ **Le point culminant de la croissance** semble être intervenu au cours du quinquennat 1980-1985 pour l'ensemble du monde arabe. Ce maximum a été à la fois élevé et tardif.

Avec 3,2 % par an, il a été particulièrement fort en effet. Le rythme en a été plus élevé que dans l'Asie du Sud et de l'Est (2,4 %), les petites îles du Pacifique (2,5 %), les Caraïbes (2,1 %) ou l'Amérique du Sud (2,7 %). Il a même été plus élevé que dans l'Afrique subsaharienne (2,9 %). Dans la mesure où l'immigration en provenance des pays non arabes est globalement peu importante encore, un tel chiffre implique une forte disparité dans l'évolution des naissances et des décès. Dans les années 80, la mortalité est en effet devenue assez faible tandis que la natalité conserve son niveau très élevé ou augmente encore un peu.

Intervenu seulement au début des années 80, le maximum a eu lieu dans le

monde arabe vingt ans après celui de l'Amérique du Sud, des Caraïbes et des îles du Pacifique et quinze ans après celui de l'Asie du Sud et de l'Est. Ce décalage est surtout dû à la résistance que la baisse de la fécondité a rencontrée dans les pays arabes. Ailleurs dans le monde, seule l'Afrique subsaharienne a connu un point culminant plus tardif.

L'accroissement annuel est considérable au cours de cette période : il s'élève à peu près à 5,5 millions de personnes par an.

→ **La phase de décélération de la croissance**, qui correspond à la baisse de la fécondité dans le processus de transition, a commencé vraiment à se manifester à partir des années 90.

Le recul manque encore pour la caractériser, mais il semble que la baisse soit assez rapide. Le taux de croissance avancé par les Nations Unies pour la période 1995-2000 (2,3 %) est sans doute assez prudent (d'après les données par pays de *World population prospects*, 1998). Il est possible que le taux ait été seulement de 2,1 % (d'après Courbage, 1999, scénario 1).

Au cours de cette phase, par contre, l'immigration en provenance des pays asiatiques non arabes contribue à augmenter légèrement le taux de croissance.

Des évolutions disparates à la fin du xx^e siècle

Si les mécanismes généraux de l'évolution ont été similaires dans tous les pays du monde arabe, le rythme n'a pas été partout le même, loin s'en faut.

Le maximum du taux de croissance a été plus ou moins élevé puisqu'il a varié de 2,5 à 3,6 %. Il a aussi été plus ou moins tardif : ainsi, il est intervenu d'abord au Liban et en Tunisie, puis au Maroc et dans deux pays du Golfe, Bahreïn et les Émirats arabes unis, dans les années 60, alors qu'il ne s'est pas produit avant les années 90 en Mauritanie, au Yémen et à Oman. Entre les

deux groupes, le décalage est donc d'une trentaine d'années.

En outre, **la fin du xx^e siècle a été marquée par des divergences prononcées dans l'évolution démographique des divers pays.** Elles ont été provoquées à la fois par les changements économiques, comme l'essor de la production pétrolière, et par divers changements affectant les sociétés arabes, spécialement ceux concernant la famille et la condition féminine. Il faut aussi ajouter l'effet de plusieurs conflits qui ont apporté leur lot de drames et de bouleversements.

On peut en prendre la mesure en observant les variations de la croissance démographique à deux moments différents, d'abord au cours des années 1980-1985 qui correspondent au maximum, ensuite au cours des années 1990-1995 qui sont les plus récentes à pouvoir être analysées (fig. 5).

Pour la **période 1980-1985**, la croissance démographique a connu de très larges variations autour d'une forte moyenne estimée à 3,2 %.

En Arabie saoudite et dans les pays du Golfe, la croissance a été particulièrement élevée en raison d'un accroissement naturel vigoureux, lui-même lié au caractère tardif de la transition, et surtout d'une immigration massive (Émirats arabes unis 8,5 % par an, Qatar 8,9 %, Arabie saoudite 5,5 %). En comparaison, la croissance a été modérée en Égypte et en Tunisie, pays déjà bien engagés dans la deuxième phase de la transition et, de plus, affectés par une émigration non négligeable (2,6 %). Le cas du Liban est particulier car, si l'accroissement y a été nul, c'est avant tout en raison de la guerre civile ; l'accroissement naturel a été annulé par l'émigration.

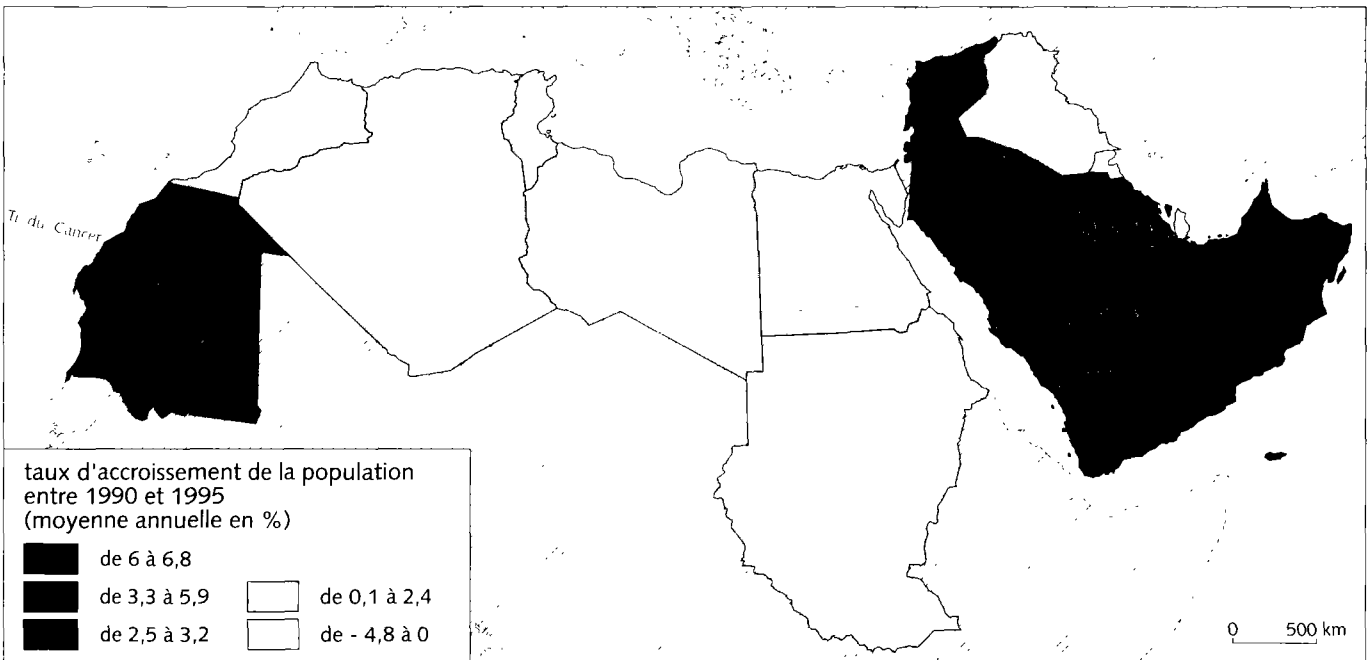
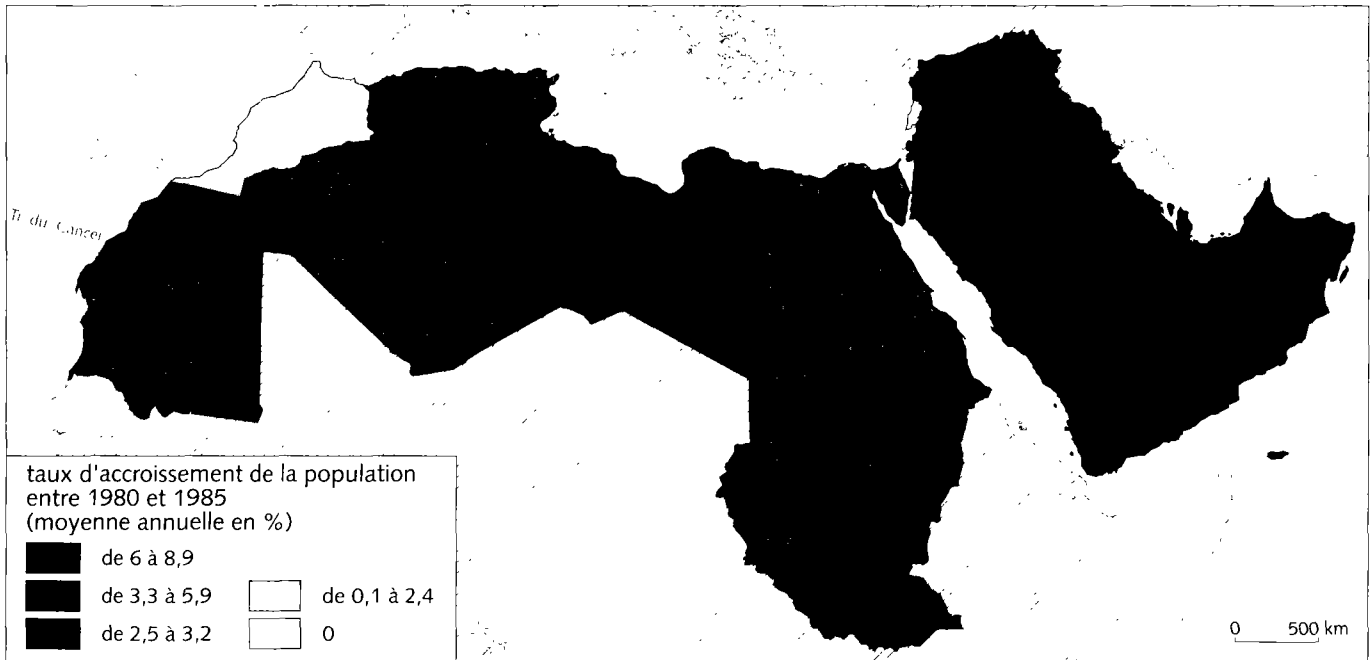
Pour la **période 1990-1995**, la croissance a nettement diminué d'une façon générale parce que la baisse de la fécondité est désormais devenue manifeste. Autour de la

moyenne, qui s'est abaissée à 2,4 %, les écarts sont encore plus accentués.

Les migrations économiques en direction des pays pétroliers ont connu un fort ralentissement à la suite de la baisse de prix des hydrocarbures. De plus, la guerre du Golfe a engendré d'importants flux migratoires à caractère politique ; le renvoi des Palestiniens du Koweït vers la Palestine et la Jordanie, explique les chiffres antithétiques de ces pays : + 6,8 % à Gaza et + 4,3 % en Jordanie, mais - 4,8 % au Koweït. Le retour dans leur pays des émigrés explique le chiffre exceptionnel du Yémen (+ 5,2 %) ainsi que le chiffre élevé du Liban (+ 3,3 %).

Il existe aussi des exemples de croissance démographique modérée due essentiellement à la baisse de la fécondité. Ainsi, au Maroc et en Tunisie, le freinage est devenu très net ; les mouvements migratoires ne jouent plus qu'un rôle accessoire dans l'évolution de la population. Au Maroc, par exemple, le taux de croissance s'est abaissé à 1,6 % par an au cours de cette période, dont 1,8 % pour l'accroissement naturel et - 0,2 % pour le solde migratoire.

**Figure 5 • Taux d'accroissement
de la population dans le monde arabe au cours
des périodes 1980-1985 et 1990-1995**



Source : *World population prospects*, 1998.

Les caractéristiques démographiques

Le monde arabe a connu des changements nombreux et rapides au cours des dernières décennies. Dans quelle mesure ceux-ci ont-ils affecté la sphère démographique ? Comment la natalité et la mortalité ont-elles évolué ? Quel a été le rôle des migrations ? Les structures de la population ont-elles été modifiées ? Quels ont été les facteurs de changement ?

Il est désormais possible de répondre à ces questions car l'information démographique a fait de grands progrès au cours de cette période même si les indicateurs ne sont pas encore très précis dans la plupart des États. Sans doute l'état civil a-t-il été mis en place dans une dizaine de pays, mais il n'est vraiment utilisable que dans cinq d'entre eux. Le plus souvent, la connaissance démographique s'appuie sur des enquêtes ; celles-ci fournissent rarement des données fines, mais elles permettent au moins de brosser un tableau démographique cohérent.

Le monde arabe se caractérise désormais par des différenciations marquées dans ce domaine.

La forte diminution de la mortalité

Des éléments qui contribuent à la dynamique démographique, la mortalité est indiscutablement celui qui a connu l'évolution la plus rapide.

Les indicateurs mesurant la mortalité ont sans doute diminué lentement mais régu-

lièrement depuis le début du XX^e siècle, voire même depuis la fin du XIX^e comme le montre l'exemple de l'Égypte (Fargues, 1986). Pour autant, la situation n'était pas encore satisfaisante au début des années 60 : dans l'ensemble du monde arabe, le taux de mortalité était alors de 21 ‰ environ, soit un chiffre assez élevé compte tenu de la jeunesse de la population, et l'espérance de vie à la naissance pour les deux sexes était seulement de 47 ans, soit 10 ans de moins qu'en Amérique latine et 4 ans de moins qu'en Asie orientale à la même date. En dépit d'une amélioration importante, l'état de santé laissait encore à désirer. Les disettes et les grandes épidémies avaient certes disparu, mais les maladies infectieuses et parasitaires constituaient toujours une fraction importante des décès.

Aujourd'hui, le tableau est devenu très différent même si tout ne va pas encore pour le mieux dans le domaine de la santé. **La mortalité a fortement diminué** : le taux brut de mortalité est tombé à un chiffre relativement faible de 7 ‰ en moyenne. L'espérance de vie à la naissance, toujours pour les deux sexes, n'a pas gagné moins de 18 ans et est passée à 65 ans ; ce n'est pas autant qu'en Amérique latine et en Asie orientale, mais l'écart avec ces régions s'est amenuisé. La durée de vie est désormais un peu supérieure à celle de l'ensemble des pays en développement alors que c'était l'inverse dans les années 60.

Les progrès accomplis dans le domaine de la santé ont donc été remarquables (Farid, 1996). Grâce au nombre croissant de médecins, aux vaccinations, aux adductions d'eau et à l'amélioration du niveau d'éducation, les maladies infectieuses et parasitaires ne représentent plus qu'une petite fraction des décès. Sur la base des statistiques disponibles, le sida semble avoir assez peu touché les populations du monde arabe.

La mortalité reste malheureusement assez forte pour certains groupes. Ainsi, le taux

de mortalité infantile est encore de 54 ‰ au début des années 90 ; il a beaucoup diminué depuis le début des années 60, date à laquelle il était de 165 ‰, mais il reste fort. La mortalité maternelle lors des accouchements est également élevée.

D'une façon générale, la condition défavorable des femmes dans la plupart des pays du monde arabe explique le faible écart existant entre l'espérance de vie des deux sexes : cet écart y est en effet plus réduit que dans l'ensemble des pays en développement (2,7 ans au lieu de 3,2 ans).

La situation est en vérité variable d'un pays à l'autre car le rythme d'évolution n'a pas été partout le même (fig. 6). La modernisation des systèmes de santé a été très inégale, de même que les progrès de l'instruction.

Les plus favorisés à ce point de vue, qui sont aussi les plus riches, sont les pays pétroliers du Golfe (fig. 7) ; ils se caractérisent par une faible mortalité et une espérance de vie à la naissance presque aussi élevée que celle observée dans les pays développés ; elle est, par exemple, de 74 ans en moyenne dans les Émirats arabes unis. Par contre, dans les pays les plus défavorisés, la durée de vie est au niveau de celle des pays d'Afrique subsaharienne dont ils font d'ailleurs partie tout en étant aussi des pays du monde arabe : ainsi, elle est seulement de 51 ans au Soudan et de 54 ans en Mauritanie (*World population prospects*, 1998).

La situation sanitaire varie également selon les milieux au sein des divers pays. Au Koweït, le taux de mortalité infantile varie

Figure 6 • Évolution de l'espérance de vie à la naissance dans cinq pays arabes pendant la seconde moitié du xx^e siècle

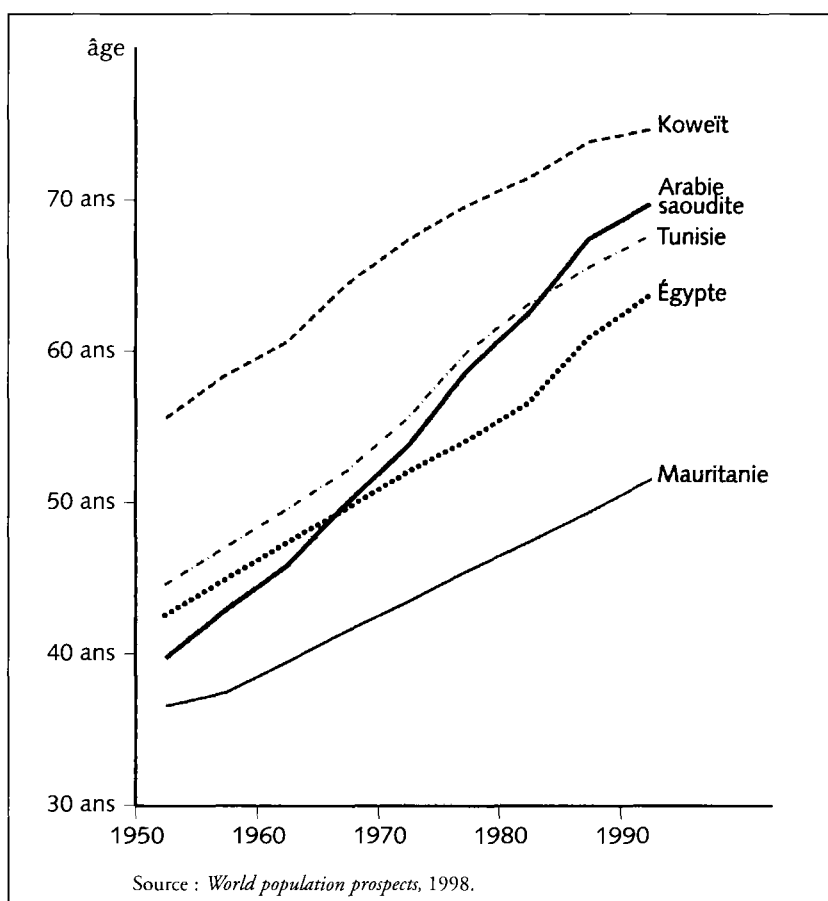
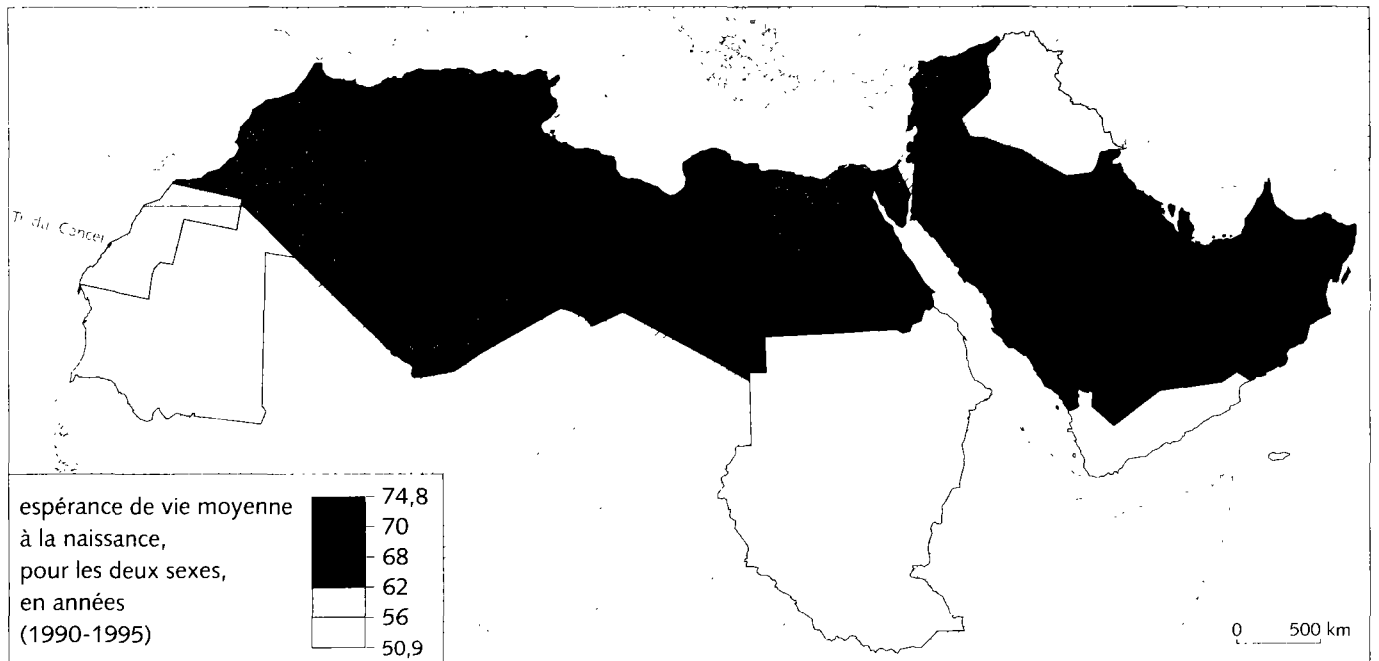


Figure 7 • Niveau de l'espérance de vie dans les pays arabes à la fin du xx^e siècle



Source : *World population prospects*, 1998.

du simple au double selon les lieux (Al-Sabah, 1998). Pour l'espérance de vie à la naissance, des écarts de 10, 15 et même 20 ans peuvent exister entre milieux favorisés et défavorisés en raison des inégalités observées dans la répartition des médecins, des équipements sanitaires, de l'instruction et du niveau de vie. En Algérie, par exemple, les trois villes principales, qui concentrent 14 % de la population, n'avaient pas moins de 42 % des médecins il y a une dizaine d'années, et il semble en être toujours de même aujourd'hui. Dans la plupart des pays, les personnels de santé et les personnes instruites sont concentrés dans les grandes villes, ce qui donne à celles-ci un avantage décisif en matière sanitaire.

Une baisse marquée mais inégale de la fécondité

Un changement de grande portée

En termes quantitatifs, l'ampleur du changement a été moindre pour la natalité que pour la mortalité : depuis 1960-1965, les

indices ont baissé d'environ un tiers en moyenne. En termes qualitatifs cependant, **la baisse de la fécondité** a eu une importance considérable. Elle a constitué **un tournant essentiel dans l'évolution de la population et de la société**. Elle a représenté en particulier un changement capital dans l'évolution de la famille et de la condition féminine.

Jusqu'au début des années 60, le taux de natalité dans l'ensemble du monde arabe était très élevé puisqu'il était voisin de 48 ‰. À la même date, l'indicateur synthétique de fécondité était en moyenne de 7,2 enfants par femme (d'après *World population prospects*, 1998). Le modèle familial prédominant était encore celui de la famille patriarcale. Pour les femmes, le mariage était quasi général et il était précoce ; il se faisait à 17 ans en moyenne, beaucoup plus tôt que pour les hommes car la différence d'âge entre époux était très marquée. La contraception n'existait pratiquement pas. La planification des naissances n'était pas complètement ignorée, notamment au

Liban et en Égypte, mais elle concernait seulement une infime fraction de la population des grandes villes (Fargues, 1986 ; Courbage, 1997). Seul l'allaitement naturel, qui était relativement long, et le divorce, qui était assez fréquent, contribuaient quelque peu à limiter le nombre des enfants. Le niveau de la fécondité était un des plus élevés du monde et il avait même eu tendance à augmenter depuis la seconde guerre mondiale en raison de la plus grande stabilité des ménages et de l'amélioration de l'état de santé des femmes.

À la fin du XX^e siècle, la situation est différente à bien des égards. Le taux de natalité en 1999 est passé à 30 ‰ et l'indicateur synthétique de fécondité à 4,3 enfants par femme (d'après *World population data sheet*, 1999). Si la diminution n'a pas eu la même ampleur qu'en Asie orientale ou en Amérique latine, c'est simplement en raison de son caractère tardif.

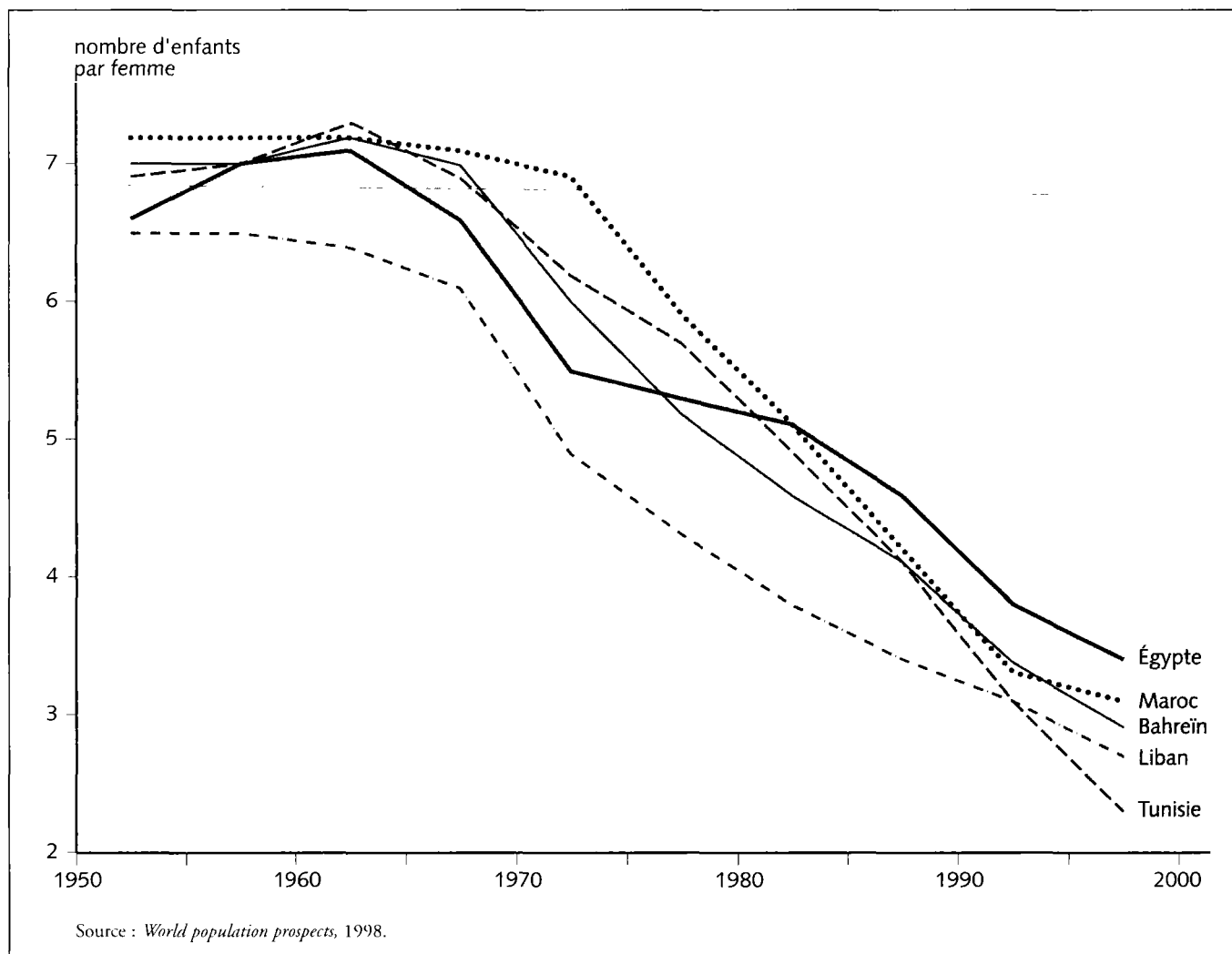
Dans l'ensemble du monde arabe, la deuxième phase de la transition démographique a démarré timidement au cours des années 60 et 70, n'est devenue franche que dans les années 80 et a poursuivi très nettement sa marche en avant au cours des années 90 si on en croit les dernières données statistiques livrées par les Nations Unies et le Population Reference Bureau (*World population prospects*, 1998, et *World population data sheet*, 1999). Le mariage a connu des changements importants : pour les femmes, l'âge moyen à la première union s'est élevé d'au moins 5 ans au Maroc, en Algérie et en Tunisie (Yaakoubd, 1996). L'écart d'âge entre époux a nettement diminué. La taille moyenne des ménages est devenue plus réduite, surtout en milieu urbain. L'élévation de l'âge du mariage explique à elle seule une part importante de la baisse de la fécondité. Beaucoup de couples souhaitent désormais avoir une descendance limitée à 3 ou 4 enfants. La contraception est aujourd'hui largement connue et elle est pratiquée

par une fraction relativement importante des couples : environ 37 % au début des années 90, dont 31 % selon une méthode moderne, par utilisation du stérilet et surtout des pilules contraceptives (*Arab women*, 1995, 1997 ; *Arab world population*, 1996).

Le changement est donc très substantiel (Courbage et Khlat, 1993). Par son ampleur et son rythme, il est toutefois inégal selon les États (fig. 8). Au début des années 60, les écarts entre pays étaient peu marqués et la fécondité était forte partout ; dans quatorze pays sur dix-neuf, le nombre d'enfants par femme était compris entre 6,5 et 7,5. À la fin du XX^e siècle, les écarts se sont creusés (fig. 9). Dans quelques pays, en raison de leur conservatisme ou de leur affirmation identitaire, le niveau de la fécondité est resté très élevé, proche du niveau traditionnel (Arabie saoudite, bande de Gaza, Oman, Yémen) ; ainsi, il était encore de 7,1 enfants par femme dans ce dernier pays en 1999. Dans d'autres États par contre, où la baisse a démarré relativement tôt, le nombre d'enfants par femme est déjà assez faible : 3,1 au Maroc, 2,8 en Tunisie et à Bahreïn, seulement 2,4 au Liban. Au rythme où la transition se poursuit, il est probable que le niveau de remplacement, qui est voisin de 2,1 enfants par femme, sera atteint aux alentours de 2010 ou 2015 dans ce groupe de pays (*World population prospects*, 1998). Les autres nations du monde arabe connaissent une situation intermédiaire : la fécondité est encore assez élevée en Iraq et en Mauritanie ; elle est proche de la moyenne du monde arabe en Algérie, en Jordanie et au Soudan ; elle est inférieure à la moyenne en Égypte.

La pratique contraceptive est bien sûr en étroite relation avec ces niveaux pour autant que les informations sur ce sujet soient connues de façon correcte : la proportion de femmes mariées ayant recours à la contraception serait ainsi de 57 % au Liban au début des années 90, 54 % à

Figure 8 • Évolution de l'indice de fécondité dans cinq pays arabes pendant la seconde moitié du xx^e siècle



Bahreïn, 50 % en Tunisie, 47 % en Égypte, 30 % en République arabe syrienne, mais 18 % en Iraq, 11 % au Yémen, 9 % à Oman et seulement 4 % en Mauritanie (*Arab women*, 1995, 1997). Il faut toutefois avoir présent à l'esprit que les chiffres changent vite car une véritable révolution des comportements est en cours.

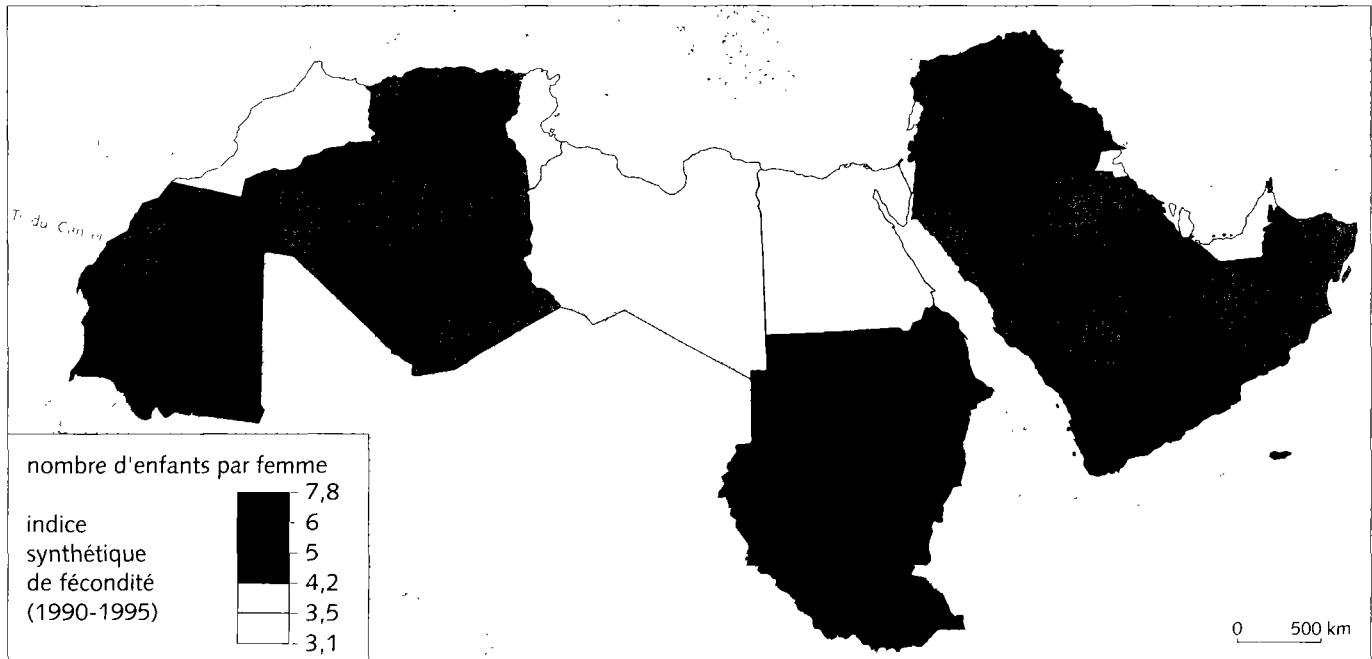
Des raisons variées

De nombreux facteurs permettent de rendre compte des évolutions intervenues et des différences observées entre pays (Rashad, 1997).

La baisse ne semble pas pouvoir être expliquée par des raisons économiques même si

les difficultés rencontrées par les populations urbaines dans le domaine de l'emploi et du logement y contribuent. Il n'existe pas de rapport, semble-t-il, entre orientation économique, degré de richesse et niveau de la fécondité ; ainsi, l'enrichissement généré par l'extraction pétrolière n'a pas à lui seul déclenché la baisse. L'explication n'est pas sociodémographique non plus : la diminution de la fécondité n'est pas en rapport avec le recul de la mortalité infantile. L'explication semble être avant tout culturelle. À ce point de vue, **l'évolution de la condition féminine semble avoir joué un grand rôle** (Boustani et Fargues, 1990 ; Courbage, 1997 ; Rashad, 1997 ; Yaakoubd, 1996). Là

Figure 9 • Niveau de la fécondité dans les pays du monde arabe à la fin du xx^e siècle



Source : *World population prospects*, 1998.

où la situation des femmes reste franchement défavorable, comme en Arabie saoudite et au Yémen, la fécondité n'a pas baissé ou a peu baissé ; la scolarisation des filles est faible, spécialement pour les niveaux secondaire et supérieur ; le mariage est précoce et peu de femmes travaillent hors du foyer. À l'inverse, là où la condition féminine s'est nettement améliorée, dans le fil du grand mouvement de libération des femmes parti des pays développés dans les années 60, la fécondité a reculé de façon très nette ; le niveau d'instruction des jeunes filles a progressé, l'âge du mariage s'est élevé et la participation des femmes à l'activité économique s'est accrue ; c'est particulièrement le cas du Liban, du Maroc et de la Tunisie. Les politiques de planification familiale n'ont été efficaces que si, antérieurement ou parallèlement, des mesures ont été prises pour améliorer la condition féminine.

Il n'y a pas longtemps, les auteurs qui observaient le niveau élevé de la fécondité dans le monde arabe avaient coutume de

considérer que la religion islamique y était pour quelque chose (Lutz, 1987 ; Nagi, 1984). En fait, cette relation est assez lâche et elle est plus indirecte que directe. L'islam encourage assurément le mariage mais pas nécessairement la constitution d'une descendance nombreuse. Il n'a nullement empêché une baisse prononcée de la fécondité dans certains pays d'Asie. Par contre, la façon dont la religion musulmane est pratiquée a peut-être joué un rôle. Dans le monde arabe, la fécondité est restée élevée là où la pratique religieuse est la plus stricte. Si une telle observance a freiné certains changements, pour les femmes en particulier, elle n'a pourtant pas empêché les évolutions qui ont entraîné la baisse de la fécondité, comme on peut l'observer dans plusieurs émirats du Golfe.

L'attitude des gouvernements a aussi joué un rôle en retardant ou en accélérant la transition de la fécondité (Boustani et Fargues, 1990). À ce point de vue, il existe une différence frappante entre la Tunisie et l'Algérie qui sont pourtant des pays voisins

dont les populations sont très semblables : dans le premier, les mesures en faveur des femmes et de la planification des naissances, prises dès les années 60, ont vite favorisé les changements de comportement ; dans le second, il n'en a pas du tout été de même, ce qui a entraîné un décalage temporel d'environ quinze ans dans le processus de baisse de la fécondité. Ces différences dans les politiques démographiques adoptées expliquent donc en partie les différences de la carte de la fécondité.

L'ouverture des pays aux influences extérieures, plus particulièrement à celles venues d'Europe, a joué dans le même sens par le biais de l'école, du lycée, de la presse, de la télévision, du tourisme et des émigrés (Courbage, 1997). Dans ce domaine aussi, il existe de grandes différences entre des pays comme le Maroc, la Tunisie et le Liban, ouverts à ces influences, et des pays comme Oman et le Yémen, restés fermés et essayant de maintenir intactes leurs traditions et habitudes de vie. Entre ces situations opposées existent évidemment diverses situations intermédiaires.

Des migrations internationales de grande ampleur

Les populations du monde arabe n'évoluent pas seulement par le jeu des naissances et des décès, elles changent aussi du fait des arrivées et des départs, d'autant que les flux ont pris de l'importance au cours des dernières décennies (Beaugé et Buttner, 1991).

Dans de nombreux pays, **les flux migratoires constituent un élément important de la dynamique démographique, un élément essentiel de l'économie et un élément clé des mutations sociales.**

Les migrations internationales ont pris de l'ampleur dans le monde arabe pour trois raisons :

→ Les conflits qui ont déchiré la région ont d'abord provoqué **d'importantes migrations forcées** (Sellier, 1993 ; Lacoste, 1997).

La population palestinienne a été concernée plus que toute autre. La création de l'État d'Israël en 1948 et l'occupation de la bande de Gaza et de la Cisjordanie par les Israéliens en 1967 ont provoqué des départs massifs en direction de la Jordanie, mais aussi en direction du Liban et de la République arabe syrienne. Dans ces pays, plusieurs millions de personnes sont d'origine palestinienne. De là, des centaines de milliers de Palestiniens ont ensuite émigré vers les pays pétroliers de la péninsule arabe avant d'en être expulsés en 1990-1991, à la suite de la position pro-irakienne prise par l'Autorité palestinienne pendant la guerre du Golfe.

De la même façon, de nombreux Yéménites qui avaient émigré en Arabie saoudite et dans les émirats du Golfe ont dû regagner le Yémen à l'issue de cette guerre en raison de la position prise par leur pays dans le conflit. Leur nombre a sans doute été voisin de 1 million.

De nombreux Libanais enfin sont partis pendant la guerre civile qui a ravagé le Liban entre 1975 et 1990, soit vers les pays voisins, soit vers les pays ayant accueilli depuis longtemps la diaspora libanaise comme la France, les États-Unis d'Amérique et l'Australie. Leur nombre a sans doute été supérieur à 0,6 million.

→ La différence marquée des niveaux de vie et des possibilités d'emploi entre les pays du nord et du sud de la Méditerranée a engendré **des migrations économiques massives à destination de l'Europe**. Les flux ont concerné plus spécialement le Maroc, l'Algérie, la Tunisie d'une part, la France et les autres pays de l'Ouest européen d'autre part.

Ces migrations ont commencé lentement au début du XX^e siècle. Elles se sont un peu développées pendant la première guerre mondiale et l'après-guerre, mais ont surtout pris de l'importance pendant la

période de forte croissance économique en Europe dans les années 1945-1975, avant de connaître ensuite un ralentissement marqué. La France a été de loin le principal pays de destination, mais plusieurs autres États de l'Union européenne ont aussi accueilli des migrants en assez grand nombre : la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne et le Luxembourg à partir des années 60, l'Espagne et l'Italie à partir des années 90. De temporaires et masculines qu'elles étaient au départ, ces migrations sont peu à peu devenues des migrations familiales de longue durée et même, pour une assez large part, des migrations définitives. Elles ont touché des zones rurales à forte pression démographique dans les premières décennies (Sous, Rif, Kabylie, Sud tunisien) ; elles se sont peu à peu étendues à d'autres régions rurales à pression moins forte, avant de gagner enfin les centres urbains petits et grands.

En dépit des changements que ces flux migratoires ont connus, notamment à cause des restrictions apportées par les pays d'immigration, la population concernée n'a pas cessé d'augmenter. Dans les trois pays d'Afrique du Nord, il y avait quelque 0,5 million de personnes absentes du fait des migrations en 1962, 1,5 million en 1975 et 2,2 millions en 1990. À cette date, le Maroc était le principal pays d'émigration avec 1,4 million d'absents (Simon, 1995). Le nombre des Marocains ayant quitté leur pays a encore augmenté depuis lors en raison du développement de l'émigration clandestine au cours des années 90. L'émigration tunisienne est devenue faible. Quant à l'émigration algérienne, elle est pratiquement arrêtée.

→ Ce sont aussi des différences relatives aux salaires et aux possibilités d'emploi qui expliquent les **mouvements massifs de migration à destination des pays pétroliers du monde arabe**. Ceux-ci ont en effet un niveau de développement plus élevé en moyenne comme l'indiquent, par exemple, le produit intérieur brut par habitant et l'indice de développement humain

calculés par la Banque mondiale en combinant des données relatives à la durée de vie, au revenu et au degré d'alphabétisation (fig. 10 et 11).

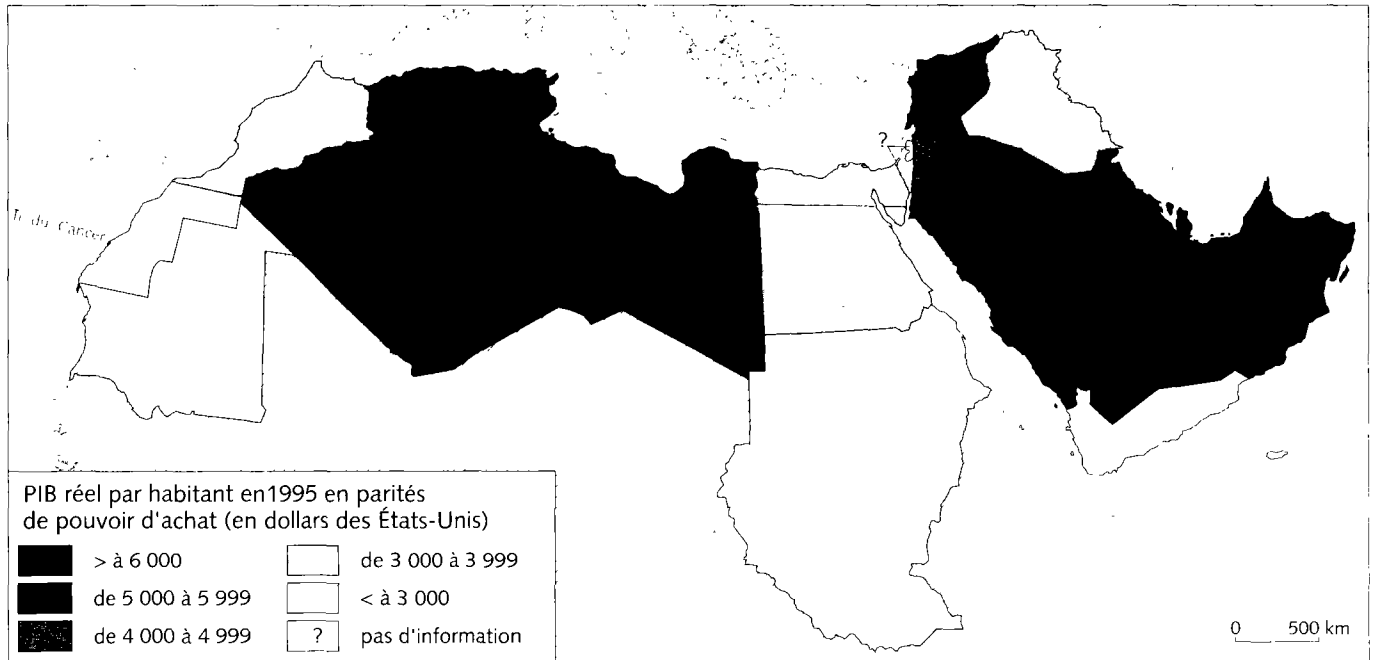
Ces migrations se sont dirigées essentiellement vers les pays de la péninsule arabe recelant d'énormes gisements de pétrole mais ayant peu de main-d'œuvre sur place pour les exploiter : l'Arabie saoudite, les petits émirats du Golfe et le sultanat d'Oman. Elles ont également concerné la Jamahiriya arabe libyenne mais moins fortement car la population locale y est plus nombreuse.

Ces migrations n'ont pas les traits de celles dirigées vers l'Europe. Elles se sont développées tardivement, surtout à partir de 1973, lorsque le prix du pétrole a fortement augmenté. Elles ont eu un essor rapide et massif. Les migrants, au nombre de 1 million environ en 1970, seraient passés à près de 2 millions en 1975, auraient dépassé les 3 millions en 1980, les 5 millions en 1984 et auraient atteint les 7 à 8 millions en 1990 quand la guerre du Golfe et la chute du prix du pétrole ont stoppé cette rapide augmentation. Leur nombre semble avoir nettement diminué aujourd'hui, mais il n'existe pas d'évaluations fiables sur ce point.

En 1990, l'Arabie saoudite était de loin le principal pays d'accueil avec plus de 3 millions d'immigrés environ. Puis venaient, dans l'ordre, l'Iraq (1,3-1,5), le Koweït (> 1), les Émirats arabes unis (1), la Jamahiriya arabe libyenne (0,7), Oman (0,2), Qatar (0,1) et Bahreïn (< 0,1) (Simon, 1995). Dans quelques-uns de ces pays, la proportion d'étrangers était remarquablement forte : elle représentait environ le tiers de la population totale à Bahreïn et à Oman en 1990, plus de la moitié en Arabie saoudite, plus des deux tiers au Koweït, plus des quatre cinquièmes enfin à Qatar et dans les Émirats arabes unis. De telles proportions ne sont observées dans aucune autre partie du monde.

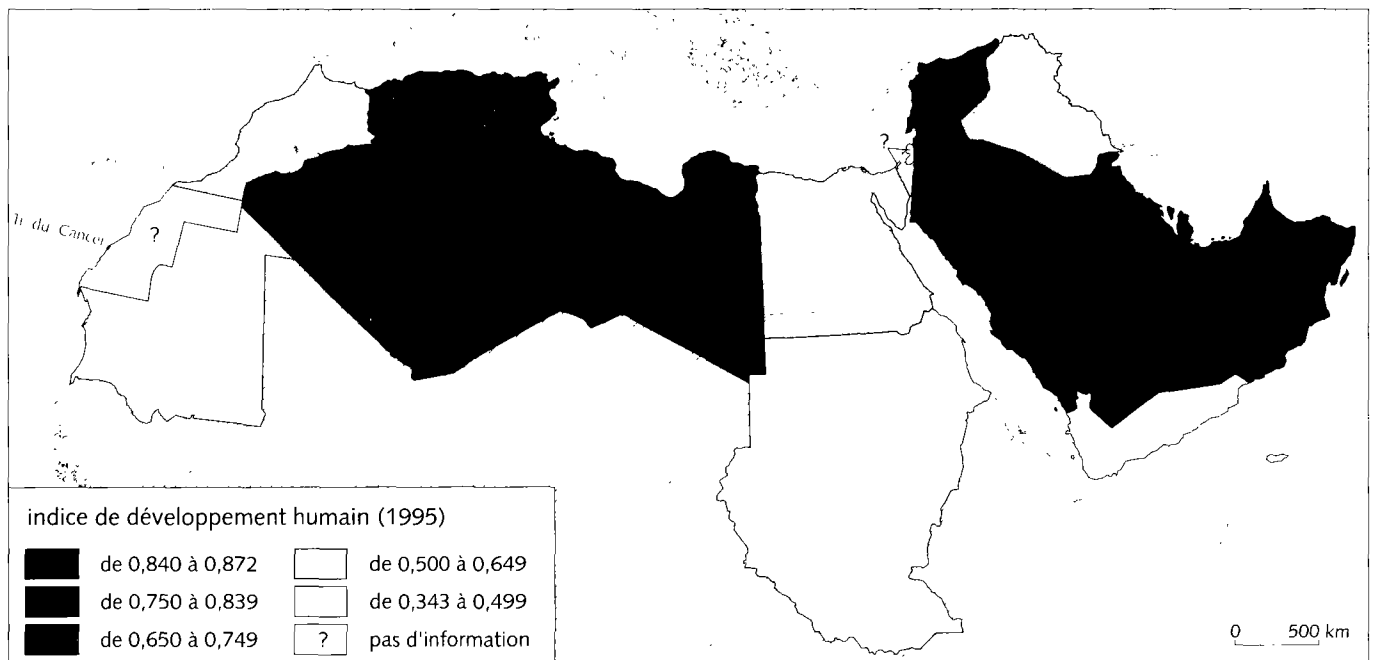
Jusqu'à la fin des années 70, presque tous les migrants venaient des pays arabes voisins : les plus nombreux étaient les Égyptiens,

Figure 10 • Produit intérieur brut par habitant dans le monde arabe à la fin du xx^e siècle



Source : *Human development report*, 1998.

Figure 11 • Indice de développement dans les pays arabes à la fin du xx^e siècle



Source : *Human development report*, 1998.

puis venaient les Yéménites, les Palestiniens ou Jordano-Palestiniens, les Syriens et les Libanais. Les Égyptiens étaient particulièrement nombreux en Iraq, les Yéménites en Arabie saoudite et les Jordano-Palestiniens au Koweït. D'autres pays du monde arabe, plus éloignés, ont été peu à peu concernés : les Soudanais ont émigré vers la péninsule arabique et les Marocains vers la Jamahiriya arabe libyenne et l'Arabie saoudite. Les pays importateurs de main-d'œuvre, toutefois, ont vite fait appel à d'autres sources, plus lointaines mais plus avantageuses en raison des bas salaires offerts : Pakistanais, Indiens, Sri-Lankais, Bangladais, Thaïlandais, Philippins, Chinois et Coréens ont été attirés vers les pays pétroliers du Golfe. Cet appel aux travailleurs asiatiques, non concernés par les conflits du Moyen-Orient, a été encore renforcé pour des raisons politiques après la guerre du Golfe, si bien que les travailleurs arabes ne forment plus que 40 à 45 % des immigrés en 1995. Aujourd'hui, ce sont les Philippins qui constituent la principale nationalité immigrée dans les pays du Golfe.

Pour les flux migratoires, comme pour divers caractères démographiques et économiques, les pays arabes forment ainsi **deux ensembles très contrastés**.

Les principaux **pays pétroliers** sont des pays d'immigration (fig. 12). Ce sont des pays riches ou plutôt riches, ayant un PNB élevé par habitant. Leur population est habituellement composée de deux groupes nettement distincts : la population autochtone, peu nombreuse et favorisée, et la population immigrée, généralement défavorisée, composée elle-même de communautés bien distinctes. Il s'agit de l'Arabie saoudite, des émirats du Golfe et du sultanat d'Oman. Le cas de la Jamahiriya arabe libyenne, avec sa production pétrolière limitée et son régime socialisant, est un peu particulier. L'Iraq est aussi un cas à part ; c'est le conflit avec l'Iran qui a longtemps expliqué l'appel aux immigrés de façon à remplacer les hommes mobilisés ; la population étrangère est désormais très réduite

car la production pétrolière est fortement bridée depuis la guerre du Golfe et l'économie est délabrée en raison de l'embargo qui touche le pays.

Les **pays sans pétrole**, où l'économie rurale est encore très importante, sont le plus souvent des pays à faible revenu, relativement peuplés, où la tension sur les ressources est forte et pour lesquels l'émigration constitue une soupape de sécurité en même temps qu'une ressource importante. Les transferts des émigrés représentaient 3,8 milliards de dollars en Égypte en 1987, plus de 1,3 milliard au Yémen et près de 1 milliard au Maroc et en Jordanie. Ces transferts constituaient plus de un dixième du PIB de l'Égypte en 1980, un quart de celui du Liban et les deux cinquièmes de celui du Yémen (Sid Ahmed, 1985). En Égypte, ils représentaient deux fois et demi les recettes du canal de Suez et cinq fois celles du coton (Boustani et Fargues, 1990). Figurent également dans ce groupe la Tunisie, l'Algérie, le Soudan, la République arabe syrienne et les territoires palestiniens.

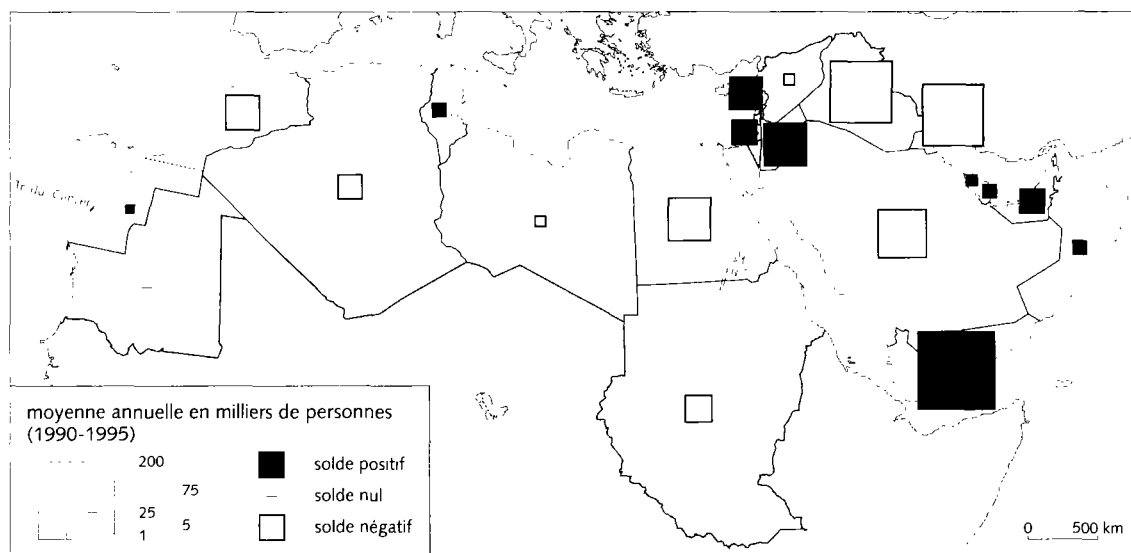
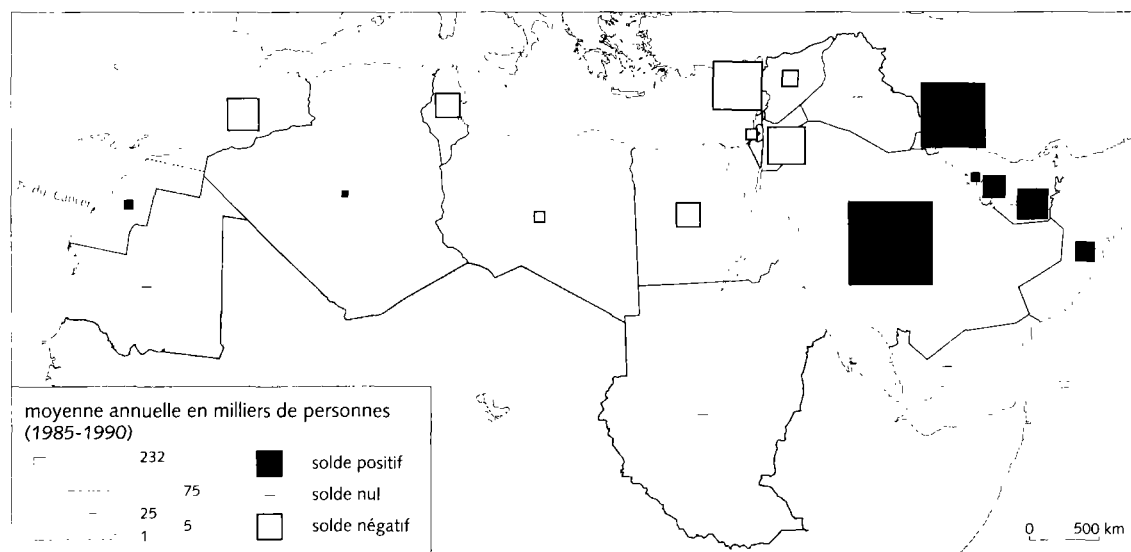
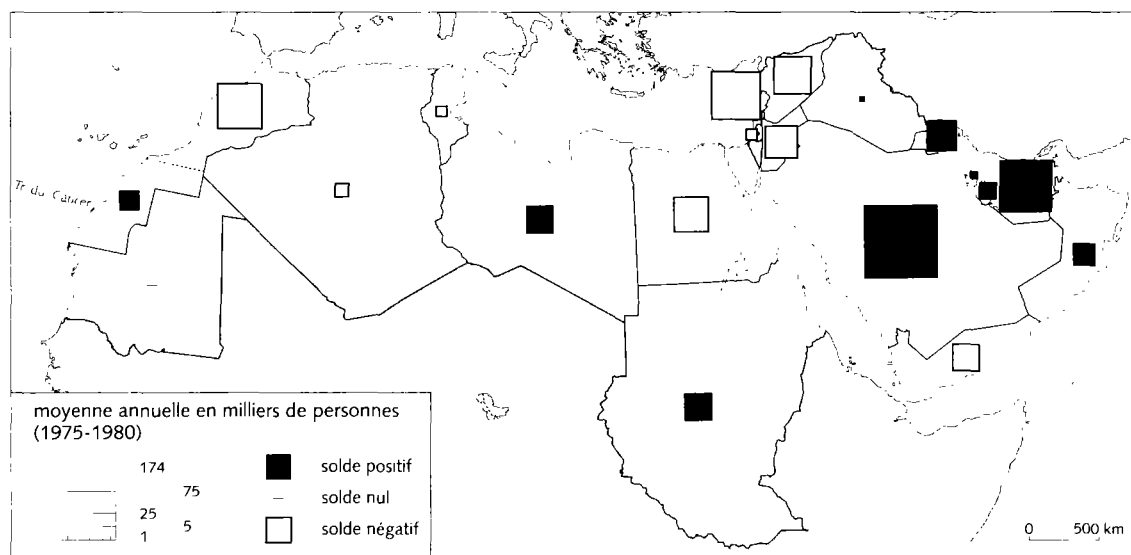
Plusieurs de ces pays sont à la fois des pays d'émigration et d'immigration, même si l'émigration l'emporte : ainsi, en Égypte, il y a une émigration vers la Jamahiriya arabe libyenne et la péninsule arabique où les salaires sont supérieurs à ceux offerts sur place, mais aussi une immigration de Soudanais auxquels on confie les tâches les moins payées. Il en est à peu près de même en Jordanie et au Liban.

Quant à la Mauritanie, elle connaît une situation particulière en raison de la faiblesse des migrations externes.

Des structures démographiques différenciées

Les indicateurs de la dynamique démographique ne sont pas les seuls à s'être diversifiés au cours des dernières décennies. Les indicateurs de structure, relativement

Figure 12 • Solde migratoire des pays arabes pendant les périodes 1975-1980, 1985-1990 et 1990-1995



Source : *World population prospects*, 1998.

homogènes naguère, ont connu aussi un processus de différenciation.

La prédominance numérique des hommes

Il y avait **105 hommes pour 100 femmes** dans le monde arabe au début des années 90 alors qu'il y en avait 102 au début des années 60 (d'après *World population prospects*, 1998, et *Arab women 1995*, 1997). Sans doute y a-t-il une légère sous-énumération des femmes lors des opérations de recensement, mais celle-ci n'explique pas tout ; en tout cas, elle ne peut expliquer l'augmentation constatée. Force est de conclure que la population a eu tendance à se « masculiniser » quelque peu.

Cette particularité est due essentiellement à l'immigration qui s'est produite dans les pays pétroliers car celle-ci se caractérise par une très forte prédominance masculine. Cette particularité mérite d'être notée car elle est exceptionnelle de nos jours dans les mouvements migratoires. Elle explique les déséquilibres qui sont parfois observés : le rapport de masculinité en 1995 est ainsi de 107 au Koweït, 109 en Jamahiriya arabe libyenne, 114 à Oman, 127 en Arabie saoudite, 135 à Bahreïn, 179 dans les Émirats arabes unis et enfin 198 à Qatar. Un déséquilibre de cette ampleur n'est observé nulle part ailleurs dans le monde.

Dans les pays d'émigration, on observe seulement un léger excédent masculin : le rapport de masculinité est ainsi de 102 en Tunisie et en République arabe syrienne, 103 en Algérie et en Égypte, 104 en Iraq. Ce faible déséquilibre est dû au léger excédent de garçons qui est observé à la naissance et qui est habituellement de 105 pour 100 filles. La différence que présentent les durées moyennes de vie des deux sexes dans les pays arabes n'est pas telle qu'elle annule le déséquilibre naturel des sexes à la naissance, comme c'est le cas dans les pays développés et certains pays en développement. Dans quelques cas, l'émigration contribue à réduire le nombre des hommes

car elle est plus masculine que féminine : le rapport de masculinité est ainsi de 100 au Maroc et de 95 au Liban.

Des populations encore très jeunes

Dans les années 50 et 60, le monde arabe était caractérisé par une extrême jeunesse démographique car la fécondité était élevée et plutôt en augmentation.

La population est toujours très jeune, mais, dans la mesure où elle est entrée dans la seconde phase de la transition, **elle a commencé à vieillir**. En effet, la baisse de la fécondité entraîne nécessairement une diminution de la proportion de jeunes et, par voie de conséquence, une augmentation relative de la proportion des personnes âgées.

À ce point de vue, les variations de l'âge médian fournissent un bon aperçu du changement. L'âge médian, qui partage une population en deux groupes égaux, l'un plus jeune et l'autre plus âgé, est en effet un indicateur résumant bien la structure par âge.

**Tableau 2 • Évolution
de l'âge médian dans l'ensemble
du monde arabe, 1950-1995**

Année	Âge médian
1950 :	19,0 ans
1960 :	18,3 ans
1970 :	17,5 ans
1980 :	18,0 ans
1990 :	19,0 ans
1995 :	19,8 ans

Source : *World population prospects*, 1998.

Il fait bien apparaître une phase de jeunesse accentuée avant la phase de vieillissement.

Il fait aussi apparaître la jeunesse très marquée de la population malgré le processus

qui tend à la faire vieillir depuis 1980 environ. La proportion d'enfants et de jeunes, remarquablement élevée, est plus forte que dans l'ensemble des pays en développement et, bien sûr, que dans les pays développés (tableau 3).

La population du monde arabe est plus jeune que celle de l'Asie du Sud, de l'Asie orientale et de l'Amérique latine ; seule l'Afrique subsaharienne présente une jeunesse un peu plus marquée encore.

Une telle structure par âge a évidemment des implications importantes pour les décennies à venir. Elle continuera inévitablement de générer une forte croissance démographique et obligera à consacrer une forte partie des investissements à la formation des jeunes et à la création d'emplois.

Le degré de jeunesse de la population est très variable d'un pays à l'autre au sein du monde arabe (fig. 13). Dans ce domaine aussi, les différences se sont nettement accrues.

Dans les années 60, tous les pays avaient une population jeune. Dans presque tous,

l'âge médian était voisin de 18 ans. Trois seulement avaient une population un peu plus âgée : le Liban à cause de la baisse déjà sensible de la fécondité, le Koweït et Qatar à cause de l'immigration.

En 1995, les écarts sont beaucoup plus marqués. Plusieurs pays ont une population exceptionnellement jeune en raison d'une fécondité restée très élevée : l'âge médian est ainsi de 17 ans à Oman et de 16,1 ans au Yémen ; il serait de 14,8 ans dans la bande de Gaza, mais le chiffre demanderait à être confirmé. Dans les pays pétroliers, l'arrivée massive de migrants adultes a fait vieillir la population : l'âge médian est de 27,3 ans à Bahreïn, de 30,2 ans dans les Émirats arabes unis et de 33 ans à Qatar. Ici, par contre, les personnes âgées ne constituent qu'une très petite fraction de la population : les plus de 60 ans ne forment que 1,4 % des habitants de Qatar, soit le chiffre le plus faible du monde.

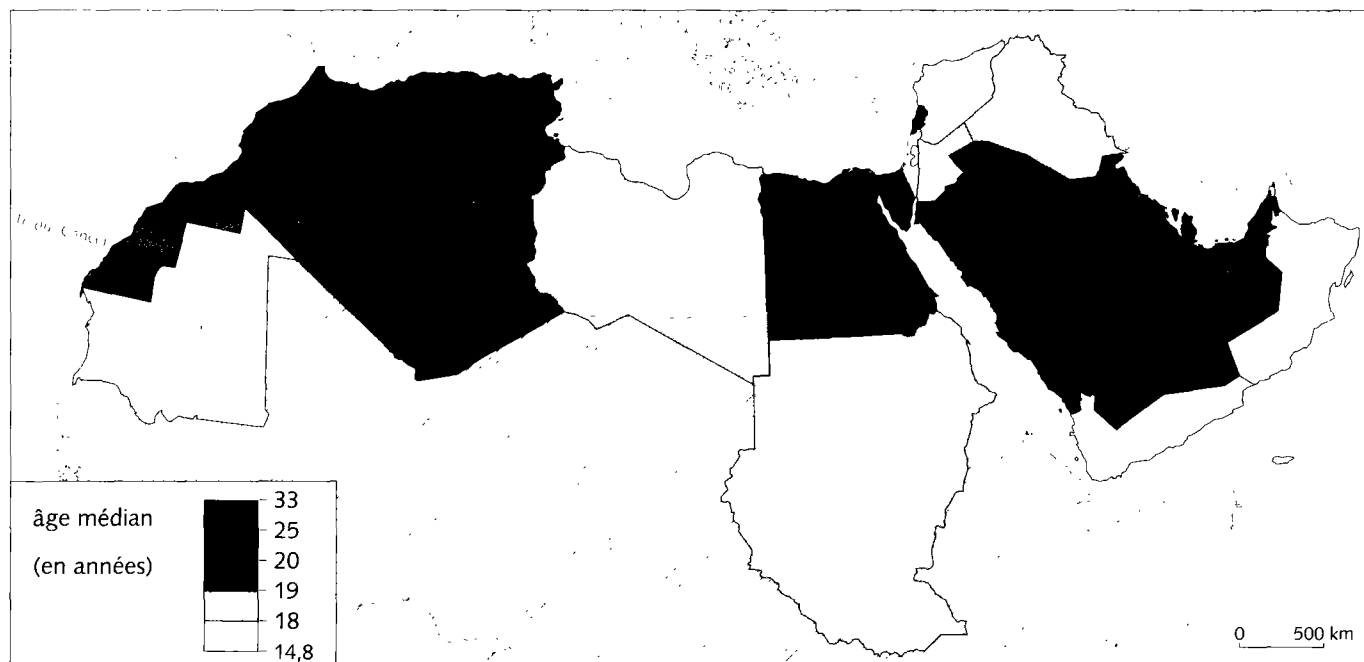
Il existe ainsi dans les pays arabes **des structures par âge tout à fait exceptionnelles**.

Tableau 3 • Structure de la population par âge, 1995

	Monde arabe	Pays en développement	Pays développés
0-4 ans (%)	13	12	6
5-14 ans (%)	25	22	13
15-24 ans (%)	20	19	14
65 ans et plus (%)	4	5	14
Âge médian (années)	20	23	36

Source : *World population prospects*, 1998.

**Figure 13 • Âge médian de la population
dans les pays arabes (1990-1995)**



Source : *World population prospects*, 1998.

La distribution spatiale de la population

La population est très inégalement répartie entre les pays arabes. Certains ont des densités comptant parmi les plus faibles du monde tandis que d'autres en ont figurant parmi les plus fortes. De plus, au sein de chaque pays, la distribution est souvent caractérisée par des oppositions très vigoureuses.

L'irrégularité de la distribution est certes un trait banal, mais, dans cette partie du monde, elle est particulièrement accentuée.

Un large éventail de densités

Rappelons d'abord que la densité est un indicateur purement descriptif de la présence humaine n'indiquant en rien un éventuel sous-peuplement ou surpeuplement. Son intérêt est d'autant plus limité que l'espace considéré est vaste. Il ne faut donc pas accorder trop d'importance à la densité moyenne du monde arabe compte tenu de sa très grande hétérogénéité. Le chiffre n'est pas inintéressant pourtant car, avec **20 hab./km²**, il indique une présence humaine assez faible.

Les chiffres nationaux tels que les présente le tableau 4 ne sont pas non plus sans intérêt à titre d'approche.

Ils font apparaître quatre groupes assez distincts :

→ Six pays peu peuplés ont des densités inférieures à 13 hab./km², nettement au-

Tableau 4 • Répartition de la population selon les pays, 1998

Densité (hab./km ²)	
Pays du Maghreb	
Algérie	13
Jamahiriya arabe libyenne	3
Maroc	62
Mauritanie	2
Tunisie	61
Sahara occidental	1
Pays du Croissant fertile	
Iraq	50
Jordanie	52
Liban	398
Palestine	49
République arabe syrienne	85
Pays du Nil	
Égypte	66
Soudan	12
Pays de la péninsule arabique	
Arabie saoudite	9
Bahréïn	922
Émirats arabes unis	33
Koweït	105
Oman	12
Qatar	48
Yémen	30

Source : *World population data sheet*, 1998.

dessous de la moyenne déjà basse du monde arabe. Dans l'ordre, en partant des chiffres les plus faibles, il s'agit de la Mauritanie, de la Jamahiriya arabe libyenne, de l'Arabie saoudite, du Soudan, d'Oman et de l'Algérie.

→ Six autres pays, modérément peuplés, ont une densité comprise entre 30 et 52, supérieure à la moyenne du monde arabe mais inférieure à la moyenne des pays en développement. Toujours dans l'ordre, ce sont le Yémen, les Émirats arabes unis, Qatar, la Jordanie, la Palestine et l'Iraq.

→ Cinq pays sont relativement peuplés avec des densités trois à cinq fois supérieures à la moyenne : la Tunisie, le Maroc, l'Égypte, la République arabe syrienne et le Koweït.

→ Le dernier groupe enfin est formé de deux pays très peuplés, peu étendus mais largement urbanisés : le Liban et Bahreïn.

Dans tous ces pays, la distribution géographique de la population est extrêmement irrégulière, singulièrement quand ils sont étendus. En Algérie, par exemple, il existe une opposition très forte entre la zone aride, qui représente près des neuf dixièmes du pays, et la partie septentrionale, semi-aride en général, qui est peu étendue mais concentre 99 % de la population ; alors que la densité est largement inférieure à 1 hab./km² dans les régions sahariennes, elle dépasse souvent 100 dans les régions bordant la Méditerranée.

Une répartition fortement contrastée

L'établissement de la carte

Pour aller plus loin dans l'analyse de la distribution, il est indispensable d'établir une carte détaillée de la population.

Pour cela, la méthode des points est la plus appropriée dès lors que le nombre d'habitants représenté par chaque point est peu élevé. Elle permet en outre de mettre en valeur les agglomérations urbaines qui constituent les points forts de la distribution en même temps que les éléments essentiels de l'activité économique aujourd'hui.

La carte qui a été établie concerne 1990, dernière année pour laquelle des informations détaillées sont disponibles dans la plupart des pays en raison des recensements effectués cette année-là ou lors des années voisines selon la recommandation des Nations Unies de recenser les populations tous les dix ans, lors des années

se terminant par zéro (voir la carte hors texte). Elle figure la population du monde arabe à l'échelle de 1/10 000 000 selon deux modalités :

→ **Les agglomérations urbaines de plus de 100 000 habitants** ont été traitées à part en raison des effectifs de population assez considérables qu'elles concentrent. À la date retenue, ces agglomérations étaient au nombre de 138 et elles représentaient 73 millions de personnes, soit un peu plus de 34 % de la population totale. Elles sont figurées par des cercles rouges dont la taille est proportionnelle au nombre des habitants.

Pour que la représentation des centres urbains soit correcte, il fallait utiliser la même définition car les critères employés par les services de statistique sont très variables selon les pays. La définition retenue ici est la définition morphologique utilisée pour l'établissement de la base de données Géopolis (Moriconi-Ebrard, 1994). Les noms des villes importantes, ayant plus de 300 000 habitants, ont été indiqués. Ceux des capitales ont été mis en gras.

→ **Le reste de la population, habitant les campagnes et les villes de moins de 100 000 habitants**, a été représenté par des points noirs sur la base d'un point pour 50 000 habitants. Cette population s'élevant à 140 millions de personnes en 1990, le nombre des points de la carte est donc voisin de 2 800.

La mise en œuvre a été faite selon la procédure habituelle (Noin, 1997). Le nombre des points a d'abord été fixé pour chaque pays et territoire comme un multiple entier au moyen des arrondis. Puis, le nombre des points a été déterminé de la même façon pour les subdivisions administratives de premier ordre, le total devant correspondre au chiffre fixé pour l'ensemble du pays. La localisation des points a été faite ensuite de manière aussi précise que possible après consultation des sources documentaires disponibles, en particulier des atlas nationaux, des recueils de cartes et des ouvrages

consacrés à la population de chaque pays. Pour faciliter les repérages et pour montrer certaines relations avec l'environnement, quelques traits du milieu physique ont été portés sur la carte, en particulier les grands cours d'eau et les reliefs élevés.

Le fond est dérivé de la carte du monde au 1/5 000 000 publiée par l'American Geographical Society of New York (*World*, feuilles 2 et 3). La projection utilisée respecte le mieux possible la superficie des divers territoires de chaque pays.

Analyse de la carte

La carte permet ainsi d'observer de façon assez fine les inégalités de la distribution spatiale de la population dans le monde arabe.

Elle montre du premier coup d'œil une opposition marquée entre deux types d'espace. D'une part, **des régions sèches** qui, sans être forcément vides, sont **très peu occupées** et surtout qui paraissent dépourvues de toute présence humaine sur de vastes étendues. D'autre part, **des régions plus arrosées** qui, sans être forcément très peuplées, donnent l'impression d'une **présence humaine disséminée et assez forte**. Les premières sont de loin les plus étendues : elles représentent près des sept huitièmes de la surface totale. Les secondes en constituent seulement un peu plus d'un huitième et, de plus, elles sont fractionnées en deux espaces de part et d'autre de la zone désertique.

De ce fait, on peut donc distinguer trois ensembles géographiques différents du nord au sud : la frange méditerranéenne, la bordure sahélienne et la zone aride.

→ **La frange méditerranéenne** est formée par les régions semi-arides situées dans la partie septentrionale de l'aire étudiée. Elle s'étend essentiellement en bordure de l'Atlantique et de la Méditerranée, du Sous-marin (au voisinage d'Agadir) jusqu'aux régions littorales de la République arabe syrienne (au voisinage de Lattaquié), sur

une largeur variable, très faible en Jamahiriya arabe libyenne et en Égypte mais allant jusqu'à 250 km au Maroc qui bénéficie largement de l'humidité atlantique. Elle s'étend aussi sur les régions intérieures, de montagne ou de piedmont, situées au nord de l'Iraq et de la République arabe syrienne.

Les densités varient beaucoup selon les lieux mais, d'une façon générale, elles sont relativement fortes. Dans les plaines, largement cultivées, en sec ou en irrigué, elles sont souvent supérieures à 100 hab./km² : il en est ainsi du Haouz de Marrakech au Maroc, de la vallée du Chéouli en Algérie, de la plaine du Jourdain en Palestine et de la dépression de la Bekaa au Liban. De façon plus surprenante, les massifs montagneux, qui sont fort nombreux en bordure de la Méditerranée, présentent des densités fortes dépassant largement les 100 hab./km² : c'est le cas pour le Rif marocain, les massifs telliens d'Algérie et de Tunisie, du djebel Lakhdar libyen, du mont Liban ou encore du djebel Ansaryé en République arabe syrienne. Il arrive parfois que ces densités montagnardes soient étonnamment élevées : dans la Grande Kabylie algérienne, par exemple, elles peuvent monter à plus de 300 hab./km² (Mutin, 1995).

Au total, cette frange méditerranéenne concerne dix pays, couvre à peu près 800 000 km² (6 % du total) et concentre près de 94 millions de personnes en 1998 (près de 36 % du total). La densité, proche de 120 hab./km², est six fois supérieure à la moyenne du monde arabe.

→ **La bordure sahélienne**, au sud du Sahara, a un climat tropical à longue saison sèche et, selon les lieux, un paysage de brousse à épineux ou de savane plus ou moins arborée. Ce milieu ne correspond guère aux images traditionnelles du monde arabe. De fait, il ne concerne que deux pays, la Mauritanie et le Soudan, et des régions dont les habitants ne sont pas arabophones en général.

Ces régions sont relativement vastes malgré

tout avec 1,4 million de km² (un peu plus de 10 % du total), mais elles ne sont pas très peuplées : elles font vivre environ 14 millions de personnes, ce qui représente un peu plus de 5 % du total. Autant dire que la densité y est faible : avec 10 hab./km², celle-ci est deux fois inférieure à la moyenne du monde arabe. La distribution est relativement régulière à la différence de la frange méditerranéenne, mais il y a quelques vides, surtout dans le sud du Soudan. C'est, au demeurant, un trait commun de l'Afrique subsaharienne à laquelle ces régions se rattachent par bien des points (Dubresson *et al.*, 1994).

→ **La zone aride** est, de loin, la partie la plus étendue. Elle ne couvre pas moins de 11 millions de km², soit plus de 83 % de la superficie totale, et concerne seize pays.

Elle est partout très sèche, mais les paysages végétaux connaissent une certaine variété depuis la steppe à graminées, caractéristique des Hautes Plaines algériennes par exemple, jusqu'au désert absolu, à végétation presque inexistante, comme dans le Tanezrouft algérien.

Pour inhospitalière qu'elle soit, d'une façon générale, la zone aride n'est pas un désert humain. On y trouve des oasis, spécialement dans le nord du Sahara (comme celles du Djérid en Tunisie ou du Fezzan en Jamahiniya arabe libyenne), des centres miniers (comme Zouerate et Akjoujt en Mauritanie), des centres d'extraction et de traitement des hydrocarbures (comme tous ceux qui bordent le golfe Arabo-Persique ou en sont proches). Il y a surtout des vallées irriguées bordant les cours d'eau allogènes qui traversent les régions arides en venant des montagnes, comme le Tigre et l'Euphrate, ou venant des régions tropicales humides, comme le Nil. Depuis plusieurs millénaires, ces vallées concentrent des populations nombreuses et ont joué un rôle essentiel dans l'histoire du Proche-Orient. De ce fait, la répartition des hommes dans la zone aride est caractérisée par des contrastes très marqués (Mutin, 1995 ; Prenant et Semmoud, 1997).

De vastes espaces désertiques dont l'aridité est très marquée sont vides ou pratiquement vides : le nord-est de la Mauritanie, la partie la plus méridionale de l'Algérie, le désert libyen, le désert de Nubie et le Roub al-Khali saoudien. La densité y est infime : souvent moins de 1 habitant pour 10 km², voire pour 100 km².

À l'opposé, des concentrations vraiment surprenantes peuvent être observées dans la vallée du Nil entre Assouan et Le Caire avec des densités dépassant 1 500, voire 2 000 hab./km², en dehors des grandes villes. Ces densités sont supérieures à celles qui existent dans les deltas de l'Asie du Sud ou de l'Est.

Les densités intermédiaires sont rares. Il en existe dans un milieu exceptionnel, celui des montagnes du sud de la zone aride. À Oman, dans le sud-ouest de l'Arabie saoudite et surtout au Yémen, les hauts reliefs peuvent dépasser 3 000 m ; ils bénéficient de quelques précipitations rendant possible l'agriculture pluviale, moyennant certains aménagements. Les densités y sont relativement élevées : elles dépassent souvent 50 hab./km² dans un milieu qui est assez ingrat en dépit du qualificatif d'Arabie heureuse qui était naguère donné au sud-ouest de la péninsule arabique ; elles s'expliquent non seulement par ce milieu physique, qui est plutôt semi-aride, mais aussi par leur passé de terre de refuge. Ce sont aujourd'hui d'actifs foyers d'émigration.

On trouve ainsi dans la zone aride du monde arabe des densités qui comptent à la fois parmi les plus faibles et les plus fortes du monde. Au total, en raison de ces concentrations, elle est beaucoup plus peuplée que les images traditionnelles des déserts ne le laissent supposer : elle a en effet 155 millions d'habitants en 1998, soit 59 % de la population totale du monde arabe. La densité moyenne, pour autant que ce concept ait un sens dans un milieu aussi vigoureusement contrasté, est même supérieure à celle notée pour la bordure sahélienne puisqu'elle est de 14 hab./km².

De nombreux facteurs explicatifs

Trois facteurs ou groupes de facteurs rendent compte des contrastes souvent saisissants qui caractérisent la distribution de la population dans l'espace étudié : le climat, les potentialités économiques et l'histoire du peuplement.

L'impact du climat

Des grandes aires culturelles du monde, celle des pays arabes est sans conteste la plus sèche. Les domaines climatiques aride et hyperaride s'étendent sans interruption depuis le littoral atlantique jusqu'au golfe Arabo-Persique (fig. 14). Ils couvrent à peu près les sept huitièmes de la superficie totale. Seules les marges bénéficient de précipitations plus fournies ; elles correspondent en particulier à des zones de montagnes plus ou moins élevées, bordant la mer ou se trouvant sur les trajectoires empruntées par les dépressions cycloniques, ce qui y provoque en saison froide des chutes de pluie et parfois de neige sur les parties les plus élevées ; les orages d'été n'y sont pas rares également, notamment dans la zone orientale.

Ainsi, la chaîne de l'Atlas qui s'étire depuis le Sous au Maroc jusqu'aux abords du cap Bon en Tunisie, en traversant le nord du territoire algérien (Atlas tellien), permet à la frange méditerranéenne du Maghreb d'être la zone la plus arrosée du monde arabe avec plus de 600 mm de précipitations et des maxima dépassant 1 000 mm. Les plaines littorales et les montagnes bordières reçoivent, en année humide, d'importantes quantités de pluie, précieuses pour l'activité agricole. Celle-ci bénéficie également des eaux descendant des montagnes proches ou fournies par les sources des piedmonts : les oueds ont permis l'édification de barrages servant à la fois à protéger des crues catastrophiques les populations des plaines et à stocker l'eau pour l'irrigation, l'alimentation des villes, l'industrie et le tourisme. Il en est ainsi des larges plaines du Maroc

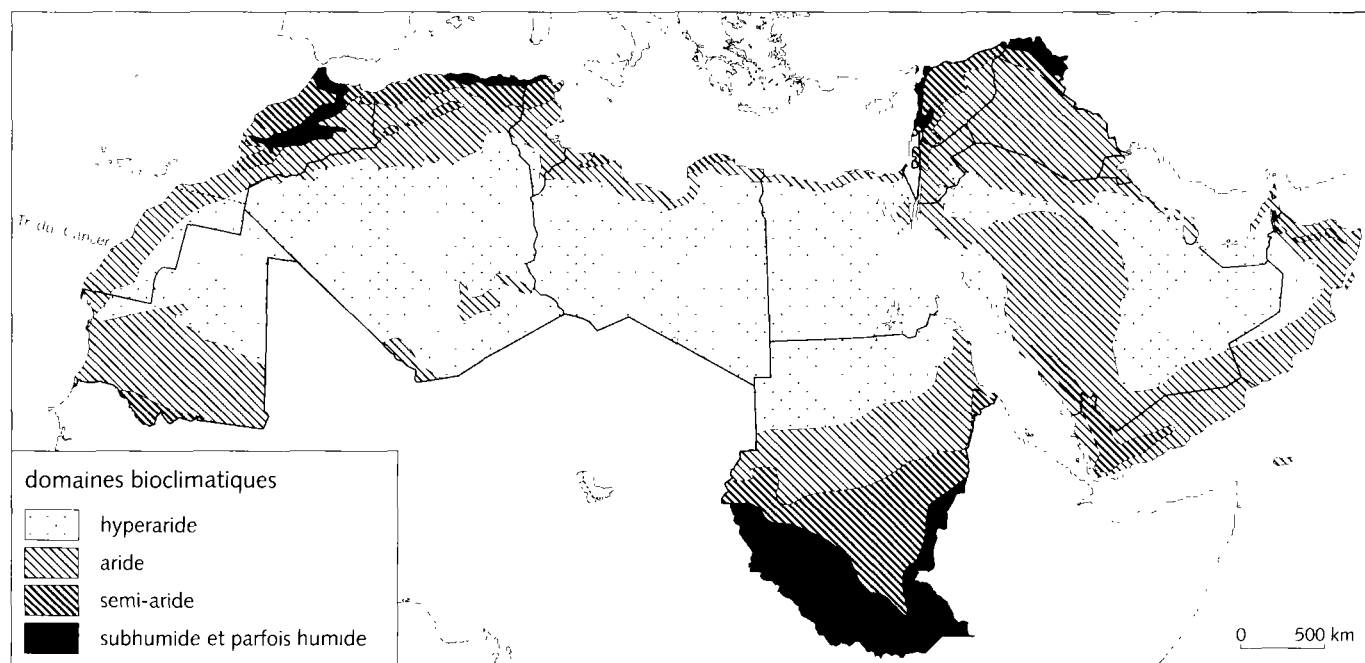
atlantique septentrional et des plaines plus réduites qui longent les côtes algérienne et tunisienne. La présence de terres arables et d'appréciables disponibilités en eau autorisent une production agricole abondante et l'existence de populations nombreuses. C'est là aussi que la colonisation française, agricole et urbaine, a eu le plus fort impact.

Plus à l'est, quand la montagne disparaît, depuis Gabès en Tunisie jusqu'à Gaza en Palestine, le désert s'avance presque jusqu'à la Méditerranée. Tout au long de la côte, seules trois régions, d'inégale valeur, offrent des opportunités d'installation. Les deux premières, d'étendue limitée, se trouvent en Jamahiriya arabe libyenne ; elles correspondent aux modestes hauteurs (800 à 900 m) du djebel Nafoussa aux environs de Tripoli et du djebel Lakhdar près de Benghazi, à la faveur desquels existent des possibilités de mise en valeur agricole et des réserves d'eau nécessaire aux villes. La troisième, de très loin la plus importante, est le delta du Nil où les eaux du fleuve et les riches alluvions qu'il a déposées ont permis le développement d'une des plus vieilles civilisations agraires du monde à la fois dans le delta et le long de la vallée jusqu'à la Nubie.

Au-delà de la presqu'île désertique du Sinaï, les hauteurs de Cisjordanie et du Golan, les chaînons du Liban et de l'Anti-Liban, enfin les monts Hermon et Ansaryeh se dressent près de la côte méditerranéenne et reçoivent d'abondantes quantités de précipitations qui favorisent l'agriculture et alimentent les villes.

Il faut traverser le désert syrien, plutôt voué à l'élevage nomade, et arriver dans la vallée de l'Euphrate pour que reprennent la vie sédentaire fondée sur l'agriculture et les activités urbaines. Les eaux et les alluvions du Tigre et de l'Euphrate ont construit et fertilisé l'immense plaine de Mésopotamie, autre foyer de civilisation comptant parmi les plus anciens de l'histoire.

Figure 14 • Les domaines bioclimatiques du monde arabe



Source : *Map of the world distribution of arid regions, 1979.*

Le désert qui contraint les hommes à s'installer sur ses franges septentrionales moins sèches en fait de même sur ses confins méridionaux. Ainsi, dans l'immense masse continentale de la péninsule arabique, occupée presque totalement par le désert, les seuls secteurs de peuplement sédentaire relativement dense sont les montagnes de l'Assir et du Yémen, qui sont assez bien arrosées et qui surplombent la plaine côtière de Tihama pratiquement vide. Les hauteurs de l'Hadramaout dominant le golfe d'Aden, nettement plus sèches, offrent des densités beaucoup plus faibles, à l'instar des reliefs s'élevant au-dessus de Mascate et du golfe d'Oman. Ailleurs, le peuplement se réduit à de rares oasis et surtout à quelques agglomérations urbaines littorales ou sublittorales, le long du golfe Arabo-Persique ou de la mer Rouge, beaucoup plus rarement à l'intérieur des terres où se trouvent quelques villes perdues dans le désert comme Médine et Riyad.

Au total, le climat et les disponibilités en eau sont des facteurs déterminants tant

pour le volume de population que pour la répartition de celle-ci.

Le rôle des potentialités économiques

Les données naturelles, représentées essentiellement par les ressources en eau, en sol arable et en richesses du sous-sol, conditionnent en grande partie les capacités productives des pays arabes.

Ainsi, les densités rurales varient largement en fonction des capacités agropastorales du milieu, qui dépendent à leur tour du niveau de développement et d'intégration du système de production dominant. Or, ce dernier est le plus souvent handicapé par la sécheresse récurrente, d'une part, l'archaïsme des structures agraires, le bas niveau d'équipement et d'investissement, d'autre part.

Les activités agricoles

Les activités agricoles font encore vivre la moitié de la population du monde arabe à la fin du XX^e siècle.

Les espaces à cultures pluviales rentables se limitent en gros aux zones de montagnes humides ou subhumides et notamment à leurs versants bien exposés aux vents pluvieux. Si ces secteurs reçoivent des précipitations globalement suffisantes pour faire des cultures en sec, l'irrigation devient nécessaire en saison sèche. Toutefois, la qualité souvent médiocre des sols, d'un côté, le cloisonnement ethnique et l'enclavement des populations, de l'autre, ne favorisent guère une production abondante, même si celle-ci est le fruit d'une polyculture ingénieuse.

Il s'agit souvent d'une agriculture de subsistance pour des populations nombreuses, ce qui entraîne un surpeuplement fréquent et, de ce fait, une émigration plus ou moins intense. Dans de nombreux cas, ce sont les transferts monétaires suscités par l'émigration interne ou externe qui permettent le maintien des populations dans les montagnes et expliquent le maintien des systèmes de culture (Rif marocain, Kabylie algérienne, montagnes du Yémen).

Certaines basses terres (plaines, plateaux, collines), bien localisées sur les trajectoires des perturbations pluvieuses, bénéficient ainsi de conditions naturelles leur permettant de porter des cultures pluviales rentables, du moins en année normale. Il en est ainsi des plaines et plateaux atlantiques septentrionaux au Maroc où une pluviosité annuelle de 400 à 600 mm en moyenne autorise la pratique de cultures diversifiées en sec (céréales, arbres fruitiers, cultures industrielles et même maraîchage) assurant des rendements intéressants et, par conséquent, des densités de population souvent supérieures à 80 ou 100 hab./km².

Les espaces irrigués sont le plus souvent seuls à pouvoir garantir une production agricole rentable et diversifiée, même dans les montagnes les plus humides et, *a fortiori*, dans les secteurs les moins arrosés en contrebas.

Les montagnes sont les parties qui reçoivent le plus d'eau, mais ce sont les zones de piedmont qui en profitent le plus, notamment lorsque des ouvrages hydrauliques importants en assurent le stockage et la distribution. Ainsi, de grands périmètres d'irrigation moderne s'étendent au pied de l'Atlas marocain du côté atlantique ou du côté saharien. Des situations similaires, à une échelle moindre, se retrouvent en Algérie (plaine de la Mitidja), en Tunisie (plaine de Tunis) et dans le Proche-Orient (vallée de l'Oronte).

L'intensification et la diversification des cultures et de l'élevage rendues possibles par l'irrigation moderne sur de grandes superficies procurent une production abondante et de nombreux emplois. De ce fait, ces zones irriguées sont souvent des aires d'immigration et de densification du peuplement. Les densités rurales sont fréquemment supérieures à 100 hab./km² et leur valeur augmente nettement si on tient compte des agglomérations urbaines que l'économie agricole irriguée a engendrées.

Si l'irrigation maintient des densités anormalement élevées dans les montagnes et permet la densification du peuplement dans les zones de piedmont, c'est dans les oasis et les vallées des fleuves allogènes que l'irrigation génère les densités les plus fortes. Des techniques ancestrales, souvent ingénieuses, permettent de capter les eaux souterraines ou de drainer celles des cours d'eau intermittents qui descendent des montagnes. Les oasis sont bien représentées le long du flanc méridional de l'Atlas marocain (vallée du Draa, Tafilalt, Figuig) pour s'éclaircir au sud de l'Atlas saharien en Algérie (Laghouat, Biskra) et dans le Sud tunisien (Djerid). Des ressources hydriques locales permettent aussi la présence d'oasis au milieu des déserts mauritanien, algérien, libyen et égyptien. Au-delà de la mer Rouge, le phénomène oasisien se raréfie, et ne conserve une certaine importance qu'au pied de l'Assir, des hauteurs du Nedjed et le long de la côte du golfe Arabo-Persique en Arabie saoudite.

Les concentrations oasiennes les plus importantes sont néanmoins celles qui bordent les grands fleuves allogènes, l'Euphrate et le Tigre en Mésopotamie, et surtout le Nil en Égypte, sur un millier de kilomètres, entre Assouan et la Méditerranée. Dans ce dernier cas, il s'agit sans conteste de la plus grande oasis du monde : elle concentre plus de 60 millions de personnes sur un peu plus de 30 000 km², soit une densité remarquable qui approche les 2 000 hab./km².

Les activités non agricoles

Les activités non agricoles commandent la répartition de l'autre moitié de la population.

Encore faut-il remarquer à ce propos qu'il n'y pas de distinction tranchée entre les deux groupes d'activité : les populations rurales cherchent souvent des compléments de revenu dans le commerce, la pêche, l'artisanat et les services, voire dans le travail industriel, tandis qu'une partie des citadins trouvent dans l'agriculture ou l'élevage une source plus ou moins importante de revenus.

→ **La pêche** compte peu dans la plupart des pays arabes, même dans ceux qui bénéficient de longues façades maritimes. Il est rare que cette activité prenne une dimension économique importante. Là où elle existe, la pêche a généralement un rendement médiocre tant pour les marins-pêcheurs qui y trouvent un moyen de subsistance que pour les agriculteurs ou les nomades pour lesquels elle constitue un complément de ressources.

De ce fait, c'est une activité peu peuplée, même là où elle est traditionnellement pratiquée depuis longtemps comme certaines parties de la côte méditerranéenne et les rivages du golfe Arabo-Persique. Seul le littoral atlantique, qui bénéficie de richesses halieutiques considérables, a suscité des ports tels que Safi, Agadir et Nouakchott pratiquant une pêche active et donnant lieu à des industries dérivées.

→ **L'activité minière** a une importance nettement plus grande. Le monde arabe est particulièrement riche en pétrole, gaz naturel et gisements miniers divers, notamment phosphates et fer. Les produits tirés du sous-sol constituent le poste essentiel du revenu national de la plupart des pays. Toutefois, l'extraction proprement dite n'implique pas un peuplement dense, car elle se localise généralement dans des zones inhospitalières et surtout parce que l'exploitation, faite avec des méthodes modernes, demande une main-d'œuvre réduite. Il en va ainsi de l'extraction pétrolière et gazière au Sahara (Algérie, Jamahiriya arabe libyenne, Tunisie, Égypte), au Sinaï, dans la péninsule arabique, ainsi que de l'extraction du fer en Mauritanie. Seules des conditions particulières ont permis à l'activité extractive de faire naître des agglomérations d'une certaine importance, comme les grands ports pétroliers du Golfe, ou de dynamiser les agglomérations déjà existantes, comme dans le nord de l'Iraq.

C'est sans doute au Maroc que le phénomène est le plus significatif. L'extraction des phosphates sur les plateaux atlantiques intérieurs a fait naître plusieurs centres urbains notables tels que Khouribga (175 000 hab.), Oued-Zem (85 000 hab.) et Youssoufia (70 000 hab.).

→ **Les activités industrielles** sont encore peu développées d'une façon générale. En dépit de l'existence de plusieurs facteurs favorables (production énergétique surabondante, production minière diversifiée, production agropastorale notable, ressources financières importantes dans plusieurs pays, main-d'œuvre abondante et bon marché pour beaucoup d'autres), le développement industriel est resté faible. La similitude des productions nationales de matières premières, l'impact souvent fort de la colonisation et la dépendance plus ou moins marquée par rapport aux puissances sont autant d'éléments qui entravent l'essor d'industries, les échanges entre les différents pays

arabes et *a fortiori* la naissance d'un marché commun.

De ce fait, l'activité industrielle demeure faible d'une façon générale. Elle se réduit le plus souvent à de petites entreprises peu performantes. Ce sont les secteurs de l'agro-alimentaire, du textile et du bâtiment qui offrent le plus d'emplois et ont le plus d'impact sur la fixation de la population. Les grands complexes chimiques fondés sur le pétrole ou les phosphates, fortement capitalistiques, ont une certaine importance économique mais n'emploient que relativement peu de main-d'œuvre.

L'activité industrielle demeure ainsi un secteur marginal dans la plupart des pays arabes et ne joue qu'un rôle limité dans la distribution de la population. Elle n'a une certaine importance, à ce point de vue, que dans les pays ayant fait un effort substantiel dans ce domaine. C'est en Égypte, au Maroc, en Algérie, en Tunisie, en République arabe syrienne et, plus faiblement, en Arabie saoudite, que l'industrie s'impose comme un secteur économique relativement important ; c'est là aussi qu'elle a le plus d'impact sur la distribution de la population, spécialement de la population urbaine.

→ **Les activités tertiaires sont, de loin, les plus importantes.** Les villes arabes, petites et grandes, sont avant tout des centres tertiaires, animés par des activités de commerce, de transport et de services. Ces activités fournissent la plus grande partie des emplois, de manière directe ou indirecte. Les activités du secteur public sont souvent importantes car l'administration, l'armée et la police jouent un rôle essentiel dans la vie de la plupart des États arabes ; par ailleurs, l'enseignement et la santé ont été considérablement étendus au cours des dernières décennies. Le secteur public fournit ainsi une partie importante du pouvoir d'achat de la population urbaine. Les petites activités informelles y sont très développées, presque partout, en raison de l'émiettement marqué du commerce et des services privés ; elles fournis-

sent un moyen de survie à une population fort nombreuse.

Disposant de meilleures infrastructures et bénéficiant de plus grandes possibilités d'emploi, les villes constituent les plus grands foyers de peuplement dans le monde arabe. La plupart se trouvent justement entourées de zones rurales peuplées qui les alimentent continuellement.

Le poids de l'histoire

Les disponibilités en eau, les capacités productives de la terre et les richesses du sous-sol ne suffisent pas à rendre compte de la densité et des formes de peuplement. Le poids de l'histoire se révèle tout aussi important pour expliquer l'existence de densités anormalement élevées par rapport aux potentialités réelles de certains milieux et les mutations qui se produisent dans la dynamique de peuplement.

L'importance du facteur historique dans le peuplement du monde arabe provient de trois éléments : 1) l'existence de foyers humains comptant parmi les plus anciens de la planète, non seulement dans la vallée du Nil, en Mésopotamie et dans le Proche-Orient, mais aussi dans certaines parties de l'Arabie saoudite et de l'Afrique du Nord ; 2) la participation active d'une bonne partie du monde arabe à l'évolution complexe et mouvementée de la Méditerranée et du Moyen-Orient, marquée par la naissance, l'essor, le déclin ou la disparition de plusieurs civilisations et empires ; 3) la colonisation directe ou indirecte de la quasi-totalité des pays arabes par les puissances européennes ayant partout entraîné des bouleversements importants dans les structures économiques et sociales et, par voie de conséquence, dans l'évolution démographique et la répartition spatiale de la population.

L'ancienneté du peuplement et surtout l'ancienneté de l'activité agricole ont engendré dans quelques cas de fortes concentrations humaines, spécialement en Égypte. Les guerres d'expansion, d'invasion

ou d'occupation qui ont sévi partout ont conduit tantôt à réduire la population de certaines zones, tantôt à la densifier dans d'autres.

Certains lieux relativement peuplés ont indéniablement servi de **refuges** aux groupes soumis ou désirant conserver leur identité (Planhol, 1968, 1993). Plusieurs massifs montagneux ayant une occupation humaine à la fois forte et ancienne ont des populations berbérophones dans le Maghreb (Rif et Haut Atlas au Maroc, Kabylie et Aurès en Algérie) ; dans le Moyen-Orient, les massifs montagneux à forte charge humaine sont le plus souvent occupés par des minorités linguistiques (Kurdes dans le nord de l'Iraq et de la République arabe syrienne) ou religieuses (alaouites de la République arabe syrienne, chrétiens et druzes du Liban, zāïdites du Yémen, ibadites d'Oman). À une moindre échelle, le même phénomène existe dans l'île de Djerba en Tunisie et quelques oasis isolées comme le Mzab en Algérie (kharijites d'origine berbère).

La colonisation a apporté de nombreux bouleversements. Du fait des moyens financiers et techniques mis en œuvre et du système d'exploitation utilisé, elle a partout apporté des changements profonds dans la distribution de la population des pays arabes, même quand elle a été indirecte. Les changements majeurs se sont inscrits, pour la plupart, comme des tendances lourdes toujours en action :

→ L'aménagement de plaines semi-arides au moyen de l'irrigation moderne, par pompage dans des nappes plus ou moins profondes et surtout par édification de grands ouvrages hydrauliques, a constitué un des changements les plus importants. C'est la colonisation française en Afrique du Nord qui a été la plus active dans ce domaine, à la fois en raison de la forte implantation européenne, de la faible densité de la population autochtone, de la disponibilité de très larges superficies culti-

vables du fait de la prédominance de systèmes d'exploitation extensifs (élevage pastoral notamment) et des possibilités d'irrigation parfois importantes que permettait la mobilisation des eaux souterraines et fluviales. Ainsi, des millions d'hectares ont été pris aux tribus et aménagés de façon moderne dans la plupart des plaines intérieures et littorales d'Algérie, de Tunisie et du Maroc. Ces aménagements agricoles de grande envergure, qui ont intensifié la production (pour l'exportation notamment), ont peu à peu diversifié le peuplement, entraînant la multiplication des agglomérations rurales et l'apparition de centres urbains dont certains ont pris de l'ampleur. Ainsi la plaine de la Medjerda et le Sahel en Tunisie, les plaines d'Annaba, de la Mitidja et d'Oran en Algérie, de la basse Moulouya, du Tadla, du Gharb et du Sous au Maroc ont connu des transformations économiques radicales et comptent actuellement parmi les espaces densément peuplés du monde arabe, avec des densités rurales dépassant souvent 100 hab./km² et des réseaux urbains fournis.

→ L'extraction minière a apporté des changements plus limités en général, à l'exception de certaines régions. Celle des phosphates notamment a complètement bouleversé la physionomie des plateaux atlantiques intérieurs au Maroc, avec la multiplication des centres de production, de gestion et de services.

→ Le développement de l'activité touristique dans certains sites favorables se prêtant à la récréation et aux loisirs a aussi apporté son lot de modifications. Il en a été ainsi dans les montagnes de l'Atlas marocain, dans la Kabylie algérienne et dans les hauteurs du Liban ; nombre de sites ont reçu des installations touristiques ayant engendré de petites agglomérations urbaines. Plus important fut le développement des stations balnéaires sur le littoral atlantique marocain (dont celle d'Agadir, qui a peu à peu acquis une grande renommée) et sur la côte méditerranéenne depuis

le détroit de Gibraltar jusqu'à la Turquie, avec une concentration marquée sur le littoral entre Tanger et Tétouan au Maroc, la côte tunisienne entre le cap Bon et l'île de Djerba, enfin les côtes du Liban et de la République arabe syrienne.

→ Le développement de l'activité portuaire a eu aussi une forte portée. De grands ports ont ainsi été aménagés dans la plupart des pays arabes pour l'évacuation des produits agricoles et miniers ; au fil des années, des activités de transformation ont été développées. De ce fait, les ports ont souvent été à l'origine des villes les plus importantes parmi lesquelles figurent Casablanca, Alger, Tunis, Tripoli, Alexandrie et Beyrouth.

L'action coloniale a tracé les grands traits de l'évolution ultérieure. Elle a eu en effet deux conséquences majeures sur la densification du peuplement et la distribution spatiale de la population : 1) d'une part, elle a favorisé **la littoralisation du peuplement** dans la mesure où c'est la côte qui est devenue partout l'interface entre les économies nationales et l'extérieur. Le peuplement des pays arabes est dans une large mesure concentré le long des côtes ; 2) d'autre part, elle a suscité **un vif processus d'urbanisation** ; dans plusieurs cas, la croissance des villes a connu un très fort développement du fait de la transformation d'économies agropastorales en économies essentiellement urbaines en l'espace de quelques décennies.

Un environnement fragile et dégradé

Si l'environnement a un impact important sur la répartition de la population dans le monde arabe, en raison de la forte contrainte exercée par l'aridité, la population exerce à l'inverse une forte action sur l'environnement par le biais de l'exploitation des ressources naturelles et des aménagements effectués. Cette action est d'autant plus nette que la population est

nombreuse et que le niveau de la consommation est élevé.

La pollution

La pollution de l'environnement est plutôt caractéristique des pays industriels mais n'épargne pourtant pas le monde arabe.

La pollution agricole est encore limitée car les engrais chimiques font l'objet d'une utilisation modérée en dehors des pays pétroliers ayant de grands aménagements agricoles comme l'Arabie saoudite et la Jamahiriya arabe libyenne.

Par contre, les installations pétrolières et industrielles, pas toujours bien contrôlées, y contribuent de façon substantielle, spécialement dans la grande zone pétrolière qui borde le golfe Arabo-Persique.

Les villes constituent partout des milieux très touchés par la pollution.

Les eaux usées, rarement traitées dans les stations d'épuration, polluent les rivages, les bas-fonds et les nappes phréatiques. Les ordures ménagères sont rarement incinérées et les décharges sauvages gâchent de nombreux paysages à la périphérie de la plupart des villes (Troin, 1985).

Le recul de la végétation

Le recul de la végétation est un des aspects les plus visibles de la dégradation de l'environnement. C'est aussi un aspect sur lequel l'attention des chercheurs a été très tôt attirée ; dès les années 60 et 70, de nombreuses observations ont été faites sur ce point dans le monde aride. En raison de sa médiatisation, le phénomène a été quelque peu amplifié ; le terme de désertification, par exemple, a souvent été employé de façon abusive.

Pour autant, la dégradation de la végétation est bien réelle. Elle touche particulièrement la zone semi-aride, tant du côté méditerranéen que du côté sahélien (*World atlas of desertification*, 1992). L'origine n'en est pas climatique car il n'y a pas eu de modi-

fication significative du climat depuis deux millénaires (Dresch, 1982 ; Rognon, 1994) ; il y a des séries d'années sèches et humides mais pas de tendance à l'assèchement, semble-t-il. La dégradation du couvert végétal est avant tout liée à l'action humaine (Mainguet, 1991).

La végétation est en effet maigre et fragile dans la quasi-totalité de l'espace considéré. Son appauvrissement se fait par deux processus essentiels décrits dans de nombreuses études (*Population et environnement*, 1998) : d'une part, en raison de la collecte de bois, de charbon de bois ou de toute végétation susceptible d'alimenter un feu, spécialement par des foyers pauvres du milieu rural – en dépit de la diffusion progressive du gaz pour la cuisson des aliments, la collecte de combustibles est encore très importante ; d'autre part, en raison du surpâturage, qui est très fréquent du fait de l'augmentation de la population dans toutes les régions de forte densité. Le prélèvement sur la biomasse est donc considérable alors que sa vitesse de renouvellement est faible (Musa Yusif, dans Clarke et Noin, 1998). Les forêts continuent donc de reculer peu à peu en dépit des opérations de reboisement entreprises ici et là ; dans le Maghreb, elles ne couvrent plus désormais qu'un peu plus du tiers de leur extension initiale (Troin, 1995) ; le taux annuel de déforestation aurait été de 0,3 % par an au Maroc au cours des années 1990-1995, 0,5 % en Tunisie et 1,2 % en Algérie (*Human development report*, 1998). Les étendues steppiques sont très touchées : toujours dans le Maghreb, plusieurs milliers de kilomètres carrés seraient détruits chaque année (Dresch, 1982).

Ces données chiffrées sont sans doute incertaines et discutables, mais la tendance au recul de la végétation semble indéniable en dépit des mesures de protection qui ont été prises. Une politique rigoureuse de défense des forêts et des steppes est indispensable pour faire face à l'augmentation prévisible de la population.

La dégradation des sols

La dégradation des sols est indéniable aussi. Elle n'est pas seulement due à l'intensité des processus érosifs lors des violentes averses qui se produisent à la fin de la longue saison sèche, elle est aussi largement liée au recul de la végétation, spécialement sur les pentes mises en culture ou surpâturées. Du reste, elle concerne essentiellement les marges semi-arides dont la végétation est généralement très maigre (*World atlas of desertification*, 1992).

Quatre processus interviennent dans ce cas. Le premier et le plus important est le ruissellement sur les pentes quand de fortes pluies se produisent ; la charge solide transportée peut être très forte dans certains cas ; il est bien connu que, dans cette partie du monde, les lacs de barrage s'envasent très rapidement. Le deuxième touche précisément à la rétention des limons fertiles par les retenues, et l'exemple le plus connu en est celui du haut barrage d'Assouan en Égypte ; il a certes permis d'augmenter le volume des eaux disponibles, mais il a considérablement réduit leur pouvoir fertilisant. Le troisième concerne le transport des particules fines par le vent touchant particulièrement les sols légers travaillés en sec pour la céréaliculture. Le quatrième enfin est la salinisation qui intervient dans de nombreux périmètres irrigués en raison de la salure fréquente des eaux superficielles ou souterraines utilisées ; en raison de l'accumulation des sels, nombre de sols risquent ainsi d'être gravement détériorés.

Érosion et salinisation ont ainsi tendance à réduire la superficie des terres cultivables qui est déjà très faible en général : dans onze pays arabes, cette superficie est inférieure ou égale à 0,15 ha par habitant (Égypte, péninsule arabique, Liban et Jordanie) (Engelman et LeRoy, 1995).

Il est difficile de lutter contre ces dégradations. Les mesures prises jusqu'à présent n'ont pas toujours été efficaces.

La diminution des disponibilités en eau

Indépendamment du problème de la salure, qui rend certaines eaux inutilisables, force est de constater que **les disponibilités en eau par habitant sont faibles en général dans le monde arabe et qu'elles ont tendance à diminuer**. Les besoins ne cessent d'augmenter tant dans le milieu rural, avec le développement de l'irrigation, que dans le milieu urbain, dont la population augmente vite et dont certaines activités sont fortes consommatrices d'eau, notamment l'industrie et le tourisme.

Que les quantités soient faibles, ce n'est pas surprenant du fait de l'aridité qui caractérise la plupart des pays. La situation est cependant variée. En Égypte, en Mésopotamie et dans une moindre mesure dans les pays du Proche-Orient, la présence de cours d'eau et surtout de grands fleuves allogènes abondants autorise une forte utilisation de l'eau pour l'agriculture et la production d'énergie ; son appropriation et sa gestion font toutefois l'objet de conflits aigus entre les États utilisateurs, spécialement pour le Jourdain, le Tigre et l'Euphrate (Mutin, 1995). Dans les trois pays de l'Afrique du Nord-Ouest (Maroc, Algérie et Tunisie), les ressources sont plus limitées ; les tensions opposent les divers secteurs de l'économie au sein de chaque pays ; seul le Maroc, favorisé par ses montagnes et sa position atlantique, peut envisager une assez large utilisation de l'eau pour l'agriculture et la production d'électricité. Quant aux pays désertiques du Sahara et de la péninsule arabique, dont les eaux de surface sont absentes ou très maigres, ils se tournent vers l'utilisation des eaux souterraines profondes ou le dessalement de l'eau de mer quand ils disposent de moyens financiers substantiels (Arabie saoudite, émirats du Golfe et Jamahiriya arabe libyenne) ; l'utilisation d'eaux fossiles est toutefois discutable car ce sont des ressources non renouvelables.

Nombre de pays connaissent des pénuries plus ou moins marquées, avec moins de 1 000 m³ par an et par habitant pour l'ensemble des utilisations. Ce sont, dans l'ordre, Qatar, le Koweït, la Jamahiriya arabe libyenne, Bahreïn, l'Arabie saoudite, la Palestine, la Jordanie, le Yémen, la Tunisie, l'Algérie, puis, un peu moins nettement, Oman, les Émirats arabes unis et l'Égypte (Engelman et LeRoy, 1993 ; Gardner-Outlaw et Engelman, 1997). Notons au passage que sur les vingt-cinq pays du monde ayant les plus faibles disponibilités en eau par habitant, treize sont des pays arabes. D'autres, ayant des disponibilités par habitant plus favorables en moyenne, connaissent des difficultés sur une grande partie de leur superficie ; c'est en particulier le cas de la Mauritanie et du Soudan.

Avec l'augmentation de la population et des besoins, pénuries et tensions pour l'utilisation de l'eau risquent fort de s'accuser sérieusement dans les prochaines décennies dans presque tous les pays arabes. Des plans rigoureux d'économie doivent être mis en place pour éviter les gaspillages, préserver les ressources et utiliser au mieux un produit seulement disponible en quantités limitées.

L'urbanisation de la population

Les pays arabes ne font pas exception au processus d'urbanisation qui est partout en cours dans le monde, bien au contraire. Ils sont même assez fortement urbanisés. En 1996, quelque 138 millions de personnes habitent les centres urbains petits et grands de ces pays, soit un peu plus de la moitié de la population totale.

Les villes y sont nombreuses et elles grossissent à un rythme rapide. Elles ne jouent pas seulement un rôle essentiel dans la vie politique, religieuse et culturelle, elles constituent aussi les points forts de l'économie en concentrant la plus grande partie des activités secondaires et tertiaires. Partout, même dans les parties les plus reculées des déserts, les villes font désormais sentir leur présence, d'une façon ou d'une autre.

Une longue tradition urbaine

La tradition urbaine, il est vrai, est plus longue ici que partout ailleurs. On y trouve en effet des villes qui comptent parmi les plus anciennes du monde.

Dans le Machrek, elle a une épaisseur historique de quatre ou cinq millénaires au moins, spécialement en Égypte (Memphis) et, plus encore, en Mésopotamie (Uruk). De nombreuses cités du Moyen-Orient ont été fondées dans l'Antiquité, comme ports (Lattaquié, Beyrouth, Saïda, Alexandrie) ou comme centres politiques et commerciaux commandant des routes importantes (Damas, Jérusalem). Dans le Maghreb, le fait urbain a été un peu moins précoce, mais certaines villes sont tout de même très

anciennes ; parmi elles figurent notamment les colonies phéniciennes (Tripoli, Carthage, Tanger) et les villes romaines (Annaba, Constantine, Tlemcen).

De nombreuses villes ont été fondées ou ont reçu une vive impulsion lors de la période d'expansion de l'Islam, tant dans le Machrek (La Mecque, Médine, Bagdad, Damas, Le Caire) que dans le Maghreb (Kairouan, Fès, Meknès, Marrakech). Cette période a été très favorable au développement urbain : le nombre de villes s'est beaucoup accru et certaines d'entre elles ont connu un remarquable développement. Cette période a aussi marqué fortement la physionomie des villes car partout, de la côte atlantique du Maghreb au golfe Arabo-Persique, le modèle de **la médina** s'est imposé et a pratiquement effacé les modèles urbains qui prévalaient antérieurement.

À partir du début des temps modernes, les villes ont malheureusement connu une longue phase de déclin. Au début de l'époque contemporaine, après plusieurs siècles de marasme économique, la vie urbaine restait très limitée car la base productive des villes était faible et souffrait de langueur : dans le cas le plus fréquent, l'essentiel en était constitué par la rente foncière, de petites activités artisanales, un peu de commerce et quelques services. L'économie gardait un caractère précapitaliste et la population urbaine était peu importante. L'essor a commencé ultérieurement, le plus souvent à partir du début du XX^e siècle.

L'évolution est toutefois difficile à retracer en raison de la rareté des données chiffrées disponibles avant 1930. À cette date, la population urbaine restait nettement minoritaire dans tous les pays ; le taux d'urbanisation avoisinait seulement les 15 % au Maroc, 21 % en Égypte et en Iraq, 22 % en Algérie et 25 % en Tunisie. Au début du XX^e siècle, la population urbaine était bien plus faible encore ; selon toute vraisem-

blance, la fraction de la population vivant dans les villes ne dépassait pas 8 % au Maroc, 11 % en Égypte et guère plus en Iraq, 15 % peut-être en Tunisie (Clarke et Fisher, 1972 ; Findlay, 1994 ; Troin, 1985). La proportion des citadins dans la population totale vers 1900 n'était sans doute pas très éloignée de 12 % dans l'ensemble des pays considérés. La population urbaine totale était donc assez réduite et, au total, elle ne devait pas excéder les 5 millions de personnes.

Une vive croissance au cours du xx^e siècle

C'est le développement d'une économie moderne, de type capitaliste, qui a changé la donne aussi bien dans les pays colonisés par les puissances européennes que dans les pays restés indépendants en apparence ; d'abord en créant de nombreux centres nouveaux (centres de commandement, postes militaires, ports, villes-marchés, centres miniers, centres d'extraction du pétrole) ou en donnant une vigoureuse impulsion aux centres urbains préexistants grâce à l'implantation d'activités nouvelles beaucoup plus dynamiques ; ensuite en substituant ou en juxtaposant le modèle urbain européen au modèle arabe.

En raison du caractère extraverti de la plupart des économies, ce sont les villes côtières qui ont connu presque partout le développement le plus rapide. Les rythmes de progression de certaines d'entre elles ont été vraiment remarquables ; parmi elles figurent notamment Casablanca, Alger, Tunis, Tripoli, Alexandrie, Beyrouth et Djedda. À Casablanca, par exemple, le nombre des habitants atteignait tout juste 20 000 au début du xx^e siècle ; il est passé à 100 000 vers 1925, à 600 000 vers 1950, à 1 800 000 vers 1975 pour atteindre au moins 3 500 000 à la fin du siècle. Certaines villes intérieures ont connu aussi un étonnant développement, spécialement celles ayant d'importantes fonctions politiques. Ainsi, Riyad, la capitale saoudienne,

avait 20 000 habitants en 1920, 100 000 vers 1950 et 700 000 en 1975 (Mutin, 1995) ; elle est de plus de 1 800 000 aujourd'hui.

L'évolution des villes a varié selon les pays, mais, d'une façon générale, elle a d'abord été lente ou très lente avant de connaître une accélération progressive. C'est à partir du milieu du xx^e siècle que le rythme est habituellement devenu plus rapide, l'accroissement naturel devenant plus marqué et l'essor économique plus vigoureux ; de nombreuses activités informelles sont alors venues se greffer plus ou moins bien sur les activités modernes comme moyens de survie pour une fraction importante de la population citadine. Les grandes villes ont longtemps concentré la plus grande partie de la croissance. Les deux dernières décennies sont par contre caractérisées par le dynamisme des villes petites et moyennes dans tous les pays considérés (tableau 5).

Un formidable changement s'est donc produit en un siècle puisque le nombre des citadins a dû être multiplié par 28 environ, soit un multiplicateur particulièrement élevé.

Pendant la première moitié du siècle, le rythme a été relativement modéré tout en restant supérieur à celui de l'ensemble de la population ; le nombre des citadins a été multiplié par 3,6 et le taux annuel de croissance a été en moyenne de 2,6 %. Pendant la seconde moitié du siècle, le rythme a été très supérieur à celui de l'ensemble de la population ; il a été en moyenne de 4,5 % par an et il a même frôlé les 5 % pendant deux décennies ; le nombre des citadins a été multiplié par 7,7 en moins d'un demi-siècle (en quarante-six ans plus précisément).

La croissance urbaine est passée par un maximum durant les années 1950-1970 avant de connaître une légère décélération. En dépit de cette baisse de rythme, la croissance reste forte : à la fin du xx^e siècle, elle

Tableau 5 • Évolution de la population urbaine dans le monde arabe au cours du xx^e siècle (estimation)

	Taux d'urbanisation (en %)	Population urbaine (en millions d'hab.)
1900	12	5
1920	17	8
1940	20	12
1950	24	18
1960	30	29
1970	39	47
1980	50	73
1990	52	112
1996	55	138

Sources : d'après *World urbanization prospects 1998* pour les années 1950 à 1996. Estimation pour 1900 d'après les sources diverses existant dans certains pays (Clarke et Fisher, 1972 ; Findlay, 1994 ; Troin, 1985). Rétroprojections pour 1920 et 1940.

est voisine de 3,5 % par an et le nombre total des citadins s'accroît annuellement de près de 5 millions de personnes.

Ces indications montrent que la croissance démographique joue et a joué un rôle important dans l'évolution des centres urbains. Le rythme du changement dans les villes y reproduit, en l'amplifiant, le rythme de la croissance démographique générale ; on peut en effet estimer que la croissance urbaine est due à l'accroissement naturel pour les deux tiers environ pendant la période de fort développement ; notons au passage que l'accroissement naturel a longtemps été fort en milieu urbain en raison de l'extrême jeunesse de la population. Les migrations internes, spécialement des campagnes vers les villes mais aussi des centres les moins actifs vers les centres les plus actifs, ont également contribué à faire grossir les taux de croissance ; ces mouvements expliquent les taux très élevés de 4-5 % observés au cours de certaines périodes. Les migrations internationales ont également joué un rôle, spécialement dans les pays de la péninsule arabe où les travailleurs étrangers constituent souvent une large part de la population urbaine.

Au sein de chaque pays, l'attraction exercée par les centres urbains est liée essentiellement à l'évolution de leurs activités, en particulier au rôle d'entraînement joué par les activités secondaires et tertiaires pendant la seconde moitié du xx^e siècle.

Une urbanisation assez forte mais inégale

Des données incertaines

Le degré d'urbanisation des diverses nations arabes varie beaucoup en fonction du niveau de développement et de l'histoire de chacune d'elles, mais il convient d'abord de souligner que les informations relatives à l'urbanisation sont assez approximatives en raison du caractère hétérogène des définitions.

Dans certains pays tels que le Maroc et la Tunisie, la définition est plutôt large et le seuil de séparation entre milieu rural et milieu urbain est placé assez bas ; de petites localités sont classées urbaines alors qu'elles conservent un aspect rural et des fonctions plutôt rurales. Dans plusieurs pays du Moyen-Orient comme la Jordanie et la République arabe syrienne, la définition est

au contraire très restrictive ; certaines villes ne sont pas considérées comme telles parce qu'elles n'exercent pas les fonctions administratives requises pour être ainsi classées. Il en est de même en Égypte, où des critères purement administratifs sont utilisés pour définir les villes ; de ce fait, certaines localités du delta, pouvant avoir 30 000 habitants, ne figurent pas sur la liste (Prenant et Semmoud, 1997). Les taux d'urbanisation doivent donc être considérés comme des ordres de grandeur.

Des différences très marquées

Quoi qu'il en soit, **le monde arabe apparaît comme relativement urbanisé** d'une façon générale.

La population urbaine est devenue équivalente en nombre à la population rurale vers 1990. Selon les dernières données disponibles, se rapportant à 1996, elle représentait 55 % du total, soit plus que la moyenne mondiale (43 %) et beaucoup plus que la moyenne des pays en développement (35 %). Au sein de ces derniers, le monde arabe s'avère nettement plus urbanisé que l'Afrique subsaharienne, l'Asie du Sud, l'Asie de l'Est ou l'Asie du Sud-Est.

Quant aux pays qui le constituent, ils présentent **des différences très marquées en ce qui concerne l'importance relative de la population urbaine** (tableau 6).

Tableau 6 • Taux d'urbanisation, 1950-1996

	1950	1975	1996
Pays du Maghreb			
Algérie	22	40	56
Jamahiriya arabe libyenne	19	61	86
Maroc	26	38	53
Mauritanie	2	20	53
Tunisie	31	50	63
Pays du Nil			
Égypte	32	44	45
Soudan	6	19	32
Pays du Croissant fertile			
Iraq	35	61	75
Jordanie	35	55	72
Liban	23	67	88
Palestine*	51	87	94
République arabe syrienne	31	45	53
Pays de la péninsule arabique			
Arabie saoudite	16	58	84
Bahreïn	64	79	91
Émirats arabes unis	25	65	84
Koweït	59	84	97
Oman	2	20	78
Qatar	63	83	92
Yémen	6	16	34

* Bande de Gaza seulement.

Source : *World urbanization prospects*, 1998.

Le tableau 6 et la fig. 15 font apparaître trois groupes de pays en ce qui concerne l'urbanisation (fig. 15) :

→ Les pays pétroliers, qui sont aussi les plus développés, sont indéniablement les plus fortement urbanisés. Ainsi, les quatre petits États pétroliers du Golfe (Koweït, Bahreïn, Qatar et les Émirats arabes unis) ont une population essentiellement urbaine à la fin du XX^e siècle, mais il est vrai que trois d'entre eux sont des villes-États. L'Arabie saoudite, Oman et la Jamahiriya arabe libyenne, tout en ayant mieux conservé leur population rurale, ont aussi des taux d'urbanisation élevés. Le Liban figure aussi parmi les États très urbanisés ; ce n'est pas un pays pétrolier, mais son économie a une forte orientation tertiaire depuis assez longtemps. Quant à la bande de Gaza, elle constitue un cas particulier en raison de la forte concentration des réfugiés palestiniens dans la ville de Gaza.

→ Les pays les moins développés, encore largement agricoles, sont à l'inverse les

moins urbanisés : c'est le cas pour le Soudan et le Yémen dont les villes ne concentrent encore que le tiers de la population totale à la fin du siècle.

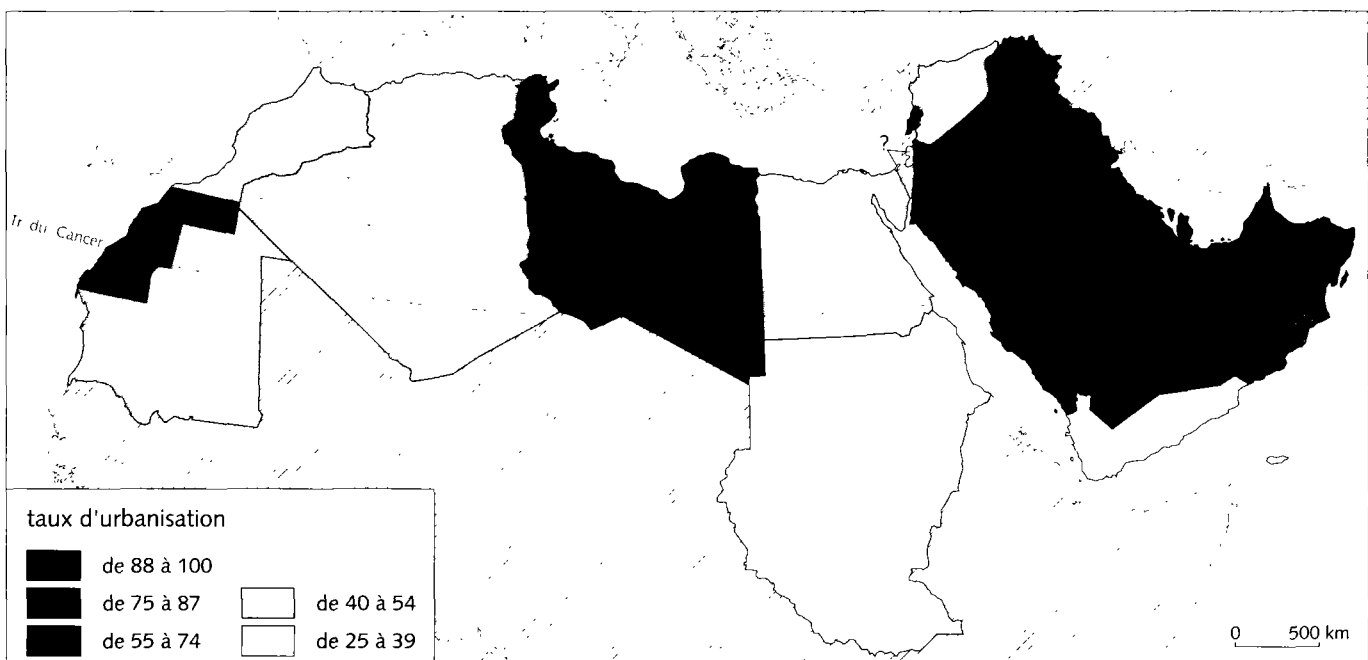
→ Les autres pays connaissent une situation intermédiaire. Ils ont des taux d'urbanisation plutôt voisins de la moyenne, tantôt un peu au-dessus comme l'Iraq, la Jordanie ou la Tunisie, tantôt un peu au-dessous comme l'Égypte, le Maroc et la République arabe syrienne. Ils ont une économie plus diversifiée et ils ont aussi des niveaux de développement intermédiaires.

Une mutation remarquable

Ce que le tableau fait aussi apparaître avec beaucoup de clarté, c'est **une mutation formidable en l'espace d'un demi-siècle.**

En 1950, le monde arabe est urbanisé de façon très modérée. Les citadins forment à peine le quart des habitants. Dans quatre pays, les taux d'urbanisation sont très bas,

Figure 15 • Taux d'urbanisation des pays arabes en 1995



Source : *World urbanization prospects*, 1998.

égaux ou inférieurs à 6 %. Dans la plupart, ils sont plutôt faibles. Seuls trois petits pays du Golfe, déjà bien engagés dans la production de pétrole, ont une assez forte proportion de leur population dans les villes, égale ou supérieure à 60 %. Toutefois, c'est en général à partir de cette date que commence la période de fort croît démographique conjugué à une forte croissance économique, en particulier dans les secteurs secondaire et tertiaire.

En 1975, le changement est déjà considérable puisque, sur les dix-neuf pays de la région arabe, onze ont une majorité de citadins et six ont au moins les deux tiers de leur population dans les villes. Même les moins favorisés voient leurs centres urbains croître rapidement.

À la fin du siècle, **la transition urbaine** (au cours de laquelle la population passe progressivement des campagnes vers les villes) est achevée ou quasi achevée dans plusieurs pays arabes du Golfe, dont presque toute la population vit désormais en milieu urbain. Elle est bien avancée dans dix pays dont le taux d'urbanisation est égal ou supérieur à 75 %, c'est-à-dire à la moyenne observée dans les pays développés.

En effet, pendant la seconde moitié du XX^e siècle, les taux de croissance de la population urbaine ont été remarquablement élevés en général (tableau 7).

Dans plusieurs pays de la péninsule arabe, dynamisés par l'essor de la production pétrolière, le processus d'urbanisation a été exceptionnellement rapide avec des taux de croissance voisins de 10 % par an pendant un demi-siècle. À Oman, le rythme a même été de 12 % par an, de façon continue, ce qui constitue un véritable record dans le monde. La situation de ce pays a changé radicalement depuis la mise en exploitation du pétrole en 1967 ; c'était alors un pays rural, tourné vers l'agriculture, où les villes étaient petites et ne faisaient vivre qu'un peu plus de 6 % de la

population ; aujourd'hui, l'économie a été profondément transformée et près de 90 % des habitants vivent en milieu urbain ; une telle mutation s'est bien sûr produite ailleurs dans le monde, mais l'étonnant est qu'elle se soit faite ici en une trentaine d'années seulement.

Villes de la mer et villes du désert

Le processus d'urbanisation rapide des dernières décennies a donc fait surgir un grand nombre de villes dans les pays arabes ou a donné un coup de fouet à nombre d'agglomérations un peu endormies. Le changement a concerné toutes les régions, y compris les plus reculées.

Le point de départ varie selon les cas : ce peut être une modeste bourgade de bord de route, un marché, un village de pêcheurs, un campement minier, une entreprise industrielle ou une base militaire ; dans de nombreux cas, ce peut aussi être une promotion administrative en raison de la tendance presque partout observée à multiplier les circonscriptions. Les activités tertiaires ont habituellement un rôle prédominant ; elles représentent souvent les trois quarts des emplois.

Les villes d'une certaine importance restent toutefois concentrées en général dans les régions les plus peuplées.

La répartition des centres urbains de plus de 100 000 habitants est très significative à ce point de vue (carte hors texte). Les ensembles bioclimatiques distingués précédemment pour les densités apparaissent très différents pour le nombre et l'importance des grands centres urbains.

→ **La zone sahélienne est indéniablement la moins pourvue en villes**, mais elle est à bien des égards défavorisée : peu peuplée, elle souffre d'un fort retard de développement.

La Mauritanie n'a aucune ville importante dans cette partie et le Soudan n'en a qu'un

**Tableau 7 • Taux de croissance
de la population urbaine, 1950-1996 (en %)**

	1950-1975	1975-1996
Pays du Maghreb		
Algérie	5,0	4,4
Jamahiriya arabe libyenne	8,4	5,7
Maroc	4,2	3,8
Mauritanie	11,1	6,9
Tunisie	3,8	3,4
Pays du Nil		
Égypte	3,6	2,5
Soudan	6,6	5,3
Pays du Croissant fertile		
Iraq	5,4	4,0
Jordanie	5,1	5,1
Liban	7,7	1,7
Palestine*	4,3	4,0
République arabe syrienne	4,6	4,0
Pays de la péninsule arabique		
Arabie saoudite	8,9	6,4
Bahreïn	4,7	4,2
Émirats arabes unis	12,5	8,7
Koweït	9,1	3,4
Oman	12,0	11,9
Qatar	9,1	6,2
Yémen	6,1	7,9

* Bande de Gaza seulement.

Source : *World urbanization prospects*, 1998.

petit nombre, dont la plupart sont d'ailleurs situées près de sa limite septentrionale, à proximité du contact avec le Sahara.

→ **La zone méditerranéenne, par contre, est riche en agglomérations importantes.**

En 1990, elle avait 63 villes de plus de 100 000 habitants qui faisaient vivre plus de 29 millions de personnes, soit 40 % de la population des villes de cette taille pour 36 % de la population totale du monde arabe. Parmi ces grands centres, on compte cinq capitales et neuf agglomérations ayant plus de 1 million d'habitants. Une dizaine peuvent être qualifiées de métropoles dont

les activités de commerce et de services ont un large rayonnement ; de l'ouest à l'est, ce sont Casablanca, Rabat-Salé, Alger, Oran, Tunis, Tripoli, Beyrouth, Damas, Alep et Amman.

La moitié de ces grandes villes ont une localisation littorale et un port jouant ou ayant joué un rôle notable dans le passé. Dans le Maghreb, ce sont les villes les plus grosses. Quatre sont des capitales : Rabat-Salé, Alger, Tunis et Tripoli. Plusieurs autres sont des agglomérations industrielles et tertiaires importantes : Casablanca, Oran, Sfax et Benghazi. Dans le Machrek, la situation est différente car la partie littorale n'est pas très étendue, mais, avec Beyrouth, il existe au moins une ville majeure ayant joué naguère

un rôle économique important et retrouvant lentement sa fonction de centre d'affaires régional après une difficile période de troubles et de destructions.

Les autres grandes villes sont situées à l'écart de la côte, dans les grandes vallées, les plaines intérieures ou les piedmonts, c'est-à-dire dans des régions qui sont soigneusement cultivées et fortement peuplées en général. Dans le Maghreb, c'est le cas pour Marrakech, Fès et Constantine. Dans le Croissant fertile, c'est le cas pour de grandes cités aux fonctions variées comme Damas, Alep et Mossoul.

→ **La zone aride est relativement bien pourvue en grandes agglomérations,** aussi paradoxal que cela puisse paraître au premier abord. Il est vrai que c'est un trait commun à toutes les zones arides du monde et, de façon plus générale, à toutes les parties de la planète ayant un environnement difficile (Noin, 1997).

En 1990, la zone aride avait 70 villes de plus de 100 000 habitants, concentrant 43 millions de personnes, soit 59 % de la population des villes de cette taille pour 59 % de la population totale du monde arabe. Plusieurs de ces villes, six au moins, sont même des métropoles : Alexandrie, Le Caire, Khartoum, Djedda, Bagdad et Riyad. Parmi elles, Le Caire est même la plus importante de tout le monde arabe par son large rayonnement économique et culturel.

La zone aride n'est donc pas défavorisée en matière d'urbanisation. Ce qui la distingue de la zone méditerranéenne, c'est la densité plus faible des centres urbains ; de vastes étendues désertiques sont en effet dénuées de villes importantes tout simplement parce qu'elles sont dépourvues ou quasi dépourvues de présence humaine. Les grandes villes sont situées essentiellement dans les régions les plus peuplées comme les grandes vallées des fleuves allogènes, le littoral, les zones agricoles de montagne et les périmètres pétroliers.

Les localisations sont variées tout comme les fonctions.

→ Les capitales sont au nombre de neuf. Quelques-unes comme Koweït-ville, Nouakchott, Doha, Mascate et al-Manamah concentrent la plus grande partie de la population urbaine de leur pays respectif. Plusieurs sont de très grandes villes. Bagdad avait 4,3 millions d'habitants en 1990 et sans doute près de 5 millions aujourd'hui. Le Caire en avait 10,6 millions en 1990 avec ses satellites comme Gizeh et Shubra el-Kheima ; elle doit probablement approcher de 14 millions aujourd'hui (*World urbanization prospects*, 1998). Toutes ont des activités très diverses mais au sein desquelles la fonction politique est déterminante.

→ Les ports sont assez nombreux. Outre les capitales déjà citées, signalons Alexandrie, Port-Saïd, Suez, Port-Soudan, Djedda, Aden et Dubaï. Plusieurs d'entre eux sont devenus des centres d'affaires notables.

→ Les villes-marchés sont nombreuses : c'est le cas pour la plupart des villes égyptiennes, saoudiennes et yéménites.

→ Les villes du pétrole sont rarement des agglomérations importantes, mais quelques-unes sont devenues tout de même assez grandes, notamment Damman en Arabie saoudite, à proximité du golfe Arabo-Persique.

→ On ne peut enfin manquer de mentionner les centres religieux, au premier rang desquels figure évidemment La Mecque, capitale spirituelle du monde islamique et grande ville de pèlerinage qui reçoit chaque année plus de 2 millions de visiteurs.

L'évolution future de la population

Après avoir examiné le passé et le présent de la population du monde arabe, il faut essayer de discerner son devenir au moyen de perspectives démographiques car la rapidité de la croissance pose une série de problèmes difficiles dont l'acuité devrait s'accroître dans les prochaines décennies.

Précisons tout de suite pour les non-spécialistes que les perspectives démographiques ne sont pas des prévisions. Ce sont simplement des projections de l'évolution *future* d'une population au moyen d'hypothèses soigneusement choisies sur les changements susceptibles de l'affecter en matière de mortalité, de fécondité et de migrations. La qualité d'une perspective est strictement fonction de la validité des hypothèses retenues. En général, par précaution, on retient plusieurs hypothèses plutôt qu'une seule : une variante haute et une variante basse encadrent la variante moyenne qui est considérée comme la plus probable.

Il n'a pas semblé utile d'établir une nouvelle perspective dans la mesure où il en existe déjà un assez grand nombre. Parmi celles qui sont récentes et de bonne facture, deux ont été sélectionnées afin d'être comparées. Celle de la Division de la population des Nations Unies est la mise à jour d'un travail effectué tous les deux ans ; elle concerne l'ensemble des pays du monde (*World population prospects*, 1998). Celle de Y. Courbage (1999), chercheur à l'Institut français d'études démographiques (INED), concerne le monde arabe et trois autres pays du Moyen-Orient.

Des hypothèses convergentes sur la dynamique

Le recul de la mortalité

Parmi les éléments qui interviennent dans la dynamique démographique, la mortalité n'est pas le plus difficile à considérer car, sauf catastrophe, son évolution est relativement régulière.

Ainsi, au cours des dernières décennies, le taux brut de mortalité exprimé pour mille habitants a diminué de deux points environ tous les cinq ans jusque vers 1990 et un peu plus lentement ensuite ; l'espérance de vie à la naissance pour les deux sexes a augmenté d'environ deux années par quinquennat, avec une tendance au ralentissement dans les années 90. Les changements sont donc relativement réguliers et rapides. Ils sont liés, en effet, à une série d'avancées telles que l'élévation du niveau de vie, l'extension de la scolarisation, le développement des systèmes de santé, l'amélioration de la qualité de l'eau, les progrès de l'hygiène et enfin la meilleure information des mères élevant de jeunes enfants. Ces changements se traduisent en particulier par le recul des maladies infectieuses et parasitaires même si celles-ci tiennent encore une place assez importante.

On peut raisonnablement s'attendre à la poursuite de la baisse mais avec plus de lenteur au fur et mesure que la mortalité faiblit selon le processus qui a été observé dans les pays développés.

Les hypothèses retenues par les auteurs des deux perspectives choisies pour comparaison sont exposées dans le tableau 8.

Ces hypothèses ne sont pas très différentes. Celle des Nations Unies est très légèrement plus optimiste en ce qui concerne l'horizon 2020-2025.

Tableau 8 • Hypothèses sur l'évolution du taux de mortalité (en %) et de l'espérance de vie (pour les deux sexes, en années)

	1990-1995	2005-2010	2020-2025
Taux de mortalité			
Nations Unies	8,2	5,8	5,0
Courbage	8,2	5,9	5,0
Espérance de vie à la naissance			
Nations Unies	63,1	69,3	73,4
Courbage	63,1		73,0

Sources : *World population prospects*, 1998 (variante moyenne) ; Y. Courbage, 1999 (scénario 1).

La baisse de la fécondité

L'évolution future de la fécondité est nettement plus problématique. L'hypothèse la plus vraisemblable est assurément la poursuite de la baisse, comme dans toutes les autres régions du monde où celle-ci a commencé. Mais à quel rythme ? Un rythme régulier et plutôt rapide comme en Tunisie ou bien irrégulier et plutôt lent comme en Égypte ? Il est difficile de le dire pour l'ensemble du monde arabe. L'urbanisation croissante de la population, l'élévation de l'âge du mariage, pour les femmes en particulier, et les progrès de la scolarisation, spécialement pour les filles, incitent à envisager une baisse relativement rapide. La situation défavorable des femmes dans la plupart des pays pousse au contraire à envisager une baisse lente et résistible.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les hypothèses moyennes concernant l'évolution de la fécondité soient sensiblement différentes dans les deux perspectives (voir tableau 9).

La divergence commence dès le point de départ de la perspective. Elle est bien marquée pour 2005-2010 puis s'atténue quelque peu en 2020-2025. Celle établie par les Nations Unies en 1998 rectifie à la baisse, de façon assez nette, les hypothèses faites lors des années précédentes afin de

tenir compte de la diminution rapide de la fécondité observée dans certains pays tout en tenant compte aussi, sans aucun doute, des résistances rencontrées. Celle de Courbage paraît surtout sensible aux évolutions rapides observées dans les pays les plus ouverts du monde arabe.

L'incidence des migrations internationales

Il reste à prendre en considération les migrations internationales. C'est un élément fort difficile à faire entrer dans les hypothèses tant sont grandes, dans ce domaine, les fluctuations d'une période à l'autre. L'observation des années 80 et 90 montre que cette partie du monde a connu de nombreuses migrations forcées, liées à des conflits, et d'importantes migrations économiques, liées essentiellement à des différences de niveau de vie. Il ne peut être question de faire entrer les premières, toujours accidentelles, dans les projections. Par contre, il est possible de tenir compte des secondes, en raison de leur caractère structurel, mais l'établissement d'hypothèses est assurément très délicat tant sont nombreux les facteurs qui conditionnent ces migrations.

C'est pourquoi les auteurs de ces perspectives ont, par prudence, envisagé des flux migratoires d'importance limitée, ayant une faible incidence sur les calculs. Dans la

Tableau 9 • Hypothèses sur l'évolution du taux de natalité (en %) et de l'indice synthétique de fécondité (en nombre d'enfants par femme)

	1990-1995	2005-2010	2020-2025
Taux de natalité			
Nations Unies	32,3	26,0	20,2
Courbage	31,4*	23,3	18,3
Indice synthétique de fécondité			
Nations Unies	4,6	3,4	2,6
Courbage	4,0*	2,8	2,4

* 1995.
Mêmes sources que tableau 8.

perspective des Nations Unies, dix pays seulement sont considérés comme affectés par les migrations : quatre en raison de l'émigration (Égypte, Maroc, Algérie et République arabe syrienne) et six en raison de l'immigration (Arabie saoudite et pays du Golfe) ; encore ne le sont-ils que faiblement et, dans la plupart des cas, pour une durée limitée, seulement au début du XXI^e siècle. Dans la perspective de Y. Courbage, les migrations n'interviennent que de façon marginale, seulement pour l'Arabie saoudite et les pays du Golfe ; selon le scénario considéré comme le plus probable, les migrations vers l'Europe seront faibles et les migrations interarabes vers les pays pétroliers seront limitées. Il n'est pas besoin d'ajouter que ces choix peuvent être discutés.

Une forte croissance démographique à prévoir

Dans l'ensemble du monde arabe

Les hypothèses retenues étant précisées, il est possible d'envisager le résultat des calculs.

Rappelons que, dans les pays du monde arabe, le point culminant de l'explosion

démographique est passé. L'accroissement de la population est entré presque partout dans la phase de décélération. En raison de la baisse de la fécondité, l'élan démographique faiblit progressivement.

Si les deux perspectives traduisent bien ce phénomène, elles diffèrent cependant dans l'estimation de sa vitesse future (voir tableau 10)

Celle des Nations Unies considère pour la phase de décélération un rythme à peu près égal à celui observé lors de la phase d'accélération, conformément à ce qui a été observé dans de nombreux pays. Celle de Y. Courbage mise sur un rythme plus rapide, spécialement au début du XXI^e siècle.

Selon ces perspectives, l'effectif total de la population évoluerait dans l'ensemble du monde arabe comme l'indique le tableau 11.

Ces deux perspectives sont tout à fait plausibles. De bons arguments militent en faveur de l'une et de l'autre. Celle des Nations Unies est peut-être un peu forte compte tenu de l'évolution récente de la fécondité, mais celle de Y. Courbage paraît un peu optimiste en ce qui concerne son évolution dans les deux décennies à venir.

Tableau 10 • Hypothèses sur l'évolution du taux d'accroissement de la population (en %)

	1990-1995	2005-2010	2020-2025
Nations Unies	2,4	2,0	1,5
Courbage	2,3*	1,7	1,3

* 1995.

Mêmes sources que tableau 8.

Tableau 11 • Hypothèses sur l'évolution future de la population (en millions d'habitants)

	1995	2010	2025
Nations Unies	244	339	433
Courbage	242	320	399

Mêmes sources que tableau 8.

Observons du reste que la variante moyenne des Nations Unies en 1998, rectifiée à la baisse, est très proche du scénario 2 de Y. Courbage. La variante basse des Nations Unies est très proche du scénario 1 de Y. Courbage.

Ces deux perspectives peuvent donc être retenues parmi les plus probables de toutes celles qui existent. On peut considérer qu'elles fournissent une fourchette pour l'évolution future de la population (fig. 16). Celle-ci pourrait ainsi avoir **400 millions d'habitants ou un peu plus en 2025**, sans doute entre 400 et 430 millions, même avec des migrations d'ampleur limitée. C'est plus du double de l'effectif de 1985 et au moins le quintuple de l'effectif de 1955.

La population du monde arabe connaîtra encore une progression remarquable même si celle-ci est ralentie. En 2025, elle devrait représenter au moins 5,5 % de la population totale du monde.

Notons aussi un changement progressif des structures de la population. En effet, la

baisse conjuguée de la fécondité et de la mortalité entraînera un vieillissement démographique marqué, caractérisé en particulier par une forte augmentation du groupe des personnes âgées. Les plus de 65 ans, qui étaient seulement une dizaine de millions en 1995, devraient être au nombre de 40 millions en 2025, ce qui posera inévitablement des problèmes difficiles aux familles et aux États.

Dans les divers pays arabes

La croissance sera forte partout, mais l'évolution ne sera évidemment pas la même dans tous les pays (fig. 17 et tableau 12). Le principal élément de différenciation sera constitué par la baisse plus ou moins forte de la fécondité. C'est le facteur qui aura l'impact le plus marqué sur l'évolution démographique.

Dans quelques pays, l'effectif de la population sera plus que doublé entre 1998 et 2025 : en Palestine et au Yémen. Il sera doublé en Arabie saoudite et en Jordanie. Dans d'autres cas, notamment en Algérie, en Égypte et en Jamahiriya arabe libyenne,

Figure 16 • Évolution de la population du monde arabe jusqu'à 2025 selon deux perspectives :

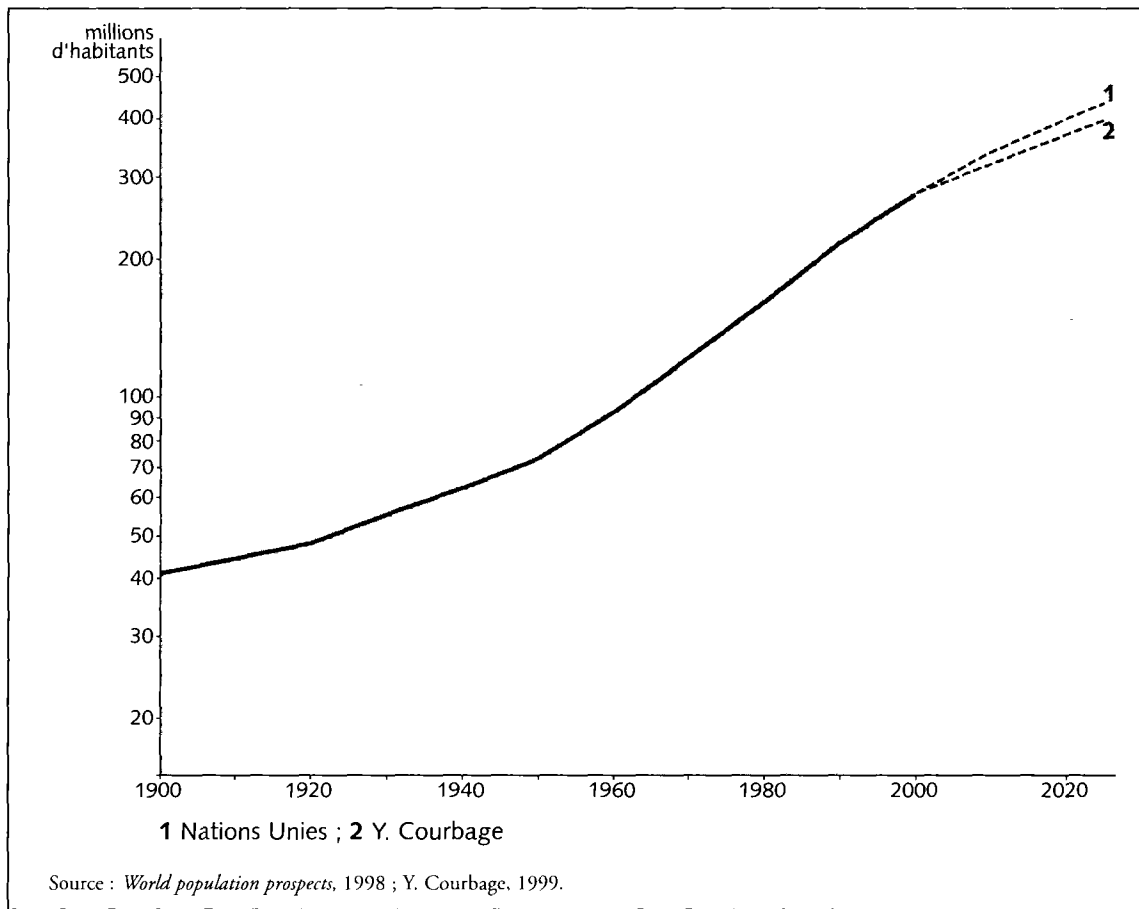
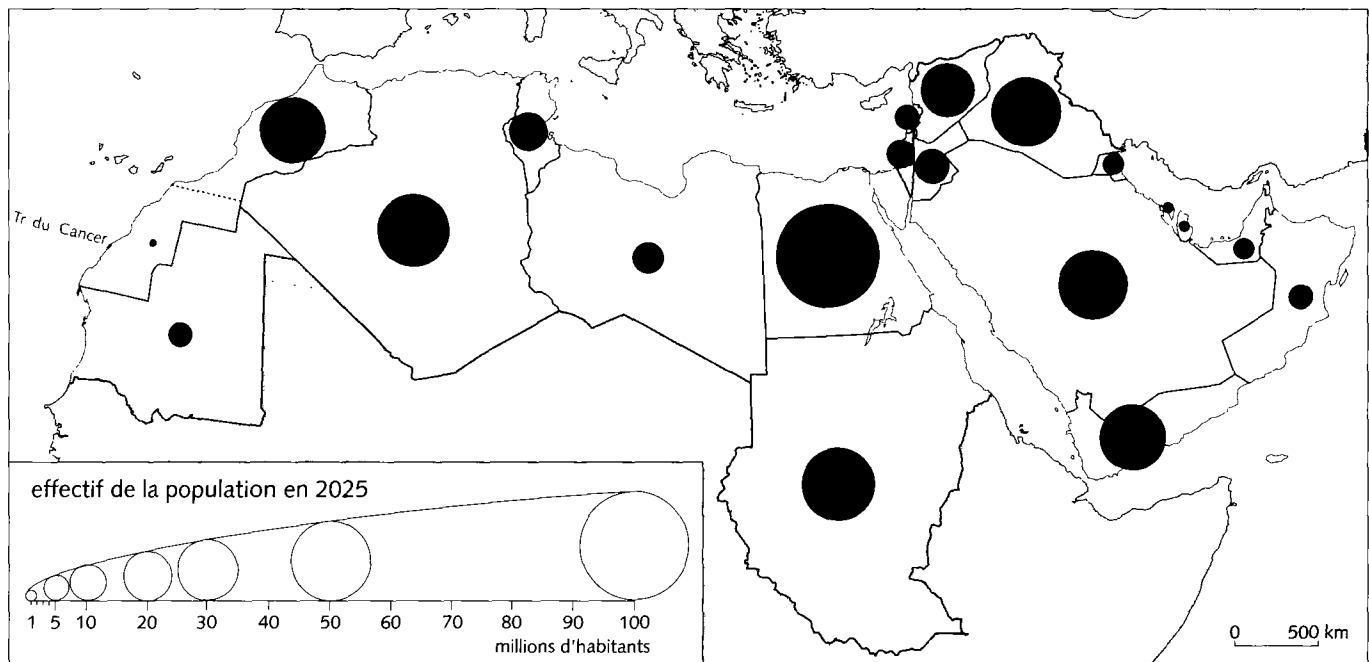


Figure. 17 • Poids démographique des pays arabes en 2025 selon la perspective établie par les Nations Unies en 1998



Source : *World population prospects*, 1998.

il sera multiplié par 1,5, ce qui ne sera déjà pas si mal. Les pays les moins handicapés par le fardeau démographique, en raison de la baisse de la croissance, seront la Tunisie et le Maroc avec une progression de 1,4 environ entre les deux dates (tableau 12).

Les estimations de Y. Courbage sont inférieures à celles des Nations Unies pour tous les pays à l'exception des Émirats arabes unis. Pour quelques-uns, les différences sont assez marquées : ainsi, l'écart porte sur près de 4 millions de personnes au Yémen, plus de 4 millions en Algérie et 6 millions

environ en Iraq et au Soudan. En valeur relative, les plus fortes différences concernent la Mauritanie et Oman.

Une forte poussée urbaine à envisager

Aux perspectives sur l'évolution générale de la population dans l'ensemble du monde arabe ou dans les divers pays qui le constituent, il est possible d'ajouter des perspectives dérivées, notamment sur la distribution géographique, au moyen d'hypothèses supplémentaires. Il n'est cependant pas possible d'aller bien loin dans cette démarche

Tableau 12 • Hypothèses sur l'effectif de la population en 2025 (en millions d'habitants)

	Perspective des Nations Unies	Perspective de Y. Courbage
Algérie	46,6	42,3
Jamahiriya arabe libyenne	8,6	8,8
Maroc	38,7	38,2*
Mauritanie	4,8	3,2
Tunisie	12,8	12,9
Pays du Maghreb	112,0	105,5
Égypte	95,6	94,9
Soudan	46,3	40,5
Pays du Nil	141,9	135,4
Iraq	41,0	34,9
Jordanie**	8,9	6,7
Liban	4,4	4,1
Palestine***	6,2	6,1
République arabe syrienne	26,3	24,0
Pays du Croissant fertile	86,8	75,8
Arabie saoudite	40,0	35,3
Bahreïn	0,9	0,9
Émirats arabes unis	3,3	3,7
Koweït	3,0	2,9
Oman	5,4	3,7
Qatar	0,8	0,9
Yémen	39,0	35,1
Pays de la péninsule arabique	92,2	82,6

* Y compris le Sahara occidental.

** Non compris la Cisjordanie.

*** Cisjordanie et bande de Gaza.

Mêmes sources que tableau 8.

car, plus les espaces considérés sont petits, plus l'incertitude augmente. Il faut donc se contenter d'une décomposition relativement élémentaire comme celle qui se rapporte au milieu de résidence rural ou urbain.

Les travaux sont rares sur ce point, mais, par chance, il existe ceux des Nations Unies qui ont l'avantage de porter sur tous les pays, de s'appuyer sur de solides modèles d'évolution et de s'accorder avec les perspectives générales susmentionnées (*World urbanization prospects*, 1998).

L'examen des calculs ainsi effectués montre que **la population rurale ne devrait plus augmenter beaucoup** dans l'ensemble du monde arabe. De 112 millions de personnes en 1996, selon les estimations, elle devrait seulement croître de quelques millions supplémentaires, atteindre environ 120 millions en 2010 et plafonner ensuite à ce chiffre. Les migrations allant des campagnes vers les villes ne devraient pas cesser pour autant, mais elles devraient diminuer de volume après 2010 et représenter à peu près l'excédent naturel chaque année. Il ne faut sans doute pas s'attendre que la population rurale diminue avant 2020-2025. Il y aura bien sûr des décalages dans les évolutions : le maximum de la population rurale, qui a déjà été atteint dans certains pays (Liban, Tunisie, Arabie saoudite, Émirats du Golfe), ne devrait pas intervenir avant 2010 au Maroc, 2015 en Égypte, 2020 en République arabe syrienne, 2025 et plus au Soudan et au Yémen.

Ce sont donc les villes qui vont absorber la plus grande partie de la croissance de la population pendant le premier quart du XXI^e siècle.

Il y aura certes une diminution progressive du taux de croissance dans les villes du fait de la diminution de la fécondité et de la réduction des flux migratoires en provenance des campagnes, mais il y aura malgré tout une forte progression du nombre des

citadins. Celui-ci, estimé à 138 millions en 1996, devrait s'élever à 216 millions en 2010 et à 312 millions en 2025 pour l'ensemble du monde arabe, soit une augmentation très substantielle.

Le taux d'urbanisation, qui est relativement élevé déjà en 1996 (55 %), devrait passer à 72 % environ en 2025, soit un taux nettement plus élevé que dans l'ensemble des pays en développement, pour autant que ce concept ait encore un sens à cette date. Même les pays qui connaissent un certain retard en matière d'urbanisation comme le Soudan et le Yémen auront alors une majorité de citadins (55 %). Ceux qui sont déjà bien avancés aujourd'hui seront alors fortement urbanisés : ainsi, la proportion de la population vivant dans les villes sera supérieure à 90 % dans les pays pétroliers (le maximum étant de 98 % au Koweït). Il en sera de même au Liban en raison de la forte tertiarisation de l'économie (94 %). Le Maghreb devrait aussi être bien urbanisé à cette date (environ 70 % pour l'Algérie et le Maroc, 77 % pour la Tunisie).

Les perspectives sur la population des diverses villes sont beaucoup plus incertaines car bien des événements peuvent intervenir, dans un sens ou un autre, pour modifier le cours des évolutions. Du reste, les travaux des Nations Unies sur ce point ne s'aventurent pas au-delà de 2015. Les chiffres indiqués dans le tableau 13 doivent donc être considérés comme simplement indicatifs de la taille que les plus grandes villes pourraient atteindre à cette date. Il faut s'attendre à ce que la population double dans les grandes villes d'ici à 2025 en dépit de la réduction très sensible du rythme de croissance. Les populations supplémentaires à loger, éduquer, soigner et employer seront malgré tout considérables. Les difficultés seront assurément très importantes dans toutes les grandes villes n'ayant pas une économie relativement dynamique.

**Tableau 13 • Estimation
de la population des grandes
agglomérations en 2015**

Villes	millions d'habitants
Amman	2,3
Alep	3,3
Alexandrie	5,4
Alger	6,3
Bagdad	6,9
Beyrouth	2,5
Casablanca	4,8
Damas	3,5
Djedda	4,7
Irbid	3,8
Khartoum	4,7
Le Caire*	16,6
Rabat	2,1
Riyad	5,2
Tripoli	3,1
Tunis	2,5

* Y compris Shubra el-Kheima.

Source : *World urbanization prospects*, 1998.

Des problèmes économiques et écologiques

D'une façon plus générale, la croissance de la population est-elle de nature à poser de sérieux **problèmes économiques** aux pays de monde arabe ? C'est fort possible pour certains d'entre eux.

Les moins avancés, où l'agriculture et l'élevage comptent encore beaucoup, connaissent en effet de mauvaises années en cas de sécheresse, et ce handicap n'est pas près de s'atténuer. Ceux qui tablent plutôt sur les produits miniers et pétroliers ont aussi des périodes difficiles, quand baissent les cours. L'évolution des trente dernières années est éclairante à ce point de vue. Ainsi, sur les quatorze pays ayant des données statistiques crédibles sur l'évolution de la production au cours des années 1965-1996, six ont eu une croissance économique relativement satisfaisante, sensiblement plus forte que la croissance démographique (Maroc, Algérie, Tunisie, Égypte, République arabe

syrienne et Oman) (*World development indicators*, 1998). Par contre, huit ont eu une croissance économique moins forte ; parmi eux, il est vrai, trois ont vu leur économie plus ou moins bouleversée par la guerre du Golfe (Jordanie, Koweït et surtout Iraq), un a été très affecté par la guerre civile (Soudan), un autre a été touché par la baisse du cours des matières premières (Mauritanie) ; l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, qui ont pourtant de solides atouts, ont subi fortement le contre-choc pétrolier au cours des années 80 et 90 ; il en a été de même pour la Jamahiriya arabe libyenne qui, de plus, a été touchée par l'embargo. La récente remontée du prix des hydrocarbures et de divers produits miniers vient opportunément de changer la donne. Compte tenu de leurs énormes ressources pétrolières et minières, il est tout de même permis d'être raisonnablement optimiste pour les pays arabes durant la période 2000-2025, surtout si elle correspond à une nouvelle phase d'expansion de l'économie des pays développés comme certains signes l'annoncent.

La réduction marquée de la croissance démographique dans la plupart d'entre eux devrait aussi jouer dans un sens favorable. Cette réduction a été, semble-t-il, une des conditions essentielles du décollage économique pour les pays d'Asie et d'Amérique latine durant les dernières décennies du XX^e siècle. C'est un point important sur lequel les responsables politiques ont une certaine marge de manœuvre afin d'améliorer la situation des populations.

Le surcroît de population est-il susceptible d'aggraver **les problèmes écologiques** ? C'est vraisemblable.

Le monde arabe va d'abord connaître une inévitable densification : le nombre moyen d'habitants par km² va passer de 20 à la fin du XX^e siècle à 32 en 2025. Le chiffre peut sembler modéré si on le compare à ceux d'autres parties du monde, mais, comme la population se masse ici sur un cinquième

environ de l'espace total, il faut s'attendre à des densités élevées, souvent supérieures à 150 ou 200 hab./km² dans les plaines et les montagnes de la frange méditerranéenne, particulièrement dans les montagnes qui sont souvent surpeuplées dès à présent.

Avec le processus d'industrialisation qui se développe et va sans doute s'accélérer, la pollution devrait logiquement avoir tendance à augmenter ; il convient dès aujourd'hui de prendre les mesures nécessaires pour la contrôler et si possible la juguler. La dégradation de la végétation et des sols risque aussi de s'accroître dans les régions montagneuses, même si la population rurale n'augmente plus très vite pendant le premier quart du XXI^e siècle ; les mesures de défense qui existent déjà doivent être renforcées ; la diffusion du gaz butane pour la cuisson des aliments doit être encouragée par des mesures appropriées afin de réduire les prélèvements sur la biomasse.

Le point le plus préoccupant concerne les disponibilités en eau par habitant.

Avec l'augmentation de la population, celles-ci vont inévitablement diminuer tandis qu'à l'inverse les besoins augmentent. Le volume d'eau disponible par habitant devrait diminuer de façon importante dans les pays connaissant déjà des difficultés dans ce domaine : de 1995 à 2025, il sera réduit d'environ un tiers en Tunisie, à Qatar et à Bahreïn, de plus d'un tiers en Égypte et au Koweït, de la moitié en Algérie et de plus de la moitié en Jamahiriya arabe libyenne, en Jordanie et en Arabie saoudite (Gardner-Outlaw et Engelman, 1997). Des mesures d'économie assez sévères doivent être partout adoptées afin d'éviter les gaspillages et les utilisations antiéconomiques. Le prélèvement d'eaux souterraines profondes non renouvelables ne peut se poursuivre longtemps sans dommage. Le dessalement de l'eau de mer constitue certes une solution, mais c'est une solution onéreuse, coûteuse en énergie, qui ne peut être généralisée.

Quoi qu'il en soit, il est indispensable de prendre partout des mesures adéquates afin de gérer au mieux ces problèmes environnementaux. C'est un point important pour l'avenir des populations arabes.

Références

- AL-SABAH, A. 1998. Recent trends and differentials of infant mortality in Kuwait, *The Arab World Geographer*, 1, 1.
- Aperçu de la démographie des divers pays du monde*. 1931. La Haye, Office permanent de l'Institut international de statistique.
- Arab women 1995 : trends, statistics and indicators*. 1997. New York, Nations Unies.
- Arab world population : selected demographic and reproductive health indicators*. 1996, Washington, PRB/IPPE.
- BEAUGÉ, G. ; BUTTNER, F. 1991. *Les migrations dans le monde arabe*. Paris, CNRS.
- BEAUMONT, P. ; BLAKE, G. ; WAGSTAFF, J. M. 1988. *The Middle East, a geographical study*. Londres, D. Fulton.
- BOURGEY, A. (dir. publ.). 1985. *Migrations et changements sociaux dans l'Orient arabe*. Beyrouth, CERMOC.
- BOUSTANI, R. ; FARGUES, P. 1990. *Atlas du monde arabe, géopolitique et sociétés*. Paris, Bordas.
- CHALIAND, G. ; RAGEAU, J.-P. 1991. *Atlas des diasporas*. Paris, O. Jacob.
- CHALINE, C. 1990. *Les villes du monde arabe*. Paris, Masson.
- CHEVALLIER, A. ; KESSLER, V. 1989. *Économies en développement et défis démographiques (Algérie, Égypte, Maroc, Tunisie)*. Paris, la Documentation française (INED), n° 4878.
- CLARKE, J. ; FISHER, W. 1972. *Populations of the Middle East and North Africa*. Londres, University of London Press.
- CLARKE, J. ; NOIN, D. 1998. *Population and environment in arid regions*. Paris, UNESCO.
- COHEN, D. 1989. « Les langues chamito-sémitiques ». Dans : J. Perrot (dir. publ.), *Les langues dans le monde ancien et moderne*. Paris, CNRS.
- COURBAGE, Y. 1997. *Économie et politique de la transition féconde du monde arabe. Questions résolues et celles qui le sont moins*. Communication présentée au Congrès général de la population, Beijing, 11-17 oct. 1997.
- . 1999. *Nouveaux horizons démographiques en Méditerranée*. Paris, PUF (Travaux et documents INED), n° 142.
- COURBAGE, Y. ; KHLAT, M. 1993. *Population, structure and growth in the Arab World, recent trends*. Communication présentée à l'Arab Population Conference, Amman, avril 1993.
- DRESCH, J. 1982. *Géographie des régions arides*. Paris, PUF.
- DUBRESSON, A. ; MARCHAL, J.-Y. ; RAISON, J.-P. 1994. *Les Afriques au sud du Sahara*. Paris, Belin/Reclus. (Géographie universelle.)
- DUMORTIER, B. (dir. publ.) 1997. *Les populations de l'Orient arabe, Espace, Populations, Sociétés*.
- ENGELMAN, R. ; LEROY, P. 1993. *Sustaining water, population and the future of renewable water supplies*. Washington, Population Action International.
- . ; ———. 1995. *Conserving land, population and sustainable food production*. Washington, Population Action International.
- FARGUES, P. 1986. Un siècle de transition démographique en Afrique méditerranéenne, 1885-1985, *Population*, 2.
- . 1988. La baisse de la fécondité arabe, *Population*, 6.

- . 1992. Démographie et politique dans le monde arabe, *Population*, 2.
- FARID, S. 1996. *Transitions in demographic and health patterns in the Arab region*. Communication présentée à l'Arab Regional Population Conference. Le Caire.
- FINDLAY, A. 1994. *The Arab world*. Londres, Routledge.
- GARDNER-OUTLAW, T. ; ENGELMAN, R. 1997. *Sustaining water, easing scarcity*. Washington, Population Action International.
- Grand atlas des religions*. 1988. Paris, Encyclopædia Universalis.
- Human development report/Rapport mondial sur le développement humain*. 1998. New York, UNDP/PNUD.
- LACOSTE, Y. 1995. *Dictionnaire de géopolitique*. Paris, Flammarion.
- . 1997. *Dictionnaire géopolitique des États*. Paris, Flammarion.
- LEMARCHAND, P. 1994. *Atlas géopolitique du Moyen-Orient et du monde arabe. Le croissant des crises*. Paris, Éditions Complexe.
- Les chiffres du monde*. 1998. Paris, Encyclopædia Universalis.
- LONGUENESSE, E. 1995. *Santé, médecins et société dans le monde arabe*. Paris, l'Harmattan.
- LUTZ, W. 1987. Culture, religion and fertility : a global view, *Genus*, 3-4.
- . 1996. *Challenges for studying population-environment interactions in the Arab region*. Communication présentée à l'Arab Regional Population Conference. Le Caire.
- MAINGUET, M. 1991. *Desertification, natural nackground and numan Mismanagement*. Berlin, Springer-Verlag.
- MCEVEDY, C. ; JONES, R. 1978. *Atlas of world population history*, Harmondsworth, Penguin Books.
- MORICONI-EBRARD, F. 1994. *Geopolis, pour comparer les villes du monde*. Paris, Anthropos.
- MUTIN, G. 1995. Afrique du Nord, Moyen-Orient. Dans : F. Durand-Dastès et G. Mutin (dir. publ.), *Afrique du Nord, Moyen-Orient, Monde indien*. Paris, Belin-Reclus. (Géographie universelle.)
- NAGI, M. 1984. Trends and differentials in Moslem fertility, *Journal of Biosocial Science*, 16.
- NOIN, D. 1997. *L'humanité sur la planète*. Paris, UNESCO.
- NOIN, D. ; PICOUËT, M. (dir. publ.). 1998. Population et environnement dans le monde aride, *Espace, Populations, Sociétés*, 1.
- PANZAC, D. 1982. Épidémies et démographie en Égypte au dix-neuvième siècle. *L'Égypte au XIX^e siècle*. Paris, CNRS.
- PLANHOL, X. de. 1968. *Les fondements géographiques de l'histoire de l'islam*. Paris, Flammarion.
- . 1993. *Les Nations du Prophète*. Paris, Fayard.
- Population yearbook/Annuaire démographique*. 1997. New York, Nations Unies.
- PRENANT, A. ; SEMMOUD, B. 1997. *Maghreb et Moyen-Orient, espace et société*. Paris, Ellipses.
- RASHAD, H. 1997. *Arab countries in transition : an overview and search for explanation*. Le Caire, Population Research Centre, American University in Cairo.
- REIMER, M. 1996. *Demographic statistics of the Arab world in the Ottoman period*. Communication présentée à l'Arab Regional Population Conference. Le Caire.
- RODINSON, M. 1991. *Les Arabes*. 4^e éd. Paris, PUF. (Que sais-je ?)
- ROGNON, P. 1994. *Biographie d'un désert*. Paris, l'Harmattan.
- SAMMAN, M. L. 1978. *La population de la Syrie, étude géodémographique*. Paris, ORSTOM.
- SELLIER, J. ; SELLIER, A. 1993. *Atlas des peuples d'Orient*. Paris, La Découverte.
- SID AHMED, A. 1985. La place du Maghreb dans les investissements et les flux financiers des États arabes détenteurs de pétrodollars, *Annuaire de l'Afrique du Nord*, XXIV.

SIMON, G. 1995. *Géodynamique des migrations internationales dans le monde*. Paris, PUF.

TROIN, J. F. (dir. publ.). 1985. *Le Maghreb, hommes et espaces*. Paris, A. Colin.

———. 1995. *Maghreb, Moyen-Orient, mutations*. Paris, Sedes.

World atlas of desertification. 1992. Londres, Arnold/UNEP.

World development indicators. 1998. Washington, Banque mondiale.

World population atlas. 1999. Washington, Banque mondiale.

World population data sheet. Washington, Population Reference Bureau. Parution annuelle.

World population prospects as assessed in 1963. 1966. New York, Nations Unies.

World population prospects, the 1998 revision. 1998. New York, Nations Unies. Parution bisannuelle.

World urbanization prospects. New York, Nations Unies. Parution bisannuelle.

YAAKOUBD, A. I. 1996. *La fécondité dans le monde arabe : tendances et facteurs d'évolution (1960-1995)*. Communication présentée à l'Arab Regional Population Conference. Le Caire.

PARTIE II

**Perspectives
et développement**

L'histoire économique du monde arabe au cours des deux derniers siècles présente, comme le note Issawi (1982, p. 1), une caractéristique dominante : « impact et réaction » ou encore « défi et réponse ». L'impact ou le défi fut celui de l'Europe capitaliste en voie d'industrialisation ; une Europe essaimant à travers le monde à la recherche d'approvisionnements alimentaires, de matières premières, de marchés et de débouchés pour son énergie, son capital et ses populations ; une Europe soucieuse de veiller au respect par le reste du monde des règles de fonctionnement de son système économique par tous les moyens, y compris par l'annexion comme ce sera le cas en Égypte, au Soudan et au Maghreb par exemple.

L'impact de cette pénétration croissante dès le début du XIX^e siècle, de type commercial, financier et politique, fut inégal, compte tenu de la diversité des complexes d'interactions observables dans la région entre les formes économiques et sociales locales et les influences extérieures (Owen, 1981, p. X). Cette inégalité dans l'impact fut d'autant plus prononcée que les XVII^e et XVIII^e siècles avaient été marqués par un fort basculement du pouvoir économique de la région méditerranéenne au profit des nations européennes occidentales, même s'il paraît abusif de parler comme le fit Bowen d'un déclin économique et social généralisé de la région à partir du XV^e siècle (Gibb et Bowen, 1957, p. 2). En effet, plus que de stagnation généralisée, donc de déclin en termes absolus, c'est de déclin relatif vis-à-vis de l'Europe en expansion dont il convient de parler, compte tenu de l'émergence rapide du capitalisme commercial en Angleterre, en France, en Hollande et ailleurs, dès le XVII^e siècle ; la croissance dans la région resta de plus en plus géographiquement localisée et sectoriellement limitée.

En effet, avec les nouveaux développements caractérisant l'industrie et le commerce en Occident, l'économie du monde musulman méditerranéen devint de moins en moins compétitive. D'où de fortes disparités à la fin du XVIII^e siècle et un impact différentiel de la révolution industrielle sur la région (Owen, 1975).

L'intégration de la région arabe au noyau industriel occidental : une relation centre-périphérie

Agriculture de rente et périphérisation

L'impact occidental concernait tout d'abord le commerce qui s'accrut rapidement et de façon continue jusqu'à la première guerre mondiale. Avec la navigation à vapeur dans les années 1830, les transports modernes commencèrent à pénétrer la région. La seconde moitié du XIX^e siècle vit la construction des chemins de fer et des ports ainsi que du réseau télégraphique. Parallèlement, le capital européen se déversa dans la région tandis qu'au Maghreb, en Égypte et en Palestine se fixaient de nombreux immigrants européens. Un système financier rudimentaire fut établi, axé sur les échanges extérieurs et nécessitant de larges volumes de monnaie métallique pour financer les récoltes. Le produit intérieur brut de la plupart des composantes de la région s'accrut de plus de sept fois au cours du XIX^e siècle, générant un accroissement net du revenu par tête malgré la forte expansion démographique parallèle (Issawi, 1982, p. 2). Enfin, la région arabe se trouva intégrée dans les réseaux mondiaux du commerce et de la finance.

C'est dans l'agriculture que l'expansion de la production fut la plus spectaculaire ; en revanche, l'artisanat déclina rapidement en raison de la concurrence européenne, les

unités modernes de production, après le faux départ de l'industrialisation de substitution d'importation en Égypte et dans l'Empire ottoman du début du XIX^e siècle, ne voyant finalement le jour qu'à la fin du siècle. Le développement minier resta modeste en dehors de la Tunisie et du Maroc, et si du pétrole fut découvert en Égypte en 1908, son exploitation n'intervint que bien plus tard.

Les progrès de l'agriculture concernèrent principalement quelques cultures d'exportation : coton, tabac, soie, opium, vin, fruits séchés et céréales. Ainsi, en Égypte, le commerce total s'élevait à 2,1 millions de livres sterling en 1823, à 3,5 millions en 1838, à 5,1 millions en 1865, à 21,8 millions en 1880 et à 60 millions en 1913. Dans ce total, les seules exportations de coton s'élevaient en 1913 à 31 millions de livres sterling environ. L'Égypte avait été ainsi transformée en véritable jardin cotonnier pour les besoins de l'industrie textile mondiale (Issawi, 1961, p. 2 et suiv. ; Owen, 1975, p. 216 et suiv.). Le même processus concerna les agrumes en Palestine, le vin dans le Maghreb et le coton dans la Gezira soudanaise. Si le coton concerna pour l'essentiel les propriétaires autochtones, le vin et les agrumes du Maghreb furent le fait de sociétés étrangères ou d'immigrants coloniaux à l'instar de ce qui se passa ailleurs en Amérique latine, en Asie du Sud-Est et en Afrique. De fait, des produits comme le tabac ou le coton traditionnel, par exemple, exigeaient en dehors des ouvrages d'irrigation peu de capital et aucun changement organisationnel ou technologique fondamental. La production put donc croître rapidement car les deux facteurs essentiels de production : la terre et le travail, étaient disponibles. Les cultures pouvaient être accrues facilement jusqu'aux frontières fixées par l'économie et la technologie courante. Le point critique dans ce domaine fut atteint au début du siècle en Égypte et en Algérie, et dans les années 50 pour la République arabe syrienne et le Maroc. Seuls aujourd'hui le Soudan et l'Iraq dispo-

sent encore de réserves importantes de terres cultivables. Outre une main-d'œuvre locale abondante, tout du moins au XIX^e siècle, un élément crucial du paysage fut l'immigration en vagues successives de centaines de milliers de Français, d'Italiens, d'Espagnols au début, puis dans l'entre-deux-guerres, auxquels s'ajoutèrent à la même époque les immigrants juifs en Palestine, et enfin les millions d'immigrants européens, africains, arabes et asiatiques dans les pays du Golfe dans les années 60 et 70. À la veille de la première guerre mondiale, les Européens détenaient toutes les commandes de l'économie de la région à l'exception des terres au Moyen-Orient, tandis que des minorités, très actives au XIX^e siècle, détenaient les leviers intermédiaires et inférieurs. D'où une opposition croissante à la pénétration occidentale qui prit, par exemple, en Égypte la forme d'une initiative visant à créer une banque d'affaires égyptienne, en mesure, à travers le financement d'industries, de faire contrepoids à l'hégémonie britannique : la banque Misr (Davis, 1983). Un certain nombre de valeurs et d'institutions économiques et sociales ont fait les frais de la pénétration extérieure. Ainsi, les modifications dans le régime foncier minèrent les fondements des solidarités villageoises et tribales, laissant les paysans à la merci des fluctuations du marché, ce qui, avec l'accroissement démographique, déboucha sur la dépossession de leurs terres. Ce fut le cas tout particulièrement en Égypte (Baer, 1982, p. 239). Ce processus fut encore plus accentué lorsque les étrangers bénéficièrent de superficies considérables de terres à travers les politiques de séquestre et de cantonnement, comme ce fut le cas en Algérie (Agéron, 1968, t. 1), ou furent en mesure d'acquérir d'importants lots de terres en Jamahiriya arabe libyenne, en Palestine et dans le reste du Maghreb (Issawi, 1982, p. 10).

Pétrole et périphérisation

Jusqu'au début du XX^e siècle, le processus d'intégration au noyau économique et industriel occidental concerna pour l'essentiel les pays ou les zones côtières à fortes potentialités agricoles notamment. L'émergence du pétrole comme matière première stratégique propulsa, au début du XX^e siècle, l'arrière-pays moyen-oriental et le golfe Arabo-Persique sur le devant de la scène, et l'Afrique du Nord dans la seconde moitié du siècle (Shwadran, 1985). Des coûts de production minimaux combinés à des ventes aux prix mondiaux, prix alignés sur les coûts de production des producteurs américains du Golfe de Louisiane, les moins efficaces garantissent durant des décennies des surplus financiers considérables ou rentes à l'industrie pétrolière occidentale (Sid Ahmed, 1983). Il fallut attendre, comme on peut le voir au tableau 14, les années 50 pour que les États arabes participent au partage de la rente, processus qui culminera avec le réajustement historique des prix du pétrole de 1973-1974-1980 et la multiplication par 7 de la part de la rente appropriée par ces États. Dans les années 20 et 30, ces derniers ne recevaient que 4 shillings or par tonne, soit 20 à 25 cents par baril pour un prix moyen supérieur à 2 dollars des États-Unis d'Amérique.

De ce fait, l'impact de l'industrie pétrolière sur les économies de la région fut des plus limités ; le phénomène fut aggravé par ailleurs par la nature même de l'industrie pétrolière fortement consommatrice de capital et de technologies, à la différence de l'agriculture de rente développée au XIX^e siècle dans la région. Cela fut particulièrement net dans le cas de l'Iraq, le plus ancien et le plus grand producteur de la région qui ne put mener à bien les projets de développement prévus dans les années 30, faute de financement suffisant (Penrose, 1978, p. 57 et suiv.).

Tableau 14 • Impact de l'industrie pétrolière sur les économies arabes exportatrices, 1913-1979 (en millions de dollars des États-Unis d'Amérique)

	1913-1947	1950	1961	1970	1975	1979
Arabie saoudite	43	113	400	1 200	26 700	59 400
Émirats arabes unis	—	—	—	283	6 500	13 000
Iraq	115	19	266	521	7 600	22 200
Koweït	1	12	464	895	7 900	17 300
Qatar	1	1	53	122	1 700	3 600
Autres	14	2	13	100	1 180	2 800*
Total Moyen-Orient	500	238	1 498	4 257	71 480	138 600
Algérie	—	—	—	325	3 400	8 800
Égypte	—	2	—	—	700	2 400
Jamahiriya arabe libyenne	—	—	3	1 295	5 200	15 200
Total Afrique du Nord	—	2	3	1 620	9 500	27 000
Total général région arabe	500	240	1 500	5 900	81 000	162 000

* Bahreïn et Oman.

Source : Issawi et Yeganeh, 1962, *op. cit.* ; et *Petroleum economist*, divers numéros des années 1961, 1970, 1975, 1979.

Durant des décennies, l'industrie pétrolière reposa principalement sur les matériels, l'expertise et les techniques étrangères, générant comme ailleurs dans d'autres pays en développement des enclaves sans impact développemental aucun sur le reste de l'économie.

Avec les réajustements historiques des prix du pétrole de 1973-1974, une nouvelle étape allait s'ouvrir dans l'histoire du développement de la région arabe, en raison de l'importance des rentes mobilisées (tableau 15) non seulement pour les pays exportateurs eux-mêmes, mais également pour les autres bénéficiaires indirects de cet afflux.

Deux caractéristiques majeures se dégagent de cette histoire économique du monde arabe depuis le début du XIX^e siècle :

→ l'intégration graduelle selon deux étapes des économies arabes au système économique international, phénomène qui devait s'accélérer après 1850 ;

→ la distorsion du processus de développement économique afin de satisfaire les besoins des économies technologiquement avancées.

La conséquence de cette situation fut, comme ailleurs dans le Tiers Monde, la transformation de la région arabe en périphérie, au sens de Prebisch, du noyau central occidental et la genèse des divers dualismes classiques hypothéquant lourdement les perspectives de développement ouvertes par la décolonisation et l'appropriation du gros de la rente pétrolière.

La dépendance de la région arabe à la veille des indépendances

À la fin des années 50, les pays arabes, quelles que soient leurs dotations en ressources, présentaient les caractéristiques communes aux pays en développement : une forte dépendance à l'égard d'une ou de plusieurs matières premières exportées pour

**Tableau 15 • Pays arabes exportateurs
de pétrole et impact des revenus pétroliers,
1974 (en millions de dollars des États-Unis d'Amérique)**

	PNB 1972 (1)	PNB 1973 (2)	Revenus pétroliers 1974 (3)	Ratio (3) : (1)	Ratio (3) : (2)	Revenus pétroliers par tête (en dollars)
Algérie	6 120	8 340	3 700	0,60	0,44	250
Arabie saoudite	4 160	12 470	22 600	5,43	1,81	3 800
Bahreïn	150	201	280	1,87	1,33	1 200
Égypte	8 340	8 820	700	0,08	0,08	20
Émirats arabes unis	830	3 720	5 500	6,63	1,48	9 900
Iraq	3 730	8 880	5 700	1,53	0,65	700
Jamahiriya arabe libyenne	3 820	7 620	6 000	1,57	0,79	2 200
Koweït	3 440	10 610	7 000	2,03	0,66	8 000
Oman	320	610	900	2,81	1,56	1 200
Qatar	330	1 090	1 600	4,85	1,47	10 000

Sources : *Rapport sur le développement dans le monde*, Banque mondiale ; *Petroleum economist*.

leurs recettes d'exportation, une forte dépendance également envers un secteur économique tel que l'agriculture ou les hydrocarbures, un taux élevé de sous-emploi et de chômage, l'absence de secteur industriel significatif, une forte dépendance envers l'étranger et les pays industrialisés, non seulement pour les approvisionnements en biens intermédiaires, biens capitaux, matières premières et produits alimentaires, mais également pour leur financement ou leurs placements, le manque de systèmes fiscaux efficaces, le rattachement de leurs devises nationales à celles des pays industrialisés – souvent la puissance coloniale – et par-dessus tout des niveaux de revenu par tête parmi les plus bas. Au-delà des différences régionales et de pays en termes de dotation de ressources, d'héritage politique et d'évolution économique, les pays de la région étaient remarquablement comparables eu égard à leurs stades de développement économique. En 1962, la région arabe prise comme un tout avait une population de 100 millions d'habitants et un produit national brut (PNB) combiné de 19 milliards de dollars des États-Unis d'Amérique, soit un revenu par tête de 190 dollars. Les États producteurs

de pétrole, avec 26 % de la population arabe, bénéficiaient de 36 % du revenu national. Le revenu par tête dans ces derniers pays s'élevait à 270 dollars, soit 1,4 fois la moyenne de l'ensemble. De leur côté, les États non producteurs, avec 74 % de la population arabe, ne bénéficiaient que de 64 % du revenu national combiné. Le revenu par tête y était de 162 dollars, soit 82 % de la moyenne arabe. Ces chiffres, s'ils montrent bien l'ampleur du sous-développement de la région lors de la décolonisation et donc de la tâche considérable à accomplir, montrent également que les différences de revenu par tête entre États arabes producteurs et non producteurs étaient relativement faibles et sans aucune commune mesure avec les différences qui allaient se produire après 1974. Il est intéressant de noter à cet égard qu'un pays comme le Liban était le pays le plus riche de la région (à l'exception du Koweït) avec un revenu par tête proche de 400 dollars (Al Nasrawi, 1986, p. 17-32). Les niveaux de revenu par tête en République arabe syrienne, en Iraq, en Jordanie et en Tunisie étaient comparables tandis que l'Égypte bénéficiait d'un PNB deux fois supérieur à celui de l'Arabie saoudite. En fait, beau-

coup d'États arabes présentaient des PNB supérieurs à ceux de certains États exportateurs de brut, cela en raison d'un développement plus important des activités traditionnelles, notamment celles générées par l'intégration à l'économie mondiale au XIX^e siècle. À l'inverse, la dépendance envers le pétrole, y compris dans des pays à bonne base agricole et à volume important de population tels que l'Iraq ou l'Algérie, les rendit de plus en plus dépendants des recettes pétrolières (Sid Ahmed, 1975, p. 219-518). Dans d'autres pays comme ceux du Golfe et la Jamahiriya arabe libyenne, cette dépendance était encore plus accusée puisqu'ils partaient de peu de choses et se trouvaient dans l'obligation d'initier leur développement à partir du seul secteur pétrolier (Kubursi, 1984 ; Sharabi, 1983, p. 301-304). Autrement dit, leur développement économique ne fut pas amorcé en réponse aux forces économiques endogènes mais plutôt par les besoins mêmes des pays industrialisés. De ce point de vue, le développement du secteur pétrolier fut étroitement lié aux conditions changeantes de la demande de pétrole de la part de l'économie mondiale. Ces conditions s'étant avérées favorables, l'importance du secteur pétrolier par rapport aux autres secteurs augmenta et parallèlement le degré de dépendance de l'ensemble de ces économies envers les changements économiques et politiques intervenant dans les économies industrialisées.

Dans les autres pays arabes non producteurs de pétrole, le processus fut quasi semblable dans la mesure où la structure de leurs économies fut déterminée par les intérêts stratégiques et économiques des diverses puissances coloniales. Ce fut le cas en Égypte comme l'a montré Bent Hansen (1989, p. 66-89), mais également en Afrique du Nord (Al Nasrawi, 1986, p. 20).

Les stratégies de développement postindépendantistes

L'euphorie rentière

Avec le retour à la souveraineté effective dans les années 50, les pays arabes se lancèrent à des degrés divers dans la lutte pour l'indépendance économique. Traumatisés par le pacte colonial que l'exploitation de leurs ressources naturelles et humaines, ainsi que les divers dualismes hérités de la périphérisation (économique et technique notamment), leur avait imposé, ces pays mirent en œuvre, ici et là, des stratégies destinées à satisfaire les besoins de base de leurs populations et leurs nécessités d'investissement. Ces stratégies de type protectionniste, souvent inspirées du schéma cepalien¹, privilégièrent l'industrialisation de substitution d'importation marquant ainsi, après un siècle et demi de « désindustrialisation », la réindustrialisation de la région arabe. En effet, la production artisanale déclina tout au long du XIX^e siècle et ce n'est que dans les années 30 que l'emploi industriel commença à compenser le déclin de l'artisanat et que la proportion de population employée dans l'industrie commença à augmenter au lieu de décroître (Issawi, 1982, p. 150-151). Parallèlement, les États arabes allouèrent des budgets considérables aux infrastructures, à l'éducation, à la santé et à l'agriculture (Abu-Laban et Mc Irvin Abu-Laban, 1976 ; Stephens, 1976).

1. Modèle de développement élaboré par Prebisch dans le cadre de la Commission des Nations Unies pour l'Amérique latine (CEPAL) au début des années 50.

Les responsables arabes s'enorgueillissent d'avoir des statistiques et des indicateurs socio-économiques de croissance exemplaires. Le fait indiscutable qui se dégage de ces statistiques est l'augmentation extraordinaire enregistrée au moins jusque dans la première moitié des années 80 du produit intérieur brut (PIB) dans la région arabe. Ainsi, entre 1960 et 1997, les accroissements du PIB en valeur nominale ont été de plus de cent fois en Jamahiriya arabe libyenne – performance maximale, suivie de l'Arabie saoudite (plus de 50 fois) avec à l'autre extrême le Soudan et la Mauritanie (plus de 6 fois). Au milieu, un groupe compact avec l'Algérie, le Koweït, le Maroc, la Tunisie et la République arabe syrienne présente un accroissement de quinze fois environ (tableau 16). De façon générale, on peut estimer à près de vingt fois l'accroissement du PIB arabe entre 1960 et 1997, qui est ainsi passé de 21,7 milliards de dollars des États-Unis d'Amérique à 460 milliards. Parallèlement, le secteur industriel *lato sensu* a connu presque partout un développement important avec un renforcement notable du poids de l'industrie dans le PIB. Ce dynamisme a été stimulé à partir du début des années 70 par l'afflux massif de capitaux (pétrodollars) dans les États producteurs (Al Nasrawi, 1984). Les taux de croissance exubérants qui en ont résulté ont accrédité l'idée d'un réel développement en profondeur de composantes importantes de la région, idée pourtant superficielle et trompeuse dans les pays producteurs de pétrole eux-mêmes.

Le désenchantement

Dans un article célèbre, l'expert iranien J. Amuzegar notait dès 1982 que le coût du progrès économique était substantiel tant en termes de volume que de champ. Il observait que malgré des taux d'investissement domestique dans beaucoup d'économies pétrolières au cours des années 70, trois fois supérieurs à ceux des années 60, ces pays ne parvinrent pas à accroître de plus d'un tiers leur PIB dans les années 70

**Tableau 16 • Nature du changement structurel
dans les pays arabes, 1960-1997**

	PIB (en millions de dollars des États-Unies)			PIB par tête en dollars	Répartition du PIB											
					Agriculture et pêche			Industrie						Services		
								Industrie extractive			Manufacture					
	1960	1981	1997		1960	1981	1996	1960	1981	1996	1960	1981	1996	1960	1981	1997
Algérie	2 740	41 830	43 800	1 520	16	6	10,4	35	55	26,7	8	11	10,2	49	39	37,0
Arabie saoudite	2 210	115 430	128 900	7 040	-	1	6,3	-	78	36,4	-	4	9,4	-	20	30,1
Autorité palestinienne	-	-	3 300	653	-	-	14,0	-	-	-	-	-	14,0	-	59	-
Bahreïn	-	-	-	7 840	-	-	1,1	-	-	19,4	-	-	19,0	-	-	-
Djibouti	-	-	-	-	-	-	1,7	-	-	-	-	-	3,3	-	-	-
Égypte	3 880	23 110	71 200	1 080	30	21	15,6	24	38	3,2	20	32	25	46	41	53,0
Émirats arabes unis	-	30 070	42 700	17 400	-	1	2,6	-	77	35,1	-	4	9,1	-	22	-
Iraq	1 580	-	-	-	17	-	34,3	52	-	-	10	-	8,1	31	-	-
Jamahiriya arabe libyenne	310	27 400	-	-	-	2	7,7	-	71	21,1	3	3	6,9	-	27	-
Jordanie	324	2 550	7 000	1 650	-	8	4,5	-	30	3,0	-	14	16,0	-	62	65,0
Koweït	1 730	24 260	38 577	17 390	-	8	0,4	-	71	44,5	-	-	11,2	-	29	-
Liban	830	-	13 900	2 970	12	-	7,8	20	-	-	-	-	9,1	68	-	61,0
Maroc	2 040	14 780	34 400	1 290	23	14	20,4	27	34	1,7	-	18	16,9	50	52	49,0
Mauritanie	90	630	1 100	470	44	28	23,7	21	24	12,2	16	7	6,8	35	48	46,0
Oman	-	-	10 600	4 820	-	-	30,0	-	-	42,6	-	-	4,3	-	-	-
Qatar	-	-	7 429	11 600	-	-	1,1	-	-	32,2	-	-	11,1	-	-	-
République arabe syrienne	890	15 240	17 100	1 160	-	19	27,1	-	31	10,4	-	26	8,0	-	50	36,1
Somalie	160	1 230	-	-	71	-	62,8	8	-	-	-	-	4,4	21	-	-
Soudan	1 160	7 540	7 801	-	-	38	33,0	-	14	0,1	-	6	8,8	-	48	40,1
Tunisie	770	7 100	19 400	1 930	24	16	13,6	18	37	3,6	-	14	18,2	58	47	58,0
Yémen	-	-	4 300	790	-	-	16,6	-	-	30,4	-	-	10,7	-	56	34,0

Sources : Banque mondiale, *World development report*, 1983 et 1998-1999, ERF indicators 1999.

(1) 1999, chiffres pour l'industrie extractive 1960-1981, chiffres pour l'industrie.

par rapport au rythme des années 60. Il remarquait encore que presque tous les pays étaient confrontés à un déclin de l'activité agricole, à une dépendance accrue à l'égard du pétrole en tant que pourvoyeur de produits alimentaires de base et de croissance durable. Enfin, dans certains pays, les déficits budgétaires croissants, l'augmentation de la dette externe et le chômage interne venaient s'ajouter aux coûts précédents (Amuzegar, 1982, p. 827). S'interrogeant sur les raisons d'un tel phénomène dans lequel des pays très différents avaient été piégés non seulement par de graves problèmes économiques, mais aussi par des ferments politiques, des tensions sociales, des crises identitaires et un malaise général, Amuzegar identifiait plusieurs forces à l'œuvre dues à « l'embarras de richesse ».

La première est qualifiée d'« illusion lyrique », une sorte d'état euphorique où les planificateurs et les responsables politiques sont convaincus que l'argent pétrolier va régler tous les problèmes.

En deuxième lieu, lorsque les dépenses courantes et le développement n'étaient pas totalement en phase, avec la capacité d'absorption potentielle, les retournements des prix pétroliers débouchèrent sur un surcroît d'endettement externe et la chute de l'investissement privé.

La troisième force a trait au caractère inhérent à l'industrie d'extraction et d'exportation du pétrole. Alors que d'autres grandes industries comme l'automobile, le logement, les chantiers navals ou l'armement tirent leurs facteurs terre, travail et capital d'une grande variété d'industries plus petites, stimulant à leur tour une large gamme d'activités entrepreneuriales et productives, l'industrie pétrolière offre peu d'effets similaires de liaison amont et aval. Malgré les progrès réalisés dans l'utilisation locale croissante des produits pétroliers dérivés, le pétrole reste une industrie hautement insularisée et technologiquement

avancée avec peu d'effets de diffusion directe sur les autres secteurs économiques.

La quatrième force concerne la confusion faite entre développement et industrialisation et l'équation de l'industrialisation avec la modernisation, et ce de l'Algérie au Venezuela et du Gabon à l'Arabie saoudite. L'idée de base étant qu'un bigpush industriel stimulerait les économies d'agglomération dont les bénéfices grâce à l'effet de contagion vers le bas retomberaient sur les strates sociales inférieures. L'agriculture et le développement rural furent par conséquent négligés et une dépopulation des zones rurales s'ensuivit qui non seulement réduisit le produit agricole, mais contribua également à la surpopulation catastrophique des centres urbains et à l'aggravation des tensions sociales (Amuzegar, 1982).

La cinquième force à l'œuvre concerne le rôle des États. Ces derniers ont joué un rôle de plus en plus dominant dans des économies sans capacités administratives efficaces. Il y eut une ambiguïté inhérente au double objectif visant tout à la fois la nationalisation d'un large secteur de l'économie et la création d'un état de bien-être. Avec l'accélération de l'exode rural, un nombre croissant d'inemployés et de chômeurs immigrants vinrent gonfler les effectifs des entreprises publiques et accroître l'inefficacité des services publics. D'où des budgets publics de plus en plus lourds négligeant l'investissement au profit d'un système de bien-être « européen » sans les bénéfices d'une industrialisation antérieure et d'une administration efficace.

Sixièmement, afin de lutter contre l'inflation, les responsables ont utilisé des remèdes à court terme destinés à alléger temporairement des symptômes, mais qui avaient l'inconvénient d'aggraver encore plus les causes structurelles. En effet, pour réduire le coût élevé de la vie pour les segments les plus pauvres (et diffuser les fruits du pétrole au plus grand nombre), des sub-

ventions publiques importantes ont été affectées aux activités de production locales à coûts élevés et aux importations, sources d'inflation. Les trois objectifs assignés aux subventions : le soutien aux consommateurs à faible revenu, la réduction du coût des facteurs dans les autres activités économiques et la protection des industries naissantes étaient plausibles et populaires, mais ces dépenses qui connurent une envolée galopante devinrent insupportables lors du retournement de la conjoncture du marché pétrolier après 1982. Ces caractéristiques du syndrome pétrolier établi pour les économies de l'OPEP permettent de mieux comprendre les difficultés rencontrées par la région. Ce syndrome voisin de celui dit *Dutch disease*, mis en lumière par Ellman pour les Pays-Bas à la suite de l'exploitation massive du gaz naturel de Groningue, illustre les difficultés d'un *trade off* entre les exigences de la rationalité économique (investissements productifs dictés par les calculs bénéfice-coût) et les exigences de justice sociale (l'état de bien-être rendu possible par la rente). La recherche du *trade-off* entre ces objectifs contradictoires s'est faite aux dépens de l'efficacité, tout en réduisant le volume de ressources disponibles pour une croissance économique véritable. À noter en outre qu'un peu d'efficacité a été obtenue à travers le sacrifice de certaines valeurs traditionnelles, des exportations non pétrolières et de l'autosuffisance (Sid Ahmed, 1989, t. 2).

Au plan pratique, trois conséquences cruciales en découlaient :

→ Dans la quasi-totalité des pays, même dans ceux possédant un secteur privé important, la dépendance envers l'État – noyau de sécurité, d'assistance et de soutien – augmenta. L'État est devenu tout à la fois le centre du pouvoir et l'initiateur, le promoteur et le moniteur de toutes les grandes activités économiques sans être préparé à assumer ces responsabilités.

→ Les gouvernements eux-mêmes sont

devenus tragiquement dépendants des revenus pétroliers, non seulement pour ce qui a trait au développement économique national à long terme, mais aussi pour les besoins de la consommation courante. D'où les pressions croissantes à l'expansion de la production et des exportations pétrolières même dans des situations de réduction de la demande. Parallèlement, le gros des populations urbaines versait dans un consumérisme de nouveau riche.

→ Les revenus pétroliers sont eux aussi devenus de plus en plus dépendants de facteurs hors du contrôle des gouvernements des pays producteurs. Avec une demande inférieure à l'offre au prix officiel, le déterminant crucial devient le rythme même de l'activité économique et de la croissance dans le reste du monde, la conservation de l'énergie, son efficacité accrue, ainsi que l'offre et les prix des nouvelles sources d'énergie (Amuzegar, 1982, p. 835). Ces grandes caractéristiques identifiées pour les pays de l'OPEP se retrouvent dans les pays arabes à quelques exceptions près, sachant que les revenus pétroliers représentaient en 1979, avec 209,6 milliards de dollars des États-Unis, 64,4 % de leur PIB et parfois, dans certains cas individuels, 98 à 100 % des recettes d'exportation. Pour l'ensemble des années 70, ce sont 491 milliards de dollars que se partagèrent les sept pays suivants : Algérie, Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Koweït et Qatar, contre 22 milliards de dollars pour la décennie précédente (OPEC, 1999).

La première conséquence de cet afflux de capitaux concerne l'inversion des « rapports de force » au profit des États pétroliers et notamment de ceux du Golfe, avec au premier chef l'Arabie saoudite. En 1981, la part des États non producteurs dans le PIB arabe n'était plus que de 25 % contre 62 % en 1962. Parallèlement, la part des États pétroliers passait de 38 à 75 %, alors même que leur population déclinait de 26 % à 24 % par rapport à l'ensemble de la population arabe. Dès 1974, le PIB saoudien

représentait trois fois le PIB égyptien, contre 74 % en 1972. Le Koweït et l'Arabie saoudite combinés avec une population de 9 millions d'habitants, soit 9 % de la population totale des États non pétroliers, alignaient un PIB égal au PIB total des États non pétroliers. Ces changements drastiques dans la répartition du revenu entre les États arabes bouleversèrent la hiérarchie existante entre États et vis-à-vis du système économique international.

→ De ce fait, les pays à niveau élevé de revenu en vinrent pour l'essentiel à être ceux disposant des populations les plus faibles : Arabie saoudite, Jamahiriya arabe libyenne et pays du Golfe, pays par ailleurs les plus dépendants envers le pétrole en tant que source de devises et en tant que secteur premier de l'économie. Les pays souffraient par ailleurs d'une force de travail locale insuffisante pour gérer et développer l'économie. Ils manquaient également d'une économie domestique capable de satisfaire tant les besoins de consommation courante que les autres. Ils manquaient enfin de structures financières et de marchés de capitaux permettant l'absorption de l'épargne nationale (Katouzian, 1989, p. 44-66).

Aussi, pour commencer, ils augmentèrent considérablement leurs importations de biens et services. Ainsi, les importations pour ce groupe passèrent-elles de 6 milliards de dollars des États-Unis en 1972 à 34 milliards en 1976 et à 104 milliards en 1981, point maximal, pour redescendre à 37,1 milliards en 1986, puis pour remonter à 65,1 milliards en 1992 et à 68 milliards en 1997. En comparaison, les importations des États non pétroliers passèrent parallèlement de 5 milliards de dollars des États-Unis en 1972 à 14 milliards en 1976, à 39 milliards en 1981, à 17,6 milliards en 1986, à 27,7 milliards en 1992 et enfin en 1997 à 62,7 milliards. Ce n'est donc que tout récemment que l'équilibre a été retrouvé entre les deux groupes, équilibre en termes de volumes d'importation, mais avec une disproportion de population

considérable. Ce retour à l'équilibre est le résultat de l'effondrement des prix du brut en 1986 et de l'érosion ultérieure de son prix – en dehors de quelques rares envolées dont celle de 1992 –, érosion qui ramena au début de ce millénaire le prix réel du brut à son niveau d'avant 1973.

→ Le deuxième élément de la stratégie adoptée fut l'octroi d'un volume de financements importants aux autres pays arabes (ceux du second groupe) et au reste des pays en développement à travers un certain nombre de fonds arabes, du fonds spécial de l'OPEP et d'institutions nationales. Entre 1974 et 1981, les flux d'assistance vers les pays en développement s'élevèrent à plus de 60 milliards de dollars des États-Unis, somme réellement considérable dont près de trois quarts aux seuls pays arabes non pétroliers (Al Nasrawi, 1986, p. 27). À ces sommes, il convient d'ajouter les transferts également considérables au titre des millions d'immigrants arabes dans ces pays : jordaniens, syriens, palestiniens, libanais, égyptiens, tunisiens, soudanais, yéménites et marocains. En termes de PIB, ces revenus représentaient en 1980 22 % du PIB jordanien, 25 % du libanais, 40 % de celui du Yémen du Nord, 44 % de celui du Yémen du Sud et 11 % du PIB égyptien (Al Nasrawi, 1986, p. 29).

→ Le troisième axe de la stratégie fut l'investissement dans les actifs financiers occidentaux. D'où la mise en place d'un mécanisme efficace de recyclage des « surplus financiers » des États producteurs au profit des économies industrialisées, l'argument étant qu'il n'existe pas dans la région arabe de placements alternatifs sûrs ; cela revenait cependant entre autres à perpétuer la dépendance de la région envers les forces traditionnelles dans le système économique international (Sid Ahmed, 1983). Les transferts massifs en faveur des autres pays arabes (assistance financière, accueil massif d'immigrants, voire recours à des entreprises arabes), notamment de la part des pays du Golfe,

eurent pour résultat de générer un phénomène de dépendance secondaire potentielle dès lors que l'inversion des cours du brut ne permit plus la poursuite du processus. L'effondrement du prix du brut en 1986 et la guerre du Golfe réduisirent drastiquement les transferts financiers en faveur du second groupe tant au titre de l'assistance que de celui de l'accueil des immigrants (Briks *et al.*, 1987, p. 799-814).

Avec le déclin des prix du brut à partir de 1986, les États pétroliers furent conduits à réduire le rythme de leurs dépenses, tant publiques que privées. Les importations de biens et services baissèrent brutalement, nombre de projets de construction furent réduits ou annulés, la demande de main-d'œuvre étrangère et d'expertise d'entreprises arabes débouchant également sur une réduction massive des transferts financiers à destination des autres pays arabes. La crise du Golfe devait amplifier le phénomène avec l'invasion du Koweït et les pénalités imposées aux travailleurs palestiniens, jordaniens, soudanais et yéménites. Le plein effet de cette nouvelle dépendance secondaire, générée par les réajustements des prix du brut, devait compliquer considérablement la conjoncture des pays concernés, comme le montre l'analyse des indicateurs du changement structurel disponibles pour la région. La réduction de la croissance globale est brutale dans les années 80 en Égypte, en Jordanie, en République arabe syrienne, en Tunisie, et nette au Maroc. La croissance moyenne en Égypte dans la décennie 80 est en effet de 3,9 % contre 9,5 % lors de la décennie précédente, 2,6 % contre 8,7 % en Jordanie, 3,3 % contre 6,8 % en Tunisie, 1,5 % contre 7,3 % en République arabe syrienne et 4,2 % contre 5,6 % au Maroc (tableau 17). Cette décélération brutale – qui est parfois un effondrement – épouse celle des États producteurs, reflétant bien la synchronisation des effets des dépendances primaires et secondaires générées par le renforcement depuis 1973 de la vulnérabilité des économies arabes aux aléas du marché pétrolier.

Si une nette reprise est claire dans la décennie 90, notamment en Égypte, la tendance lourde est à l'affaiblissement continu du mécanisme de croissance, affaiblissement qui se retrouve dans l'évolution des composants du PIB et notamment l'industrie (tableau 17), y compris dans le cas de l'Égypte. Dans ce cas précis, la reprise des années 90 apparaît plus dépendre de facteurs externes liés à l'assistance ou à l'exportation qu'aux changements structurels, puisque la croissance moyenne du secteur industriel fut de 4,2 % seulement de 1990 à 1997. Ce mouvement s'accompagna de la décélération de la croissance des exportations (Maroc, Égypte et Jordanie), mais aussi en quasi-totalité de l'investissement. Sa conséquence en fut la stagnation du changement structurel au terme de la décennie 90 ; la part du secteur manufacturier dans le PIB restant dans la grande majorité des États peu différente de celle des années 60 (tableau 16). L'analyse de la valeur ajoutée sous-sectorielle du secteur manufacturier souligne la prédominance dans l'industrie arabe des industries peu dynamiques et la faiblesse en contrepartie des industries de biens intermédiaires et de biens capitaux, situation qui a fait obstacle à la diversification poussée du secteur productif, à l'émergence des services de pointe, notamment ceux liés aux nouvelles technologies. À noter également l'incapacité de la région à promouvoir des agricultures prospères et dynamiques permettant de satisfaire le gros des besoins des populations et de l'industrie. Dans ces conditions, la structure des exportations reste de type primaire, tant par le nombre des produits concernés que par la faible valeur ajoutée de ces derniers. En revanche, le haut niveau de sophistication des importations allant des besoins de base aux biens et services de haute technologie témoigne de la débilite des systèmes locaux de production (Sid Ahmed, 1996 et 1998*a*, p. 197-215). Rien d'étonnant dans ces conditions si le processus d'intégration (et les processus sous-régionaux) marque le pas dans la région, renforçant encore plus les divers types de

**Tableau 17 • Pays arabes : rythme
du changement structurel, 1970-1997,
taux de croissance annuel moyen (en %)**

	Produit intérieur brut			Valeur ajoutée de l'agriculture			Valeur ajoutée de l'industrie			Valeur ajoutée de services			Exportation de biens et services			Investissement brut		
	1970-80	1980-90	1990-97	1970-80	1980-90	1990-97	1970-80	1980-90	1990-97	1970-80	1980-90	1990-97	1970-80	1980-90	1990-97	1970-80	1980-90	1990-97
	Algérie	4,6	2,8	0,8	7,5	4,6	2,3	4,6	2,3	0,2	4,80	0,3	4,1	1,1	4,1	2,7	13,6	3,6
Arabie saoudite	9,0	- 1,2	2,7	-	13,6	-	8,6	-	- 1,2	6,90	- 1,2	-	4,4	-	-	-	-	-
Égypte	9,5	3,9	13,7	2,8	2,7	2,9	9,4	5,2	4,2	5,40	6,6	38,0	- 1,7	3,8	5,2	1,0	1,2	2,7
Émirats arabes unis	-	- 2,0	3,4	-	9,6	-	-	-	-	-	-	6,0	-	-	0,0	18,1	18,7	-
Jordanie	8,7	2,6	7,2	6,8	- 6,8	- 2,8	-	1,7	10,0	-	2,1	6,4	6,3	5,9	9,3	-	-	10,3
Liban	-	78,2	8,3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Maroc	5,6	4,2	2,0	1,1	6,7	- 0,7	6,3	3,2	2,1	-	4,2	2,9	-	6,8	6,4	-	-	- 0,1
Mauritanie	1,3	1,7	4,3	- 1,0	1,7	5,0	0,5	4,9	3,7	7,00	0,4	4,0	-	3,6	0,1	9,9	- 2,8	4,0
Oman	6,2	8,3	6,0	-	7,9	-	-	10,3	-	-	6,0	-	3,6	-	-	8,3	-	-
République arabe syrienne	7,3	1,5	6,9	-	- 0,6	-	-	6,6	-	-	0,4	-	- 1,9	-	14,1	-	-	-
Tunisie	6,8	3,3	4,8	4,1	2,8	- 0,1	8,7	- 0,1	3,1	0,04	3,6	5,2	-	5,6	5,0	-	1,2	1,7
Yémen	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6,6	-	-	6,1	-	-

Sources : Banque mondiale et UNCTAD, *Rapport sur le développement dans le monde, 1999* ; *Manuel de statistiques du commerce international et du développement, 1999*.

dépendances Nord-Sud existantes, et si enfin l'emploi productif stagne. La panne du moteur de croissance et les douloureux processus d'ajustements structurels imposés, consécutifs aux difficultés financières générées par la chute du prix du baril à partir de 1976, ont fait passer la région de l'optimisme lyrique à un désenchantement fort, avec son cortège d'explosions sociales et d'instabilité politique, le tout aggravé par le carcan des dettes (tableau 18), l'évasion de l'épargne arabe et l'attentisme des investisseurs étrangers. Pourtant, dès 1975, l'économiste égyptien Galal Amin écrivait déjà : « Les gouvernements arabes sont tous devenus des modernisateurs. Ce qu'ils ont en commun a conduit non pas tant à la réduction de la pauvreté qu'à sa modernisation, à la création d'une façade de modernité derrière laquelle la majorité de la population continue à mener virtuellement le même type d'existence. C'est cette fonction des gouvernements arabes en tant que médiateurs entre leur peuple et la civilisation européenne [...], ou plutôt en tant qu'agents transmettant à leur pays les aspects les plus superficiels de cette civilisation et non la réalisation du socialisme ou du progrès économique, qui peut expliquer les aspects les plus importants qu'ils ont en commun. Seulement alors, il est possible de comprendre, par exemple, leur adoption prématurée de la planification sophistiquée, leur création d'un marché commun arabe, leurs avatars éducationnels, la concentration des services dans les capitales, leur préférence invariable pour les techniques capitalistiques intensives, leur négligence de l'agriculture et par-dessus tout l'octroi aux soldats analphabètes et mal nourris des armements les plus modernes, pour terminer dans les défaites peu glorieuses » (Amin, 1974).

**Tableau 18 • Pays arabes : financement
du développement et capacité d'importation**

Pays	Commerce extérieur (en % du PIB)		Flux nets globaux de ressources	Investissement direct étranger (en % du PNB)	Aide (en % du PNB) (en millions de dollars des États-Unis)	Dette extérieure totale	Dette extérieure (en %)		Service de la dette (en %) des exportations de biens et services
	1996	1980-1996					Du PNB	Des exportations de biens et services	
			1995	1996	1996	1996		1995	1995
Algérie	-	65	2,6	4	0,7	33 259	71	264,2	387,0
Arabie saoudite	-	101	-	-	-	-	-	-	-
Égypte	-	73	1,9	636	3,3	31 407	35	73,3	208,1
Émirats arabes unis	-	112	-	-	1,0	-	-	-	-
Jordanie	120,5	124	8,4	16	7,2	8 118	110	336,8	4,6
Liban	-	-	11,3	80	1,8	3 996	33	1 527,0	13,1
Maroc	77,2	45	1,9	311	1,8	21 767	61	73,3	208,1
Mauritanie	-	113	-	5	26,4	2 363	157	-	-
Oman	-	100	-	67	0,6	-	-	-	-
République arabe syrienne	97,0	54	1,9	89	1,4	21 420	120	200,9	32,1
Tunisie	-	86	5,7	320	0,7	9 886	53	2 642,0	387,0
Yémen	-	-	-	100	4,9	6 356	88	-	-

Sources : Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde*, 1998 ; *Manuel de statistiques du commerce international et du développement*, 1998.

Perspectives à moyen et long termes pour la région arabe : défis et stratégies

On a vu que, au terme de plusieurs décennies, les responsables de la région arabe à des degrés divers, n'ont pas résolu les problèmes de base du développement malgré des rentes colossales. Pis, ces problèmes liés aux distorsions structurelles fortes, imprimées par le noyau industriel occidental au XIX^e siècle à la région, ont même été beaucoup aggravés, renforçant les vulnérabilités tant internes qu'externes de la région. L'afflux massif de capitaux a par ailleurs bloqué la modernisation des institutions

sociales et politiques, d'entrepreneurs dynamiques et d'élites. Dès 1976, J.-P. Antelis (1976, p. 107) notait déjà en conclusion d'une étude sur l'Arabie saoudite que :

« Ni les valeurs sociales ni les structures économiques n'avaient été créées dans l'Arabie saoudite contemporaine pour favoriser le développement d'un esprit de compétition ou d'un ethos démocratique, l'un et l'autre garant d'une possibilité de société ouverte. Aussi, malgré les gains matériels et la croissance économique rapide obtenus par l'Arabie saoudite au cours des deux dernières décennies, un développement intégré social, économique et politique reste un vain mot et n'a guère de chance de se produire à l'avenir face à un fondamentalisme et à un traditionalisme qui perdurent et qui apparemment se nourrissent d'un progrès matériel continu. »

Les choses n'ont guère varié ensuite, et c'est un lieu commun que d'affirmer que la région est à la recherche d'un second souffle et plus concrètement du modèle de développement censé préparer « l'après-

Tableau 19 • Structure des budgets globaux dans la région arabe, 1995-1996

Pays arabes	Milliards de dollars des États Unis		Structure en %		% du PIB	
	1995	1996	1995	1996	1995	1996
Recettes						
Recettes domestiques	130,2	149,6	99	99	29	30
Recettes pétrolières	76,8	99,2	59	66	18	20
Recettes fiscales	37,1	41,1	28	27	8	8
Autres recettes	16,3	9,3	12	6	3	2
Dons	1,5	1,1	1	1	0	0
Total général	131,7	150,7	100	100	29	30
Dépenses						
Dépenses courantes	106,5	118,1	68	70	24	23
Dépenses en capital	46,1	46,2	29	28	10	9
Prêt net	4,3	2,4	3	2	1	1
Total général	156,9	166,7	100	100	35	33

Sources : Arab Monetary Fund, *Arab joint economic report*, 1997.

pétrole », jeter les bases d'une croissance forte et durable et faire aboutir cette quête d'une société arabe ouverte. Ce modèle ne peut s'appuyer que sur une stratégie combinée du changement structurel et institutionnel, stratégie seule à même de dépasser les goulots d'étranglement au niveau des systèmes productifs locaux et de la dépendance à l'égard des hydrocarbures ou autres types de monoproduction, et au niveau financier.

Plus généralement, on retiendra que dépendance, vulnérabilité externe accrue, endettement, logiques rentières, fiscalité atrophiée, chômage et sous-emploi, pauvreté, environnement fortement dégradé et marginalisation dans l'économie mondiale constituent autant de maux structurels de la région, un demi-siècle après la décolonisation. Confrontés à ces défis, les États de la région placent leurs espoirs soit dans la relance du secteur pétrolier, soit dans la mise en place de stratégies d'insertion dans l'économie mondiale et la promotion d'économies de marché. Deux grands modèles sont proposés : celui dit MENA de la Banque mondiale (MENA, 1995) et celui proposé par l'Union européenne en 1995 à Barcelone. Ils préconisent tous les deux un certain nombre de réformes d'inspiration libérale en vue d'adapter les économies arabes aux lois du marché et à la mondialisation. Un second courant plus axé sur le changement structurel et institutionnel, et plus proche du paradigme asiatique, est également préconisé.

L'alternative de développement d'inspiration libérale

Issu en droite ligne du modèle dit du Consensus de Washington, ce modèle est illustré par le projet MENA de la Banque mondiale de développement à long terme de la région et le projet euroméditerranéen de l'Union européenne dit de Barcelone.

Le projet MENA postule qu'à l'horizon 2010 – même horizon que celui retenu à

Barcelone – la région disposera du potentiel nécessaire pour doubler son revenu, accroître de dix ans l'espérance de vie de sa population, réduire l'analphabétisme et la mortalité infantile de 50 %. Les économies-membres ont vocation à devenir des partenaires à part entière de l'économie globale, tirant profit de l'intégration à l'Europe et au sein de la région pour devenir internationalement compétitives. La paix au Moyen-Orient, la stabilité macroéconomique retrouvée et un environnement favorable à l'investissement peuvent attirer des milliards de dollars de capitaux en provenance des diasporas à l'étranger et de l'étranger lui-même. La relance de la croissance économique réduira la pauvreté, le sous-emploi et le chômage et ravivera l'espoir de millions de gens. De fait, pour les rédacteurs du rapport, tout est entre les mains des responsables des États de la région, le trait central de l'économie globale aujourd'hui est qu'aucun pays n'est condamné à rester pauvre en raison de dotations défavorables en ressources naturelles, d'isolement géographique ou de concentration sur certains produits. La production, la finance et le commerce ont changé, favorisant comme jamais les talents humains par rapport aux ressources naturelles, l'agilité et l'habileté plus que la localisation, la qualité et l'innovation plus que la production de masse. Il en résulte que les pays peuvent décider sur la base des politiques mises en œuvre de devenir riches ou de rester pauvres.

L'action conjointe des pressions compétitives de l'économie mondiale et de quête au plan des meilleures opportunités d'emploi constituent autant de forces susceptibles de stimuler le changement. Malheureusement, dans certains pays, les réformes ont été contrecarrées par de puissants intérêts acquis, habitués aux gains tirés du modèle antérieur de protection (Benissad, 1988, p. 59-102), caractérisé par la protection induite, le crédit bon marché aux firmes locales et aux subventions des biens et services au profit des classes moyennes.

L'efficacité des réformes dépend pour la Banque de l'adoption de cinq mesures cruciales :

- le maintien de la stabilité macro-économique ;
- la promotion des exportations non pétrolières ;
- une plus grande efficacité du secteur privé ;
- l'accroissement substantiel du nombre de travailleurs qualifiés et flexibles ;
- la réduction de la pauvreté grâce à une croissance plus rapide.

Ces mesures doivent s'accompagner d'efforts durables pour libéraliser les échanges et créer un climat favorable à l'investissement en vue d'un retour satisfaisant.

Certains pays comme le Maroc, la Jordanie et la Tunisie sont présentés comme autant d'exemples à suivre en raison des progrès réalisés en ce sens sur la base des programmes d'ajustement structurel initiés dès les années 80. Ces pays purent en effet promouvoir la stabilité macro-économique, la réduction de leur déficit budgétaire, et la libéralisation de leurs échanges tout en assainissant structurellement les prix, en améliorant la régulation et en renforçant le développement des marchés financiers. Pour cette raison, selon le rapport MENA, ces pays bénéficient des taux de croissance les plus élevés de la région pour leurs revenus, leurs exportations et le niveau de l'emploi avec la création de nombreux emplois à bas salaires.

La région gagnerait beaucoup dans son ensemble à l'extension des réformes aux autres pays. Dans l'hypothèse d'une croissance du revenu par tête de 3,5 % d'ici 1999 (1995-1999), et de 5 % ensuite jusqu'à l'an 2010, le revenu par tête de la région doublera.

Les économies de la région seront alors en mesure d'absorber leur force de travail en pleine expansion tout en augmentant gra-

duellement les salaires réels. Aux taux actuels, le volume de chômeurs grimperait à 15 millions dans la région en 2010, ce qui nécessite donc le recours à l'investissement privé. Pour la Banque cependant, les coûts absolus de mise en œuvre des réformes esquissées plus haut restent relativement faibles. La mise en place d'un système de santé de base, des rémunérations assurant aux plus pauvres un revenu au-dessus de la ligne de pauvreté, la réduction des écarts dans le domaine de l'éducation ne représentent chacun qu'entre 0,5 et 1 % du PIB. Avec les 350 milliards de dollars des États-Unis d'actifs arabes détenus à l'étranger, le financement des réformes est possible (tableau 20).

La philosophie sous-jacente au cadre de Barcelone est identique au projet MENA, mais ne concerne qu'une partie des États de la région¹, États signataires du traité et exclut donc la péninsule arabique et le Soudan.

L'objectif cible de l'accord est la promotion d'un « développement socio-économique soutenu et équilibré », afin de parvenir à la création d'une « zone de co-prospérité partagée » euroméditerranéenne. Parmi les objectifs intermédiaires, citons la facilité de la transition économique des pays tiers méditerranéens (PTM) donc arabes, à travers le renforcement de leur rythme de développement socio-économique, l'amélioration des conditions de vie des populations, l'accroissement du niveau de l'emploi, la réduction des disparités de développement et enfin l'impulsion des processus de coopération et d'intégration régionaux. Pour parvenir à ces objectifs, une zone de libre-échange euroméditerranéenne est prévue, ainsi que des actions concertées au plan économique et le renforcement de l'assistance financière et technologique européenne.

1. Algérie, Autorité palestinienne, Égypte, Jamahiriya arabe libyenne, Jordanie, Liban, Maroc, République arabe syrienne et Tunisie.

Tableau 20 • Impact de la réforme selon le rapport MENA. Investissement, productivité et croissance, 1995-2010

Pays	Investissement/PIB (%)		Output capital ratio marginal (ICOR) (%)		Taux de croissance moyen du PIB par tête (à moyen terme)	
	Avec réforme	Sans réforme	Avec réforme	Sans réforme	Avec réforme	Sans réforme
Machrek	27	17	5,9	9,0	1,8	- 1,0
Égypte	25	18	6,0	9,0	2,1	0,0
Jordanie	30	19	5,5	7,0	1,5	- 0,5
Liban	30	15	5,0	10,0	4,5	0,0
République arabe syrienne	30	15	6,0	9,0	0,8	- 1,6
Yémen	30	15	6,0	10,0	1,4	- 1,7
Maghreb	26	29	5,5	9,0	2,6	0,0
Algérie	27	33	6,0	18,0	2,1	- 0,5
Maroc	25	25	5,0	7,0	3,0	1,6
Tunisie	25	23	5,0	7,0	3,3	1,6

Source : Banque mondiale, *Rapport MENA*, 1995, p. 76.

Il ne s'agit donc pas d'un espace arabe *stricto sensu*, mais plutôt de la construction d'un espace économique euroméditerranéen avec des volets sécuritaires et culturels (Sid Ahmed, 1998*b*, p. 1-37), et ce, à travers l'élimination progressive des barrières tarifaires et non tarifaires qui affectent le commerce des biens et services industriels ; les produits agricoles ne se libéralisant que progressivement sur la base d'accès préférentiels réciproques entre les parties (Mella-Marquez, 1997, p. 19-33).

Pour mener à terme la coopération et la concertation proposées, l'accent est mis sur l'accroissement de l'épargne interne, l'investissement externe, le transfert de technologie (une assistance technique étant prévue via les PME), la protection de l'environnement en passant par la pêche, l'énergie, la promotion de la femme, l'eau, le développement rural intégré et l'amélioration des capacités scientifiques. Il convient également de favoriser l'intégration régionale grâce à une assistance financière à la réalisation des infrastructures de transport, de communication et d'énergie,

d'ambition régionale ou de projets communs facilitant les échanges. Au-delà de l'économie, il s'agit aussi, dans les domaines culturel, social et humain, de stimuler le développement des ressources humaines, de favoriser la compréhension entre les cultures et les échanges entre les sociétés civiles.

Il s'agit en fait d'amorcer un processus vertueux de convergence des productivités et des revenus entre les deux rives à l'horizon 2010 avec réduction progressive des écarts considérables existant actuellement : écarts moyens nominaux de un à treize environ des revenus par tête (Jamahiriya arabe libyenne exceptée).

D'ores et déjà, un certain nombre d'accords bilatéraux entre États arabes et l'Union européenne ont été signés en vue de cette association : Égypte, Jordanie, Maroc et Tunisie. Sont en voie de négociation les accords avec l'Algérie, le Liban et la République arabe syrienne. De ce fait, le processus de démantèlement tarifaire est en cours avec ces pays.

Le paradigme asiatique à la rescousse

L'alternative aux projets précédents privilégiée, sur la base de l'intégration économique nationale, une ouverture progressive de type sélectif, c'est-à-dire une intégration stratégique au sens de l'économiste indien Sukramoy Chakraverty, intégration où marché et État conjuguent leurs actions respectives pour créer les conditions d'une ouverture et d'une insertion efficace (Chakraverty et Singh, 1988). L'alternative précédente fait reposer le développement méditerranéen sur deux facteurs externes : la dynamique du marché mondial dans son ensemble avec ses investissements, d'une part, et la dynamique du marché européen en voie d'élargissement et de ses transferts de ressources et de technologies, d'autre part. Dans ce dernier cas, *de facto*, l'hypothèse est ainsi formulée que la Méditerranée – donc la partie arabe – est partie prenante d'un processus de régionalisation dont l'Europe est le centre moteur. D'une certaine façon, le modèle de Barcelone consacre la nature périphérique de l'insertion méditerranéenne dans l'Europe (Sid Ahmed, 2000). Avec ce modèle, les rapports euro-arabes sont désormais propulsés dans la problématique de la zone de libre-échange de 2010. La difficulté du projet, cependant, est que, si l'espace euroméditerranéen a bien été historiquement un précurseur de la coopération Nord-Sud – et ce sur la base d'une histoire, d'une culture et d'une géographie communes –, la régionalisation reste balbutiante en Méditerranée (Chevallier et Kebabdjian, 1997, p. 9-19). Cela demeure d'autant plus vrai que, comme on l'a vu tout au long de ce texte, la Méditerranée est restée à l'écart depuis le début des années 80 de la dynamique mondiale caractérisée entre autres par l'émergence des pays en développement à croissance rapide dont l'insertion dans les flux mondiaux a connu une progression spectaculaire. Malgré sa proximité, l'Europe n'a pas été en mesure

de jouer le rôle attendu de locomotive de la zone arabo-méditerranéenne.

Autre point clé, le fait que la logique qui commande le nouveau régionalisme (ici euro-arabe) n'est pas fondamentalement celle de l'« ouverture », mais plutôt celle de l'« intégration », c'est-à-dire en réalité de l'abandon au moins partiel des projets nationaux, sachant cependant qu'il existe aujourd'hui au moins trois types d'intégration régionale observables. En effet, les projets de régionalisation peuvent constituer la réponse à la mondialisation, dans d'autres cas, ils peuvent être le préalable à une stratégie de mondialisation. La régionalisation peut aussi être pour certains pays le résultat d'une concentration de fait du commerce extérieur et des investissements (Chevallier et Kebabdjian, 1997, p. 13). De fait, c'est ce qui existe entre les deux rives mais de façon totalement asymétrique ; les pays arabes exportant près des deux tiers de leurs exportations totales vers l'Union européenne, cette dernière n'en important que pour 3 % de ses échanges totaux. En Amérique latine, avec Alena et le Mercosur, la régionalisation a été vue comme un processus permettant l'insertion efficace dans l'économie mondiale. En Asie, l'ouverture et la mondialisation ont précédé la régionalisation qui – avec l'ASEAN, par exemple – constitue un point d'aboutissement des politiques d'industrialisation fondées sur la promotion des exportations et l'internationalisation de la production. En Méditerranée, par contre, notent Chevallier et Kebabdjian (1997, p. 14), « la régionalisation se pose dans des termes différents car l'héritage n'est pas celui d'une politique d'industrialisation de substitution d'importation, ni d'une politique d'industrialisation tirée par les exportations et d'internationalisation ». Ils ajoutent que « la régionalisation marque pour les pays du sud et de l'est de la Méditerranée une réorientation stratégique prenant acte de l'échec général des politiques d'industrialisation autocentrées et étatistes adoptées par les pays arabes du bassin méditerranéen ».

Ainsi les pays arabes signataires se trouvent *de facto* engagés dans la voie de l'ouverture du marché intérieur, de la transition à l'économie de marché et de la construction d'une offre compétitive marquée par une politique d'industrialisation mercantile, de protection de l'offre nationale et d'ouverture sur les marchés extérieurs.

Un certain nombre de handicaps s'opposent cependant à la prétention arabe de constituer avec l'Europe une région économique et de trouver par ce biais une insertion dans l'économie mondiale efficace :

→ Tout d'abord, la Méditerranée figure parmi les zones de turbulences socio-économiques les plus fortes du monde, facteur peu favorable à l'expansion d'une économie de marché et d'un réel partenariat Nord-Sud.

→ Le déséquilibre entre les deux blocs Nord-Sud est considérable : un peu plus de 3 % du PIB de l'Union européenne, tandis que les systèmes de production locaux susceptibles de fonder un réel partenariat économique et notamment industriel sont rudimentaires.

→ L'extrême hétérogénéité de la partie arabe que reflète la forte disparité des revenus des dotations en ressources, des héritages historiques, des populations et des territoires, des infrastructures, etc.

→ La persistance au cours des décennies – comme on l'a vu – des dualismes, asymétries et types de dépendances coloniales, autant de rigidités structurelles qui ont fait obstacle à l'émergence de groupements régionaux significatifs (Sid Ahmed, 1999, p. 131-154).

De ce dernier point découle la conclusion que le scénario selon lequel des pays maghrébins, par exemple, pourraient s'imposer individuellement comme exportateurs majeurs de produits manufacturés, grâce au libre-échange euroméditerranéen, n'est pas crédible.

Les possibilités enfin d'accords privilégiés entre les deux blocs sur une base discriminatoire deviennent quasi nulles avec l'érosion et la suppression des préférences et traitements discriminatoires dans le cadre de l'Uruguay Round et du nouveau Round de Seattle. Ainsi, dans le secteur textile, l'accord multifibre, qui avait permis l'émergence sur le marché européen des exportateurs méditerranéens de produits textiles et fait barrage aux exportations plus compétitives des autres pays du Tiers Monde, touche à son terme (Fontagné et Peridy, 1995). Notons également que l'association n'améliore pas l'accès des produits manufacturés de la région arabe au marché européen pour les produits industriels, ces marchés leur sont déjà ouverts à tarif douanier nul depuis plus de deux décennies, l'agriculture étant par ailleurs restée hors du champ. Dans ces conditions, du point de vue des échanges, l'association se résumera à l'ouverture préférentielle des pays arabes aux produits européens, turcs, israéliens, maltais ou chypriotes. Ce qui risque d'aggraver le déficit – déjà fort de ces pays vis-à-vis de l'Union européenne – avec à la clé des effets de détournement du trafic du reste du monde en faveur de la zone euroméditerranéenne. Au plan des recettes fiscales, l'addition risque en outre d'être lourde et ce à un moment où ces pays sont contraints par les programmes d'ajustement structurel qui limitent d'autant les dépenses publiques. Avec enfin le démantèlement non sélectif des dispositifs de protection de la région, c'est l'avenir industriel des pays arabes qui est en jeu. On peut malheureusement s'attendre que ce tissu industriel arabe se contracte comme le montre l'expérience des économies d'Europe orientale. Les marchés de ces pays sont fragmentés, la demande y est faible, les externalités limitées en raison de la faiblesse des capacités scientifiques et technologiques locales, donc les coûts de production élevés et la productivité faible. On voit mal, dans ces conditions, comment les firmes arabes pourraient concurrencer avec succès les firmes européennes. Quant aux investisseurs étrangers, en l'absence

d'une reprise durable de la croissance interne et de marchés locaux dynamiques, leur venue reste problématique en dehors des domaines traditionnels comme l'exploitation des ressources naturelles en hydrocarbures, d'autant que le monopole de fait accordé à l'Union européenne réduira l'intérêt d'éventuelles délocalisations en provenance de ces pays (Regnault, 1988, p. 197-215). La seule solution serait la création d'unions inter-pays-tiers méditerranéens à l'image du Mercosur, bref de processus régionaux permettant de coupler la dynamique d'intégration Nord-Sud avec un processus d'intégration Sud-Sud. Ces marchés élargis attireraient alors nombre d'entrepreneurs soucieux de bénéficier d'économies d'échelle et de salaires plus bas qu'en Europe (tableau 21).

L'abandon de fait du projet industriel du Sud arabe sonnerait le glas de toute politique d'insertion mondiale profitable à partir d'avantages construits (Bellon et Gouia, 1997, p. 53-63). De ce fait, le changement structurel et notamment la diversification des exportations seraient renvoyés aux

calendes grecques ; ce secteur restant confiné autour de domaines à faible valeur ajoutée comme la confection, déjà mise en place à travers la détaxation des intrants. Notons en outre que, à la différence des pays asiatiques ou de la Turquie, la région arabe ne bénéficie pas d'une rente agricole permettant de maintenir dans de strictes limites le salaire de subsistance. Ce qui signifie l'absence d'une marge de compétitivité externe à hauteur des avantages salariaux découlant de la rente agricole (Elsenhans, 1998, p. 275-292).

Le risque est donc que, en l'absence d'une gestion pragmatique de leur ouverture en fonction des impératifs et des étapes de leur développement national et de la région méditerranéenne elle-même (intégration Sud-Sud), le libre-échange euroméditerranéen ne débouche dans le meilleur des cas que sur une industrialisation périphérique, dépendante et tronquée, sans base technologique endogène, sans maîtrise des circuits commerciaux internationaux, fortement vulnérable aux réversibilités d'avantages comparatifs.

Tableau 21 • Euro-Méditerranée : le choc externe statique, 1997

Pays	Droits de douane		Part de l'UE dans les importations totales	Droits de douane sur imports de l'UE	
	En % total revenus/taxes	En % du PIB		En %	En % total revenus/taxes
Algérie	23,4	2,7	64,9	15,2	1,8
Chypre	95,0	2,3	47,4	4,5	1,1
Égypte	17,1	3,6	39,7	6,8	1,4
Israël	0,5	0,4	51,5	0,3	0,2
Jordanie	31,6	51,0	48,1	15,2	2,5
Liban	56,9	6,8	64,5	36,7	4,4
Malte	5,1	1,4	73,2	3,7	1,0
Maroc	17,6	3,7	52,0	9,2	1,9
République arabe syrienne	13,9	2,4	49,1	6,8	1,2
Tunisie	29,8	3,5	72,9	21,7	2,6
Turquie	2,3	0,4	51,2	1,2	0,2

Source : FEMISE, *Le partenariat euroméditerranéen*, Marseille, 1999, p. 24.

Tout cela pour répéter que le dépassement des blocages de développement actuels de la région arabe dépend avant tout de la mise en œuvre de politiques internes de transformation structurelle et institutionnelle, et tout particulièrement de l'édification première de capacités locales et sous-régionales productives et diversifiées, fondées sur la valorisation des ressources humaines considérables de la région.

Les succès asiatiques obligent dans ce contexte à réexaminer l'idée qu'une participation effective à l'économie globalisée suppose la réduction drastique du rôle de l'État dans l'économie. Ces succès suggèrent que cette participation est d'autant plus efficace que l'État y joue un rôle actif. Ainsi Singapour n'est-il pas seulement une économie hautement internationalisée, compte tenu de son extrême dépendance envers le commerce, dépendance de même forte envers l'investissement étranger pour son dynamisme local, Singapour est également renommé pour la compétence et l'importance de sa bureaucratie d'État. Les sociétés transnationales ont été encouragées à investir dans les activités de haute valeur ajoutée, fortement spécialisées et intégrées dans leurs réseaux internationaux d'opérations. L'État singapourien a su créer les qualifications requises tout en mettant sur pied les entreprises publiques jugées nécessaires aux intérêts à long terme du pays lorsque les investissements étrangers disparaîtraient ou deviendraient indésirables (Lim, 1994).

L'expérience de Singapour et des autres pays de la région a amené certains auteurs à parler d'« État développementaliste » pour les qualifier, soulignant par là même que leur succès n'était pas le résultat d'un régime commercial particulier, mais du caractère spécial de leurs États (Leftwich, 1995). Les orientations politiques et les structures institutionnelles des « États développementalistes » s'inscrivent dans la volonté de développement alors que les objectifs développementaux découlent eux-

mêmes de choix politiques. Les « États développementalistes » ont joué un rôle crucial dans les industrialisations réussies du Tiers Monde. Si les néoclassiques rendent compte de la façon dont les marchés se développent, ils n'expliquent pas comment naissent les marchés au départ. Les pays en développement font face à d'énormes difficultés lorsqu'ils commencent à s'industrialiser. Amsden (1989, p. 3) observe ainsi que « les pays à faible productivité nécessitent de faibles taux d'intérêt pour stimuler l'investissement et des taux d'intérêt élevés pour inciter les gens à épargner. Ils ont besoin de taux de change sous-évalués pour stimuler leurs exportations et de taux de change surévalués pour minimiser le coût du remboursement de la dette et les importations, non seulement les importations de matières premières dont les pays riches et pauvres ont besoin mais aussi des biens intermédiaires et des biens capitaux que les pays pauvres ne peuvent produire. Ils doivent protéger leurs industries de la concurrence étrangère, mais nécessitent le libre-échange pour satisfaire leurs besoins d'importation. Ils invoquent la stabilité pour se développer, pour retenir chez eux leurs capitaux, pour allouer leurs investissements vers les emplois de long terme. Là encore la précondition de la stabilité est la croissance ».

L'« État développementaliste » – incontournable pour la région arabe – essaie justement de mettre au service de ses objectifs les forces du marché, en évitant que l'industrialisation ne sombre en raison d'une pénétration étrangère et d'importations excessives, d'une dette surdimensionnée, d'une insuffisance d'épargne et d'investissement, bref, de ce qui constitue la dépendance (Thompson, 1996). Contre l'avis de certaines institutions financières internationales, les « États développementalistes » ont souvent manipulé les prix pour promouvoir le décollage industriel, refusant de distinguer entre les interventions fonctionnelles favorables au marché et les interventions sélectives (Sid Ahmed, 1996a).

En un mot, le rôle essentiel de l'« État développementaliste » est de subventionner l'industrialisation, donc la diversification et la dynamisation du secteur manufacturier et du secteur exportateur, gage d'une insertion internationale efficace, et d'une croissance durable moyenne de 8 % l'an, qui constitue l'impératif numéro un de la région arabe. C'est à la rénovation de l'État et à sa conversion en « État développementaliste » qu'il est aujourd'hui urgent de s'attacher si l'on veut créer les conditions de base d'une insertion efficace dans l'économie mondialisée.

Références

ABU-LABAN, B. ; MC IRVIN ABU-LABAN, S. 1976. Education and development in the arab world. *Journal of Developping Areas*, Chicago, vol. 10, p. 285-304.

——. ; —— . 1986. *The Arab world : dynamic of development*. Leiden, E.-J. Brill.

AFSOUR, E. 1988. *Stratégies d'investissement et croissance économique dans les pays du Maghreb*, p. 205-263. Washington, FMI.

AGÉRON, C. R. 1968. *Les Algériens musulmans et la France*. Paris, PUF. 2 tomes.

AL NASRAWI, A. (dir. publ.). 1984. The impact of money : dynamics of power and dependency in the Arab world. *Arab Studies Quarterly*, numéro spécial, vol. 6, n^{os} 1 et 2.

——. 1986. Dependency status and economic development of Arab states. Dans : B. ABU-LABAN ET S. MC IRVIN ABU-LABAN (dir. publ.), *The Arab world : dynamic of development*. Leiden, E.-J. Brill.

AL SADIQ, T. A. 1988. *Financing for resource requirements and economic development in the Arab countries*. Paris, UNESCO. (UNESCO Doc. BEP/GPI/88/29.)

AMIN, G. 1974. *The modernization of poverty : a study in the political economy of growth in nine Arab countries, 1945-1970*. Leiden, E.-J. Brill.

AMSDEN, A. 1989. *Asia's next giant : South Korea and late industrialization*. Oxford, Oxford University Press.

AMUZEGAR, J. 1982. Oil wealth : a very mixed blessing. *Foreign Affairs*, Washington, printemps.

——. 1983a. *Oil exporter's economic development in an interdependent world*. Washington, FMI.

——. 1983b. *Oil exporter's economic development in an interdependent world*. Washington, FMI. (Occasional Paper 18.)

ANTELLIS, J.-P. 1976. Oil wealth and the prospects for democratization in the Arabian peninsula : the case of Saudi Arabia. Dans : N. A. Sherbiny et M. A. Tessler (dir. publ.), *Impact of the Arab countries and global implications*. New York, Praeger.

AUTY, R. M. 1994. Industrial policy reform in six large newly industrialising countries : the resource curse thesis. *World Development*, vol. 22, n^o 1, p. 11-27.

AUTY, R. ; EVANS, D. 1996. *Trade and industrial policy for sustainable resource-based development : policy issues, achievements and prospects*. Genève, NUCED (UNCTAD/COM/33.)

BAER, G. 1982. Continuity and change in Egyptian rural society 1805-1882. *L'Égypte au XIX^e siècle*. Colloque d'Aix-en-Provence, 1979. Paris, CNRS.

BANQUE MONDIALE. 1995. *From scarcity to security : averting a water crisis in the Middle East and North Africa*. Washington, Banque mondiale.

——. 1998. *Rapport sur le développement dans le monde, 1997. L'État dans un monde en mutation*. Washington, Banque mondiale.

——. 1999a. *Le savoir au service du développement, 1998-1999*. Washington, Banque mondiale.

——. 1999b. *Towards a virtuous circle : a nutrition review of the Middle East and North Africa, 1999*. Washington, Banque mondiale. (MENA Working Paper Series n^o 17.)

BARKEY, H. (dir. publ.). 1992. *The politics of economic reform in the Middle East*. New York, St Martin's Press.

BEDRANI, S. ; ELLOUMI, M. 1998. Impact des politiques économiques sur la désertification : le cas des pays du Maghreb. Dans : A. Sid Ahmed (dir. publ.), *Économies du Maghreb*, Paris, CNRS, p. 115-133.

- BELLON, B. ; GOUIA, R. 1997. Investissements directs et avantages construits. *Maghreb-Machreq*. Paris, Fondation nationale des sciences politiques.
- BENISSAD, H. 1988. Aspects du rôle de l'État dans la croissance économique au Maghreb. Dans : FMI (dir. publ.), *Politiques économiques, croissance et équilibre extérieur dans les pays du Maghreb*. Washington, FMI.
- BENSIDOUN, I. ; CHEVALLIER, A. 1996. *Europe-Méditerranée : le pari de l'ouverture*. Paris, Economica.
- BERNEVIK, P. 1996. Foreign investment and industrial development in the Middle East and North Africa : opportunities and constraints. *Newsletter of the Economic Research Forum*, New York, vol. 3, n° 2, p. 4-7.
- BISTOLFI, R. (dir. publ.). 1995. *L'Euro-Méditerranée, une région à construire*. Paris, Publisud.
- BORATAV, K. et al. 1996. Dilemmas of structural adjustment and environmental policies under instability : post 1980 Turkey. *World Development*, vol. 24, n° 2, p. 373-395.
- BRIKS, J.-S. ; SECCOMBE, I.-J. ; SINCLAIR, C. A. 1987. Migrant workers in the Arab Gulf : the impact of declining oil revenues. *International Migration Review*, vol. XX, n° 4.
- BROUDROUA, A. 1986. Outlook for industrialization of the Arab world. Dans : B. Abu-Laban et S. Mc Irvin Abu-Laban (dir. publ.), *The Arab world : dynamic of development*. Leiden, E.-J. Brill, p. 32-44.
- CHAKRAVERTY, S. ; A. SINGH. 1988. *The desirable form of economic openness in the South*. Helsinki, Wider.
- CHAUDHRY, H. (dir. publ.). s.d. Labor remittance and oil economies. *International Organisation*, vol. 43, n° 1, p. 101-147.
- CHEVALLIER, A. ; KEBABDJIAN, G. 1997. L'Euro-Méditerranée entre mondialisation et régionalisation. Dans : M. Chatelus et P. Petit (dir. publ.), *Le partenariat euro-méditerranéen : un projet régional en quête de cohérence*. Numéro hors série de la revue *Maghreb-Machrek*, décembre 1997.
- CIHEAM. 1999. *Développement et politique agro-alimentaire dans la région méditerranéenne. Rapport annuel 1998*. Paris, CIHEAM.
- DAVIS, E. 1983. *Challenging colonialism bank Misr and Egyptian industrialization 1920-1941*. Princeton, Princeton University Press.
- DIWAN, I. ; SQUIRE, L. 1992. *Economic and social development in the Middle East and North Africa*. Washington, Banque mondiale.
- DOWRICK, S. ; GEMMELL, N. 1991. Industrialisation, catching up and economic growth : a comparative study across the world capitalist economies. *The Economics Journal*, vol. 101, n° 405, p. 263-76.
- EL FATHALY, O. 1983. Administration ; the forgotten issue in Arab development. Dans : I. Ibrahim (dir. publ.), *Arab resources : the transformation of a society*. Londres, Croom Helm, p. 193-209.
- ELSENHANS, H. 1998. Option export-led et structures rentières dans les pays du sud de la Méditerranée. Dans : A. Sid Ahmed (dir. publ.), *Économies du Maghreb*. Paris, CNRS.
- ERF 1999. *Economic trends in the MENA region*. Le Caire, ERF.
- FERGANY, N. 1995. Unemployment in Arab countries : the menace swept under the rug. *Newsletter of the Economic Research Forum*, New York, vol. 2, n° 2, p. 4-5.
- FEMISE. 1999. *Le partenariat euroméditerranéen : analyses et prospectives du forum euroméditerranéen des instituts économiques*. Marseille, FEMISE.
- FONTAGNÉ, L. ; PERIDY, N. 1995. Uruguay Round et PVD : le cas de l'Afrique du Nord. *Revue économique*, Paris, vol. 46, n° 3.
- GIBB, H. A. R. ; OWEN, R. 1950, 1957. *The Middle East in the eighteenth century : an islamic society in decline. A critique of Gibb and Bowen's islamic society and the*

- West. *Islamic society and the West*, Londres, t. 1 et 2.
- GRIFFITH, J. S. 1989. Options for dealing with the debt problem of Middle-income countries. *The European Journal of Development Research*, Londres, vol. 1, n° 2, p. 96-109.
- HANDOUSSA, H. 1996. A new manufacturing strategy for Arab countries. *Newsletter of the Economic Research Forum*, Le Caire, vol. 3, n° 2, p. 12-15.
- HANSEN, B. 1989. Capital and lopsided development in Egypt. Dans : G. Sabagh (dir. publ.), *The modern economic and social history of the Middle East in its world context*. Cambridge, Cambridge University Press.
- IBRAHIM, H. 1997-1998. The Arab common market. *Newsletter of the Economic Research Forum*, Le Caire, vol. 4, n° 3, p. 5-6.
- INTESHAMI, A. ; MURPHY, E. 1996. Transformation of the corporalist state in the Middle East. *Third World Quarterly*, vol. 17, n° 4, p. 753-772.
- ISSAWI, C. 1961. Egypt since 1800 : a study in lopsided development. *Journal of History*, New York, n° XXI, p. 1-25.
- . 1982. *An economic history of the Middle East and North Africa*. Londres, Methuen.
- ISSAWI, C. ; YEGANEH, M. 1962. *The economics of Middle Eastern oil*. New York, Praeger.
- KATOUZIAN, H. 1989. Oil and economic development in the Middle East. Dans : G. Sabagh (dir. publ.), *The modern economic and social history of the Middle East in its world context*. Cambridge, Cambridge University Press.
- KERDOUN, A. 1988. Enjeux et défis de l'environnement au Maghreb : quelle politique de protection ? Dans : Sid Ahmed A. (dir. publ.), *Hydrocarbures et industrialisation dans la région arabe*. Paris, UNESCO. (UNESCO Doc. BEP/GPI/42.)
- KHEMANI, S. P. ; STONE ANDREW, H. W. 1996. International competitiveness indicators for the Middle East and North Africa : a review. *Newsletter of the Economic Research Forum*, New York, vol. 3, n° 2, p. 7 à 10.
- KIM, L. 1993. National systems of industrial innovation : dynamics of capabilities building in Korea. Dans : R. Nelson (dir. publ.), *National innovations systems*. Oxford, Oxford University Press.
- KUBURSI, A. 1984. *Oil industrialization and development in the Arab gulf-states*. Londres, Croom Helm.
- LALL, S. 1996. Paradigms of development : the East Asian debate. *Oxford Development Studies*, vol. 24, n° 2, p. 111-133.
- LARSEN, B. 1996. Environmental, natural resources in the Middle East, North Africa : some selected issues. Le Caire. (Working Paper, ERF, n° 9528.)
- LEFTWITCH, A. 1995. Bringing politics back in : towards a model of the developmental state. *The Journal of Development Studies*, Londres, vol. 31, n° 3, p. 400-428.
- LIM, L. 1994. Foreign investment, the state and industrial policy in Singapore. Dans : H. Stern (dir. publ.), *Asian industrialization and Africa*. Londres, McMillan.
- MELLA-MARQUEZ, J. 1997. *La asociación Euro-Mediterránea en el actual contexto de globalización y regionalización*. Madrid, ICE.
- MENA. 1995. *Revendiquer l'avenir : le choix de la prospérité au Moyen-Orient et en Afrique du Nord*. Washington, Banque mondiale.
- MICHALET, C. A. 1997. Investissements étrangers : les économies du sud de la Méditerranée sont-elles attractives ? Dans : M. Chatelus et P. Petit (dir. publ.), *Monde arabe-Maghreb-Machreq*, numéro hors série, *Le partenariat et Euro-Méditerranée : un projet régional en quête de cohérence*. Paris, Fondation nationale des sciences politiques, p. 43-53.
- MOGHADAM, V. M. 1995. Women's industrial employment in the Middle East and North Africa. *Newsletter of the Economic Research Forum*, vol. 2, n° 2, p. 28-30.
- MUTIN, G. 1995. L'eau, une ressource rare. Dans : J.-F. Troin (dir. publ.), *Maghreb - Moyen-Orient mutations*. Paris, Cedes.

- OUAHES, R. 1988. *La science et la technologie dans les États arabes à l'horizon 2000*. Paris, UNESCO, 107 p. (UNESCO Doc. BEP/GPS/18.)
- OPAEP. 1996. *Secretary general's third annual report*. Abu Dhabi.
- OPEC. 1999. *Annual statistical bulletin, 1997*. Vienne.
- OWEN, R. 1975. The Middle East in the eighteenth century. An Islamic society in decline. A critique of Gibb and Bowen's Islamic society and the West. *Review of Middle East Studies*, p. 216 et suiv.
- . 1981. *The Middle East in the world economy, 1800-1914*. Londres, Methuen.
- PENROSE, E. 1978. *Iraq : international relations and national development*. Londres, E. Benn.
- REGNAULT, H. 1988. Libre-échange et exportations manufacturières des pays du sud et de l'est de la Méditerranée : vers de cruelles désillusions. Dans : A. Sid Ahmed (dir. publ.), *Économies du Maghreb*. Paris, UNESCO.
- . 1998. Transport et développement durable en Méditerranée. Dans : A. Sid Ahmed (dir. publ.), *Hydrocarbures et industrialisation dans la région arabe*. Paris, UNESCO. (UNESCO Doc. BEP/GPI/42.)
- . 1999. Asymétrie d'intégration et construction euro-méditerranéenne : quelle dynamique pour une sous-intégration au Maghreb ? *L'Annuaire de la Méditerranée, 1998*. Paris, Publisud.
- REIFFERS, J.-L. 1975. L'économie arabe à l'heure des surplus pétroliers. *Cahiers de l'ISMEA*, Paris, série F, n° 26, p. 279-518.
- . 1983. *Développement sans croissance, l'expérience des économies pétrolières du Tiers Monde*. Paris, Publisud.
- . 1985. La place du Maghreb dans les investissements et les flux financiers des États arabes détenteurs de pétrodollars. *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Aix-en-Provence, t. XXIV, p. 217-241.
- . 1996. « Le cadre de coopération de Barcelone : implications pour les économies arabes du Moyen-Orient », *Revue Tiers Monde*, Paris, t. XXXVII, n° 148.
- . (dir. publ.). 1998. *La Méditerranée aux ports de l'an 2000*. Paris, Economica.
- REYNAUT, C. 1998. Transport et développement durable en Méditerranée. Dans : A. Sid Ahmed (dir. publ.), *Economies du Maghreb*. Paris, CNRS.
- ROUX, B. 1998. Les agricultures du Maghreb dans la perspective du partenariat euro-méditerranéen. Dans : A. Sid Ahmed (dir. publ.), *Économies du Maghreb*. Paris, CNRS.
- SABAGH, G. (dir. publ.). 1989. *The modern economic and social history of the Middle East in its world context*. Cambridge, Cambridge University Press.
- SAID, M. 1995. Public sector employment and labor markets in Arab countries : recent development and policy implications. *Newsletter of the Economic Research Forum*, vol. 2, n° 2, p. 17-17.
- SAYIQH, Y. A. 1982. *The Arab economy : post performance and future prospects*. Oxford, Oxford University Press.
- SHARABI, H. 1983. The poor rich Arabs. Dans : I. Ibrahim (dir. publ.), *Arab resources : the transformation of a society*. Londres, Croom Helm.
- SHWADRAN, B. 1985. *The Middle east, oil and the great powers*. Boulder (Colorado), Westview Edition.
- SID AHMED, A. 1987. *Développement sans croissance : l'expérience des économies pétrolières du Tiers-Monde*. Paris, Publisud.
- . 1988a. *Hydrocarbures et industrialisation dans la région arabe*. Paris, UNESCO. (UNESCO Doc. BEP/GPI/88/42.)
- . 1988b. *Le développement économique et social de la région arabe : bilan et perspective*. Paris, UNESCO.
- . 1989. *Économie de l'industrialisation à partir des ressources naturelles : le cas des hydrocarbures*. Paris, Publisud, t. 2.
- . 1995. Vers une nouvelle stratégie maghrébine de développement. Dans : J.-F. Daguzan et Raoul Girardet (dir. publ.), *La Méditerranée : nouveaux défis, nouveaux risques*. Paris, Publisud-Case.

- . 1996a. *Économie politique de la transition dans les PenD : le cas de la République arabe syrienne*. Paris, Publisud.
- . 1996b. Vers un partenariat global euro-méditerranéen. *Sud Développement*, printemps.
- . 1998a. Les économies maghrébines face aux défis de la zone de libre-échange Euro-Méditerranée. *Économies du Maghreb*. Paris, CNRS.
- . 1998b. *Le Maghreb : rencontre avec le troisième millénaire, l'impératif de Barcelone. Rapport introductif*. Paris, CNRS.
- . 1999. Intégration maghrébine et intégration euro-méditerranéenne, leçons tirées du Mercosur. *Annuaire de la Méditerranée 1998*. Paris/Rabat, Publisud/Germ.
- . 2000. La Méditerranée : quel modèle de développement ? Dans : J. Vidal-Beneyto et G. de Puymège (dir. publ.), *La Méditerranée : modernité plurielle*. Paris, Éditions UNESCO/Publisud.
- SIGNOLES, P. ; DESTREMAU, B. 1995. Maghreb-Moyen-Orient : le difficile ajustement d'économies différenciées en rapide mutation. Dans : J.-F. Troin (dir. publ.), *Maghreb-Moyen-Orient mutations*. Tours, Paris, Cedex, p. 5-68.
- SINGH, A. 1994. Openness and the market friendly approach to development learning the right lessons from development experience. *World Development*, Brighton, vol. 22, n° 12, p. 1811-1825.
- STEPHENS, R. 1976. *The Arab new frontier*. Boulder (Colorado), Westview Press.
- THOMPSON, M. R. 1996. Late industrialisers, late democratisers developmental states in the Asia-Pacific. *Third World Quarterly*, Londres, vol. 7, n° 4, p. 625-47.
- ZURAYK, H. 1982. Women economic participation. Dans : F. Shorter et H. Zurayk (dir. publ.), *Population factors in development planning in the Middle East*. New York, The Population Council.

Annexes

**Annexe I • Pays arabes,
indicateurs du développement**

Pays	Taux d'analphabétisme des adultes (en % de la population âgée de 15 ans et plus)		Accès aux services d'assainissement en zones urbaines (en % de la population urbaine)	Coefficient de gini	Dépenses d'éducation (en % du PIB)	Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	Ressources eau douce (m ³ par habitant)	Consommation d'énergie commerciale (kg équivalent pétrole par habitant)	Nombre de quotidiens (pour 1 000 hab.)	Nombre de téléviseurs (pour 1 000 hab.)	Lignes de téléphones principales (pour 1 000 hab.)	Ordinateurs personnels (pour 1 000 hab.)	Scientifiques ingénieurs RD (par millions d'hab.)	Exportations de technologie de pointe (en % des exportations de produits manufacturés)	Nombre de demandes de brevets déposés résidents
	1995	1995													
	Hommes		Femmes												
Algérie	26	51	–	35,0	–	3,3	483	866	46	68	44	3,4	–	15	28
Arabie saoudite	29	50	–	–	5,5	3,1	124	4 360	54	263	106	37,2	–	–	28
Égypte	36	61	20	32,0	5,6	1,6	47	596	64	126	50	5,8	458	9	–
Émirats arabes unis	21	20	–	–	1,8	2,0	59	11 567	161	276	302	65,5	–	–	–
Jordanie	7	21	–	43,4	6,3	3,7	158	1 031	48	175	60	7,2	106	26	–
Liban	10	20	–	–	2,0	2,1	1 030	1 120	172	355	149	24,3	67	–	–
Maroc	43	69	69	39,2	5,6	1,6	1 110	311	13	145	45	1,7	–	24	89
Mauritanie	50	74	–	42,4	5,0	1,8	171	102	0	82	4	5,3	–	–	–
Oman	–	–	98	–	4,6	2,5	456	1 880	30	591	86	10,9	–	8	–
République arabe syrienne	14	44	100	–	–	–	483	1 001	18	91	82	1,4	–	–	43
Tunisie	21	45	–	40,2	6,8	3,0	385	591	46	156	64	6,7	388	10	31
Yémen	–	–	70	39,5	7,5	1,2	260	192	17	278	13	–	–	0	–

Source : *Rapport sur le développement dans le monde, 1998.*

**Annexe II • Région arabe,
participation des sous-secteurs manufacturiers
au secteur manufacturier (en %)**

Secteurs	Emploi			Valeur ajoutée			Produit		
	1970	1992	1995	1970	1992	1995	1970	1992	1995
Alimentation	15,5	17,6	18,1	13,1	12,1	11,6	20,8	17,4	17,4
Boissons	1,9	1,4	1,3	3,4	2,7	3,5	2,6	1,8	2,0
Tabac	5,6	1,6	1,3	7,6	3,9	2,2	7,7	2,4	1,8
Textiles	28,0	18,9	18,9	15,9	10,7	11,1	17,3	11,8	12,5
Confection	2,5	8,9	10,0	1,8	4,0	4,9	2,3	4,6	5,5
Cuir	0,8	1,4	1,3	0,6	0,6	0,7	0,9	0,7	0,8
Chaussures	1,9	0,7	0,6	1,1	0,3	0,1	1,1	0,3	0,2
Bois et annexe	1,7	2,2	2,2	1,4	1,7	1,2	1,6	1,8	1,6
Mobilier	1,5	0,9	1,0	0,6	0,4	0,4	0,6	0,3	0,3
Papier	2,3	1,6	1,9	2,6	1,4	1,9	2,2	1,7	2,0
Impression	2,1	1,5	1,2	1,7	1,4	1,4	1,3	1,2	1,1
Produits chimiques	2,0	4,5	4,3	1,9	5,5	6,4	1,9	7,3	7,2
Autres chimiques	4,1	2,7	2,7	5,1	3,9	5,0	5,0	3,5	4,2
Raffinage pétrolier	0,9	0,9	0,9	13,6	14,8	12,7	7,4	10,0	9,8
Divers pétrole, charbon	0,4	0,2	0,2	0,4	0,8	0,7	0,5	1,2	0,7
Caoutchouc	1,1	0,8	1,0	1,5	1,3	1,5	1,3	1,0	1,1
Plastiques	0,7	1,6	1,3	0,9	1,1	1,6	0,8	1,3	1,7
Poterie	0,7	3,7	3,4	0,6	3,0	3,2	0,3	2,3	2,4
Verre									
Autres non métal	4,4	4,0	4,0	4,1	4,1	4,2	3,4	3,3	3,2
Fonte et acier	3,8	7,3	7,1	6,5	6,3	7,0	5,7	7,4	7,1
Non ferreux	1,7	1,2	1,1	1,1	1,1	1,1	1,2	1,3	1,3
Produits métalliques	5,0	4,3	4,2	4,9	3,7	3,8	4,9	3,7	3,7
Machines	2,4	3,1	3,3	2,8	3,2	3,4	2,4	3,1	3,0
Machines électriques	2,3	2,9	2,9	2,0	4,3	4,1	2,1	3,9	3,6
Équipements transport	4,1	4,4	4,1	3,1	5,2	4,8	3,5	5,4	4,5
Équipements professionnels	0,3	0,4	0,4	0,2	0,3	0,3	0,2	0,3	0,2
Autres produits manufacturés	0,6	0,6	0,6	0,5	0,4	0,3	0,4	0,4	0,4

Source : *Economic research forum indicators*, 1999, Le Caire, p. 115.

**Annexe III • Les budgets arabes,
caractéristiques et structures
(en milliards de dollars des États-Unis)**

	Recettes			Dépenses			Déficit ou surplus		
	1991	1995	1996	1991	1995	1996	1991	1995	1996
Pays	114 896	131 682	150 567	184 331	156 830	166 742	- 69 434	- 25 147	- 16 176
Algérie	14 746	12 607	15 065	13 972	13 084	13 637	774	- 476	1 428
Arabie saoudite	39 646	36 048	47 200	71 302	40 053	51 700	- 31 656	- 4005	- 4 500
Bahreïn	1 353	1 380	1 604	1 533	1 533	1 634	- 180	- 173	- 30
Égypte	11 354	18 846	17 954	13 572	23 339	18 838	- 2 218	- 4 492	- 884
Émirats arabes unis	13 030	11 686	14 029	16 196	16 862	16 753	- 3 166	- 5 176	- 2 724
Jamahiriya arabe libyenne	7 960	10 407	10 132	11 455	10 314	10 041	- 3 495	93	91
Jordanie	1 548	2 244	2 411	1 648	2 222	2 304	- 100	22	107
Koweït	944	10 389	11 600	26 327	14 049	13 782	- 25 383	- 3 660	- 2 182
Liban	563	1 871	2 248	1 289	3 612	4 598	- 726	- 1 741	- 2 350
Maroc	6 378	7 900	7 740	7 242	9 618	9 424	- 863	- 1 718	- 1 684
Mauritanie	270	277	296	313	265	267	- 43	12	28
Oman	4 836	4 766	5 155	4 859	6 062	5 660	- 21	- 1 297	- 504
Qatar	2 489	3 315	3 066	3 234	3 673	3 912	- 385	- 357	- 847
Tunisie	3 431	4 730	5 379	4 202	5 491	5 774	- 771	- 761	- 396
Somalie	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Soudan	1 416	465	558	1 850	524	723	- 434	- 60	- 165
République arabe syrienne	3 126	3 786	3 930	3 202	4 878	5370	- 76	- 1 093	- 1 43
Yémen	1 444	965	2 200	2 135	1 231	2 325	- 691	- 265	- 125

Source : Arab Monetary Fund, Others, *Arab joint economic report*, 1997.

**Annexe IV • Région arabe,
volume, rythme et structure
des échanges**

	Exportations				Importations						Taux de croissance annuel moyen (%)			
	Totales (en milliards de dollars)		Produits manufacturés (en % du total)		Totales (en millions de dollars)		Produits alimentaires (en % du total)		Combustibles (en % du total)		Volume exportations		Volume importations	
	1980	1996	1980	1993	1980	1996	1980	1993	1980	1993	1980	1990-1995	1980-1993	1990-1995
Algérie	13 900	13 960	0	3	10 600	-	21	29	3	1	2,5	- 0,8	- 5,1	- 5,7
Arabie saoudite	109 000	60 221	1	9	30 200	47 407	14	-	1	-	- 8,2	4,0	- 8,4	5,9
Égypte	3 050	15 245	11	33	4 860	18 951	32	24	1	2	- 0,2	- 0,1	- 0,7	- 2,9
Émirats arabes unis	20 700	-	3	-	8 750	-	11	-	11	-	6,1	6,3	- 1,3	21,0
Jordanie	574	3,663	34	51	2 400	5 420	18	20	17	13	7,4	7,1	- 3,1	13,0
Koweït	19 700	-	10	88	6 530	-	15	13	1	1	- 2,0	42,3	- 6,3	23,0
Liban	868	1 413	65	-	3 650	7 596	16	-	15	-	- 1,2	- 7,8	- 7,4	23,5
Maroc	24 902	9 246	24	57	4 160	10 980	20	17	24	14	4,2	0,8	2,9	1,7
Oman	2 390	7 352	3	70	1 730	5 423	15	19	11	3	13,1	9,8	- 1,6	18,5
République arabe syrienne	2 110	6 131	6	9	4 120	6 071	14	19	26	4	6,4	- 3,2	- 9,3	22,3
Tunisie	2 200	8 151	36	75	3 040	28 532	14	8	21	8	6,2	7,7	1,3	6,4
Yémen	-	2 409	51	-	-	3 044	28	-	7	-	1,5	7,2	- 5,9	11,1

Source : *Rapport sur le développement dans le monde*, 1997 et 1999.

Distribution de la population dans les pays du monde arabe

Population distribution in the Arab countries

Carte établie par Daniel Noin, géographe, professeur à l'Université de Paris 1, Institut de géographie, et Geneviève Decroix, cartographe-géographe, Centre National de la Recherche Scientifique, Paris.
 Map prepared by Daniel Noin, geographer, professor at the University of Paris 1, Institute of Geography, and Geneviève Decroix, cartographer-geographer, Centre National de la Recherche Scientifique, Paris.

